France: forte poussée de la droite au 1er tour

page C 7

Helmut Kohl: un «résultat extraordinaire». photo UPI

Victoire écrasante pour Helmut Kohl

■ (d'après AFP, AP, UPI et Reuter) -- La coalition sortante du chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl (CDU) et de son ministre libéral des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher (FDP) a remporté hier une victoire écrasante aux législatives en RFA, avec plus de 55 p. cent des suffrages, ce qui lui assure une majorité de 60 sièges sur les 498 que compte le Bundestag (Parlement fédéral).

Les résultats définitifs donnaient la nuit dernière 48,8 p. cent à la CDU et à son alliée bavaroise, la CSU, 38,2 p. cent aux social-démocrates (SPD), 6,9 p. cent au FDP et 5,6 p. cent aux «Verts», les écologistes qui font ainsi leur entrée au Bundestag. La participation se situerait autour de 90 p. cent des 43,4 millions d'électeurs.

Le chancelier Kohl, qui a reçu dès hier soir un coup de téléphone de félicitations du président américain Ronald Reagan, a qualifié le succès de la coalition sortante de «résultats extraordinaires».

« Je voulais une franche majorité pour un gouvernement du centre et j'ai toujours été convaincu que les libéraux entreraient au Bundestag : le résultat a prouvé qu'il faut dire la vérité aux électeurs en leur demandant

voir VICTOIRE en A 2

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

MONTRÉAL, LUNDI 7 MARS 1983, 99e ANNÉE, no 55, 50 PAGES, 4 CAHIERS •

LA MÉTÉO: NUAGEUX, MIN: -4, MAX: 5°.
DEMAIN: PLUIE. DÉTAILS PAGE A 2

LES VOYAGEURS
MUSICIENS DE JAZZ
TOUS LES SOIRS, SAUF LE DIMANCHE
L'HÔTEL REINE ELIZABETH
861-3511

35 cents
HORS DE LA ZONE METROPOLITAINE 45¢

SPORTS

CANADIEN 4
CHICAGO 5

Le Canadien, fort d'une série de six matches consécutifs sans défaite, s'est buté aux Hawks et à leur jeune étoile Denis Savard, hier soir à Chicago. Savard a marqué deux buts et récolté une passe. Chris Nilan, Doug Wickenheiser, Mats Naslund et Bill Root ont marqué pour le Canadien.

pages 2 et 3

Genois élimine le Venezuela en Coupe Davis

page 8

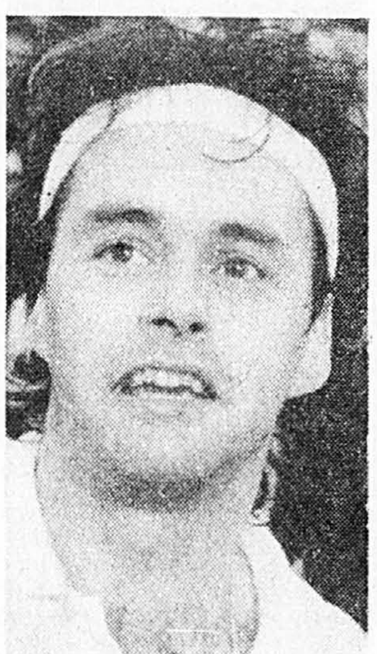

photo Armand Trottier, LA PRESSE

VIOLENTE MANIF AU CONSEIL NATIONAL DU PQ

Les militants appuient le gouvernement

Le sang-froid des policiers de la Sûreté municipale de Québec et des membres du service d'ordre du PQ ont permis d'éviter, samedi, que le conseil national du PQ ne donne lieu à un autre «samedi de la matraque». Plusieurs délégués et ministres ont été victimes d'actes d'intimidation et de violence de la part de dizaines de manifestants. laserphoto CP

■ QUEBEC — Pour les plus hautes instances du Parti québécois, le conflit dans l'enseignement est désormais une affaire classée : le gouvernement a eu raison d'imposer des sacrifices aux « plus privilégiés » de la société et il n'a pas

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

eu tort de prendre les grands moyens (la loi 111) pour faire respecter ses vues, ont estimé les 153 délégués au Conseil national de ce week-end. « S'il y avait un problème interne, il est maintenant réglé, et, d'ici à 15 jours ou trois semaines, tout le reste se sera tassé ! », constatait, avec satisfaction, dès samedi, Jacques Parizeau devant un petit groupe de militants.

Ce dossier étant « clos », le gouvernement doit remettre sa machine à projets et à programmes en marche « au plus sacrant », suggèrent les dirigeants péquistes. Et pour ce faire, puisque l'heure des coupures est passée et que celle des augmentations d'impôts ne peut venir à court terme, cessons de nous gêner et faisons grimper de quelques crans le déficit budgétaire de $3 milliards !, ajoutent-ils.

Dès l'ouverture du Conseil national, samedi, le président du PQ n'a pas eu de mal à convaincre son auditoire que son gou-

voir MILITANTS en A 2

Autres informations en A 4, A 5 et A 7

Demain, les femmes feront la «grève du souper»

pages B 1 et B 2

photo UPI

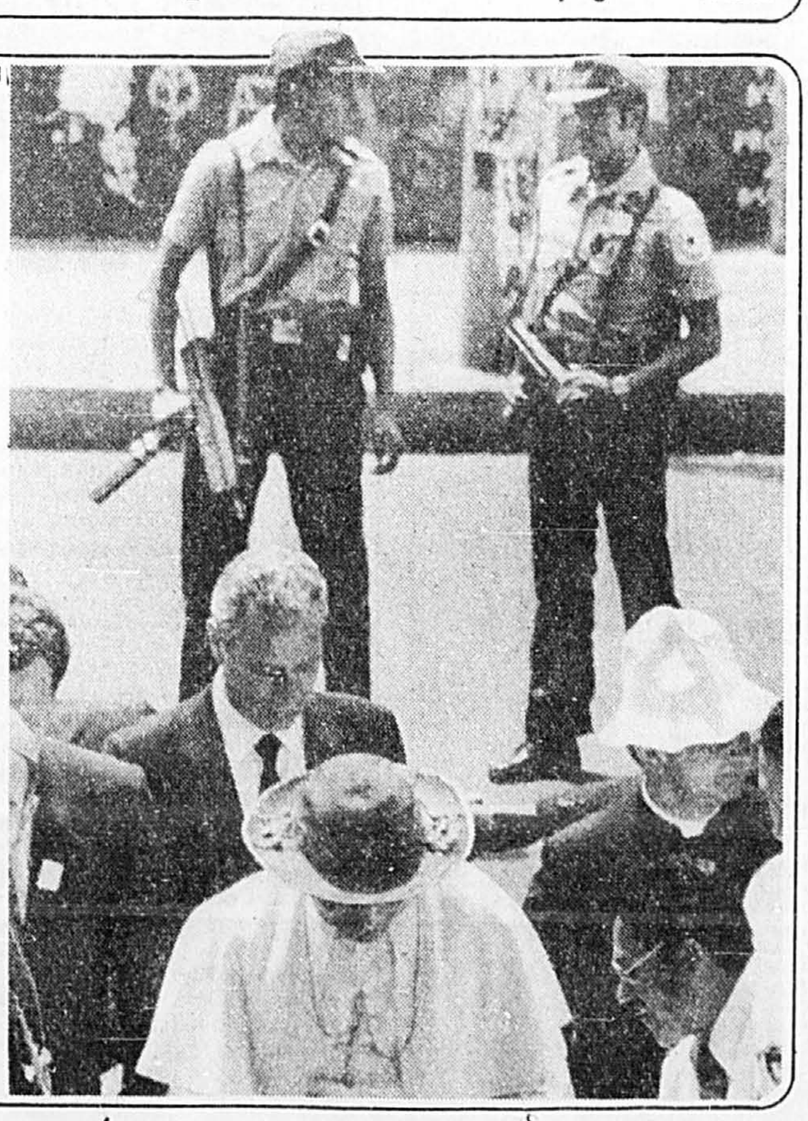

Le pape au Guatemala: une étape délicate

Jean-Paul II a quitté hier soir le Salvador pour le Guatemala, cinquième étape de son périple en Amérique centrale, où il a été accueilli par le général-président Rios Montt, membre de l'Eglise évangélique du Verbe. La venue du pape dans ce pays prend un relief particulier après l'exécution jeudi dernier, malgré l'intervention du souverain pontife, de six jeunes gens accusés de subversion. Au Salvador, où on redoutait des incidents violents, la journée s'est passée dans le calme, mais le pape a pris tout le monde par surprise en se rendant immédiatement après son arrivée sur la tombe de Mgr Romero, assassiné en pleine messe en 1980 (notre photo). Cet hommage à l'archevêque s'est pratiquement déroulé à huis clos sous la surveillance de soldats lourdement armés.

page A 2

SOMMAIRE

Annonces classées: C 2, C 4, C 5 et sport 12
Arts et spectacles
— Informations: A 9 à A 11
— Cinéma: A 12
Carrières et professions: C 2
Décès, naissances etc.: C 6
Économie: B 1 à B 3
FEUILLETON: B 5
Horoscope: B 6
Le monde: C 7
Loteries, résultats: A 9
Météo: A 2
Quoi faire aujourd'hui: A 12
Télé-câble: A 10
Télévision:
— Horaires: A 17
Vivre aujourd'hui: C 1
TABLOÏD SPORTS
Mots croisés: 14
Bandes dessinées: 14

AUJOURD'HUI

- **ÉDITORIAL**
  Bien qu'il ait reçu du Conseil national du PQ un appui sans équivoque dans sa bataille avec les enseignants, constate Michel Roy, le gouvernement devra faire des concessions significatives pour obtenir avec la CEQ et la FNEQ une entente raisonnable, condition de la paix scolaire. page A 6
- **EN EXIL**
  Après avoir passé 14 heures dans la soute à bagages d'un avion polonais, Ryszard Kurminski, ancien membre de Solidarité, est arrivé à Montréal, fuyant son pays, la Pologne, où la vie, dit-il, est devenue intenable. page A 3
- **OPTIMISME**
  Un vent d'optimisme souffle sur l'industrie canadienne de l'automobile qui, après 13 mois de déclin, connaît enfin une hausse de ses ventes de voitures neuves. page C 1
- **SALVADOR**
  Le président Reagan entreprend cette semaine une vaste offensive en vue de faire débloquer $60 millions de crédits militaires urgents pour le Salvador. page C 7

MILITANTS

SUITE DE LA PAGE A 1

vernement s'était « décarcassé au maximum » pour trouver un règlement avec les enseignants et que, « face à des dirigeants syndicaux prêts à défier les lois, il fallait trouver autre chose que de leur donner un coup de mouchoir ».

Mais, surtout, René Lévesque a prononcé les paroles que les militants du PQ souhaitaient le plus entendre : il annoncera, dès cette semaine, tout un train de mesures pour venir en aide aux jeunes. Selon des informations recueillies par LA PRESSE, le gouvernement compte prévoir une enveloppe de $100 millions pour l'application de ses divers programmes visant à aider les jeunes soit à entrer sur le marché du travail, soit à poursuivre ou à reprendre leurs études, ou soit à vivre un peu plus décemment s'ils doivent dépendre des prestations d'assistance sociale.

Et, au cours de la semaine prochaine, M. Lévesque dévoilera un autre programme économique global de création ou de maintien d'emplois, qui impliquera quelques centaines de millions de dollars. Comparant la situation des derniers mois à un tunnel, dans lequel « on se sentait déconnecté de toutes les autres réalités », le chef du gouvernement a dit avoir bon espoir que nous émergerons bientôt de ce climat « corrosif ».

Ce message d'espoir et de lendemains prometteurs du chef péquiste, conjugué aux effets négatifs de la violente manifestation des enseignants de samedi matin, ont tôt fait de presque réduire à néant les tentations de critiquer le gouvernement pour ses lois 105 et 111. « N'eût été de la tournure qu'a pris la manifestation, nous étions à peu près certains de devoir essuyer une motion de blâme de la part de nos militants de la base », nous a confié un ministre.

Si la violence exceptionnelle des manifestants n'a pas eu un rôle déterminant sur le déroulement des débats conernant les négociations dans les secteurs public et para-public, elle aura, à tout le moins, considérablement atténué la vivacité et même l'agressivité des intervenants qui, alors, ne voulaient surtout pas donner l'impression de cautionner les manifestants, en prenant leurs distances face aux récentes lois gouvernementales.

Même l'intention de l'exécutif national du parti de se dissocier du gouvernement sur l'inclusion de l'article 28 de la loi 111, « par attachement absolu à la protection des droits et libertés », a été renversée par les deux tiers de l'assemblée. Quelques minutes plus tôt, le chef avait qualifié cette initiative d'inopportune et de « pas politique ».

Pourtant, l'état de contestation appréhendé était bel et bien réel. A preuve, ces trois démissions à l'exécutif de la région de Laurentides-Lanaudière, à l'issue du Conseil national, hier après-midi. « Je ne me retrouve plus dans ce parti, qui est maintenant majoritairement composé de gens de pouvoir, de gens de droite, de gens conservateurs, de gens qui ne partagent pas cet idéal d'indépendance et de social-démocratie que nous avons, nous, vieux militants d'avant 1976 », explique Ernest Boudreau, président démissionnaire et professeur d'art dramatique au secondaire. M. Boudreau demeure toutefois membre du parti. Il défendra dorénavant son point de vue comme simple militant et il espère, par ailleurs, trouver des moyens pour rétablir les ponts entre le PQ et les travailleurs syndiqués, « sans lesquels nous ne pouvons construire un projet de société, ni faire l'indépendance ».

Sans aller jusqu'à démissionner, d'autres militants ont clamé leur désaccord avec le gouvernement Lévesque. Un jeune a comparé le PQ à du « néo-duplessisme », une autre a regretté que les militants ne soient plus « des chiens de garde du parti, mais des petits chiens de poche du gouvernement ».

Mais, l'ensemble des interventions visaient cependant à appuyer le gouvernement : « La population est tannée de voir ses droits à des services de santé et d'éducation bafoués. Une minorité (de syndiqués des secteurs public et para-public) ne peut tout de même pas avoir raison contre une majorité de citoyens ! », s'est indigné un militant de Verchères, qui fut chaudement applaudi.

Plus tard, l'assemblée devait ovationner une militante de Saint-Laurent, qui venait témoigner de l'«absurdité » des revendications syndicales dans ce contexte de crise : « Moi, j'enseigne dans un cégep. 12½ heures par semaine, je dois donner des cours. Pour le reste de mes 35 heures de travail, je peux faire ce que je veux, travailler si je veux. Et mon syndicat a eu l'audace de me réclamer des améliorations de conditions de travail... »

VICTOIRE

SUITE DE LA PAGE A 1

des sacrifices », a déclaré Kohl, en indiquant qu'il entamerait dès aujourd'hui des négociations avec ses partenaires libéraux en vue de former « une nouvelle coalition du centre ».

Hans-Jochen Vogel, dont le SPD vient d'enregistrer son plus mauvais score depuis 1961, a pour sa part reconnu sa défaite et félicité son adversaire chrétien-démocrate, tout en s'engageant à « pratiquer une opposition constructive au Bundestag ».

Le premier ministre britannique Margaret Thatcher a également téléphoné ses félicitations à Helmut Kohl, tandis qu'à Bruxelles les diplomates de l'OTAN estimaient que la victoire de Kohl levait les doutes quant à la future politique de défense de Bonn. Kohl s'est en effet engagé à déployer les euromissiles sur le territoire allemand à partir de décembre prochain en cas d'échec aux négociations américano-soviétiques de Genève alors que Vogel préconisait plus de souplesse vis-à-vis de l'URSS.

À Moscou, l'agence Tass a annoncé sans commentaire le résultat des élections ouest-allemandes et rapporté que le leader social-démocrate Hans-Jochen Vogel avait reconnu sa défaite.

La Maison blanche a pour sa part publié un communiqué indiquant que le président Reagan, dans son appel téléphonique au vainqueur, avait exprimé sa volonté de « travailler ensemble, comme nos gouvernements l'on fait par le passé, pour faire face aux défis concernant l'économie et les problèmes de sécurité auxquels nos nations sont confrontées ». Reagan a également réaffirmé « la force des liens qui unissent les Etats-Unis et la RFA ».

Cette victoire, estiment les observateurs, confirme la volonté de l'électorat ouest-allemand d'être gouverné au centre et d'éviter les dangers à la fois sur le plan intérieur et en politique étrangère d'une coalition instable entre les sociaux-démocrates et les écologistes.

Le deuxième vainqueur de ces élections est sans conteste le Parti libéral de Hans-Dietrich Genscher, qui paraissait condamné, il y a encore quelques semaines, à disparaître du Bundestag : il a réussi un spectaculaire rétablissement puisqu'il obtient 6,9 p. cent des voix.

L'ancien chancelier social-démocrate Willy Brandt, président du SPD, a attribué la défaite de son parti à deux causes : « Les électeurs croient que le chancelier Kohl est le plus capable de diminuer le chômage qui concerne 2,5 millions d'Allemands de l'Ouest. D'autre part, le succès des Verts s'est fait à nos dépens."

La grande question qui se pose, selon les observateurs, est de savoir si Genscher va conserver le ministère des Affaires étrangères car ce poste est convoité par Franz-Josef Strauss, le chef de la CSU, l'aile bavaroise de la CDU.

Le pape prêche le dialogue au Salvador en guerre

■ SAN SALVADOR (AFP, Reuter) — Constamment protégé par des militaires en armes, accueilli par le plus grand débordement de foule jamais réalisé depuis le début de son périple en Amérique centrale, Jean-Paul II a prêché hier, au Salvador en guerre, pour un « authentique dialogue » avant de partir pour le Guatemala.

A deux occasions, le souverain pontife a également rendu hommage à Mgr Oscar Romero, l'archevêque de la capitale salvadorienne, assassiné le 24 mars 1980 en pleine messe parce qu'il avait demandé aux soldats de ne pas pointer leurs fusils sur le peuple.

C'est sans autre témoin que les forces de sécurité et une poignée de journalistes que le saint-père s'est d'abord recueilli, en début de journée, devant la tombe du prélat disparu.

Debout, seul dans sa « papamobile », Jean-Paul II, avant de rentrer dans la cathédrale où est enterré Mgr Romero, est resté cinq minutes sur la place déserte — sur ce même parvis où le jour des funérailles de l'archevêque, 40 personnes avaient été tuées et plusieurs centaines blesséees. Cet arrêt cependant n'était pas prévu par le protocole : les gardes n'arrivaient pas à ouvrir les lourdes grilles rouges de la cathédrale.

Le pape Jean-Paul II s'est agenouillé devant la tombe de Mgr Oscar Arnulfo Romaro, archevêque de la ville de San Salvador, assassiné il y a trois ans. photo UPI

La messe

A l'intérieur de l'église, le pape s'est agenouillé pendant deux minutes exactement, les deux mains posées sur le mausolée recouvert de fleurs et d'ex-votos.

Puis il a béni la tombe de Mgr Romero et, après avoir récité un Notre Père ainsi que la prière des morts, il a rejoint le centre de la ville moderne ou il a célébré une messe et prononcé son homélie.

Là, sur le parking d'un supermarché, sous une chaleur absolument accablante, 500 000 personnes l'attendaient en agitant leur mouchoir. Les observateurs redoutaient des incidents. Certains craignaient une provocation, le geste d'un fou. Il ne s'est rien passé.

Le pape a célébré sa messe devant la foule silencieuse. La guérilla, comme le gouvernement, avaient demandé le calme aux Salvadoriens. Ils ont tous deux été écoutés.

Dans son intervention, pour la deuxième fois de la journée, le saint père a rendu hommage à Mgr Romero. Mais il a vite précisé « qu'aucun intérêt idéologique ne devait utiliser le sacrifice du pasteur ». Un mot sans doute pour la guérilla.

Le pape a cependant rappelé que l'archevêque « avait tenté de faire cesser la violence et de rétablir la paix ». Un mot, cette fois, pour l'extrême-droite ou le gouvernement.

L'homélie

Jean-Paul II, abrité du soleil par un toit de chaume, a poursuivi : « Le riche peut et doit changer d'attitude, celui qui recourt au terrorisme peut et doit changer, là où parle le langage des armes, l'amour peut et doit régner ».

« Nous voulons la paix, a encore déclaré le pontife, une paix pour tous, quels que soient l'âge, la condition, l'origine, les options politiques. Personne ne peut être exclu du dialogue pour la paix ».

La voix du pape était parfois couverte par le vrombissement des hélicoptères militaires qui tournoyaient au-dessus du vaste terre-plein noir de monde. A deux pas de l'autel, des soldats, le fusil G-3 à la main, certains en gilets pare-balles, veillaient... « Assez de violence, a conclu le pontife, assez de foyers détruits, assez de réfugiés, d'exilés et d'orphelins. Nous voulons la paix ».

Guatemala

Hier soir, à son arrivée au Guatemala, le pape a été accueilli par le général-président Rios Montt, accompagné de son épouse. Le souverain pontife a échangé une poignée de main avec le président qui est membre de l'Eglise évangélique du Verbe. Après la cérémonie protocolaire de bienvenue, le saint père s'est rendu à la nonciature apostolique où il devait passer la nuit.

Le long du parcours qu'il a emprunté, la foule portant des torches et des lanternes a manifesté son enthousiasme en faisant éclater des pétards, des pièces de feux d'artifices et en chantant « Que vive le pape ».

La venue du pape au Guatemala prend un relief particulier après l'exécution jeudi dernier de six jeunes gens pour « activités subversives », malgré l'intervention de Jean-Paul II, qui a suscité une tension entre l'Eglise catholique et le gouvernement. Les autorités catholiques avaient qualifié les exécutions de « provocation » et elles n'avaient pas exclu que la question ait une « origine religieuse », liée à la foi évangéliste du président.

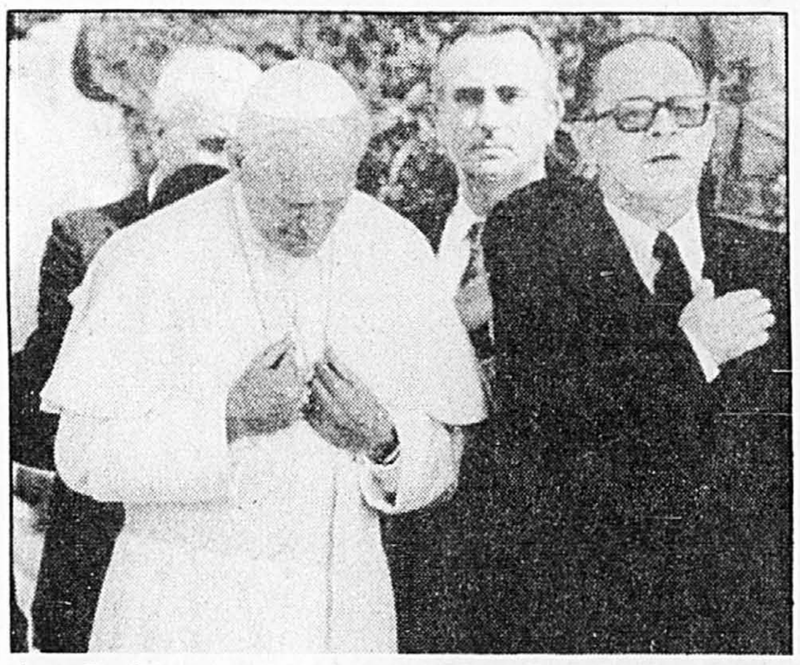

Jean-Paul II en prière et le président du Salvador, Alvaro Magana. photo UPI

Pourquoi ce voyage ?

■ BOGOTA (AFP) — Le prix Nobel de littérature 1982, l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez, a manifesté hier un certain scepticisme sur les motivations proprement religieuses qui ont conduit le pape en Amérique centrale.

Dans un article publié dans un journal de Bogota, l'écrivain, qui réside au Mexique, s'interroge sur les « rares desseins de Dieu qui justifient la descente du pape dans les enfers de l'Amérique centrale ». Les raisons ne manquent pas, dit-il, de se demander ce qui a motivé la décision imprévisible du pape de visiter l'enfer américain alors que, par exemple, à son arrivée sur ces terres, des fusillades éclataient à Managua et au Guatemala, à l'initiative respectivement des Somozistes et du régime militaire.

« Cependant, ajoute-t-il, à ce que l'on sait, ce n'est pas au Salvador et au Guatemala que le Vatican a hésité le plus à organiser la visite du souverain pontife, mais dans un troisième pays, le Nicaragua, dont le gouvernement, qui n'a jamais tué personne, peut compter sur la collaboration des plus importants prélats catholiques et sur l'appui du clergé populaire. Sans compter que c'est précisément la présence de prêtres au gouvernement qui a été le principal problème dans les négociations qui ont précédé et finalement permis la visite du pape ».

Menace de mort

■ MUNICH (AFP) — Une mystérieuse affaire de lettres de menace de mort contre le pape Jean-Paul II occupe la police judiciaire ouest-allemande de Weilheim, près de Munich. Les maires de plusieurs villes de Bavière ont reçu des messages identiques provenant de Californie. Selon la police, l'auteur, qui a changé trois fois son écriture dans chacune des lettres, déclare en anglais: « Voici une société pour assassiner le pape ». Les missives ont été mises à la poste le même jour en Californie. Selon la police, il s'agit vraisemblablement d'un acte de désiquilibré.

Pas une vraie vente

■ LONDRES (AFP) — La banque du Vatican, l'I.O.R., a gagné $20 millions grâce à une vente d'actions à une compagnie panaméenne secrète créée spécialement à cet effet, révélait hier le *Sunday Times* de Londres.

Cette transaction, selon le journal, a été rendue possible grâce à un prêt de $20 millions fourni par des banques internationales et consenti à ladite société par la banque italienne Banco Ambrosiano, dont le président Roberto Calvi a été retrouvé pendu sous un pont de Londres en juin dernier.

Ce ne fut pas une véritable transaction, selon le journal: le prix des actions a été gonflé, la compagnie panaméenne a payé l'I.O.R., mais cette dernière n'a jamais remis ses actions, gagnant à la fois les titres et les $20 millions.

GALLUP

En faveur de la conception in vitro

■ Presque tous les Canadiens (93%) sont au courant de la méthode du bébé éprouvette, utilisée lorsque des couples ne peuvent avoir d'enfants, et une forte majorité d'entre eux (60%) approuvent ce procédé.

De ceux qui sont au courant de cette méthode, presque tous (89%) ont entendu parler de l'usage de mères-substituts, mais beaucoup moins (44%) pensent que ce procédé devrait être autorisé.

Enfin, en ce qui concerne les prétensions au bébé qu'une mère substitut pourrait avoir, une proportion légèrement supérieure est d'avis que la femme qui donne naissance au bébé devrait avoir droit à celuici avant le couple dont l'oeuf fécondé fut utilisé (47%), tandis que 31 p. cent sont de l'avis contraire.

LE CHANCELIER HELMUT KOHL

La revanche du « géant noir du Palatinat »

■ BONN — Helmut Kohl est depuis hier soir le sixième chancelier de la Répuplique fédérale d'Allemagne (RFA) et le « nouveau visage » de l'Allemagne, une Allemagne qui a voté comme il le voulait « au centre », tournant la page de 13 années de social-démocratie.

ELIE MARCUSE
de l'Agence France-Presse

Ce Rhénan de 53 ans, héritier spirituel de Konrad Adenauer, est président du parti chrétien-démocrate (CDU) depuis 1973. Une première fois candidat à la chancellerie en 1976, il avait échoué en obtenant 48.6 p. cent des voix et avait été supplanté en 1980 comme challenger malheureux par Franz Josef Strauss. Cette fois il a donc gagné son pari : ramener, après treize ans de gouvernements contrôlés par les sociaux démocrates, la RFA dans le droit chemin de la démocratie chrétienne et faire légitimer le « tournant » pris en octobre dernier avec son arrivée au pouvoir.

M. Kohl, le « géant noir du Palatinat » (1.93 m et 105 kilos), en qui beaucoup ne voyaient qu'un « chancelier de transition » ou qui doutaient de ses compétences, a donc pris une éclatante revanche.

Les électeurs ont, en définitive, choisi la « force tranquille » de l'homme de Ludwigshaffen plutôt que Hans-Jochen Vogel, son challenger social-démocrate, qui avait placé sa campagne sur le thème de la défense des « intérêts allemands ».

Cette nouvelle Allemagne gouvernée au centre a quatre objectifs prioritaires pour Helmut Kohl : « mettre de l'ordre dans le budget de l'État, créer des emplois et relancer l'économie, garantir la paix dans la liberté avec toujours moins d'armes, créer des conditions pour une société à visage humain ».

En politique étrangère, le « nouveau visage », ce sera essentiellement un ancrage réaffirmé dans l'Alliance Atlantique, les relations privilégiées avec Washington et la poursuite d'un « dialogue constructif avec Moscou » entamé par les deux prédécesseurs sociaux-démocrates de M. Kohl à la chancellerie, MM. Willy Brandt et Helmut Schmidt. Toutefois, pour M. Kohl, « un plus grand réalisme » doit inspirer les relations avec l'Est, en particulier avec la RDA.

M. Kohl s'est prononcé dans ce contexte pour un sommet Reagan-Andropov qui n'a de sens, a-t-il dit, que si « les négociations eurostratégiques de Genève ont dépassé un certain stade ». Il a lui-même annoncé de prochaines contre-propositions américaines à Genève, qui, selon les milieux bien informés ouest-allemands, ont été mises au point par Washington et Bonn et seraient formulées dans les dix prochains jours.

En matière européenne, la « politique centriste » du chancelier aura pour objectif la relance de la construction politique de l'Europe, l'élargissement à l'Espagne et au Portugal et plus de pouvoirs au parlement européen.

Tué par une machine agricole

■ SAINTE-CECILE DE MILTON (PC) — Entraîné dans un écureur à fumier samedi après-midi pendant qu'il travaillait sur la ferme familiale, Richard Lussier, âgé de 21 ans, de Sainte-Cécile-de-Milton, a succombé à ses blessures hier.

La Quotidienne — Tirage de samedi : 0635 — Numéro-boni : 155213

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: −4 Max.: 5
NUAGEUX

DEMAIN: PLUIE

10 1 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−4	6	Nuageux
Outaouais	−4	5	Pluie
Laurentides	−2	4	Nuageux
Cantons de l'Est	−2	7	Nuageux
Mauricie	−7	−4	Nuageux
Québec	−5	−2	Nuageux
Lac-Saint-Jean	−8	−5	Nuageux
Rimouski	−5	−2	Ensoleillé
Gaspésie	−5	−2	Ensoleillé
Baie-Comeau	−6	−4	Ensoleillé
Sept-Iles	−6	−4	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	4	10	Pluie
Edmonton	−11	− 2	Ciel clair
Regina	−15	−10	Nuageux
Winnipeg	− 5	− 2	Neige
Toronto	5	9	Nuageux
Fredericton	−12	5	Nuageux
Halifax	− 9	5	Ensoleillé
Charlottetown	− 9	− 2	Nuageux
Saint-Jean	−15	−10	Venteux

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	2	10	N.-Orléans	15	27
Buffalo	3	10	Pittsburgh	4	13
Chicago	11	14	S. Francisco	9	14
Miami	23	27	Washington	5	15
New York	4	8	Dallas	15	20

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	5	10	Madrid	3	17
Athènes	2	8	Moscou	−10	− 7
Acapulco	21	29	Mexico	11	23
Berlin	− 5	6	Oslo	− 4	7
Bruxelles	4	11	Paris	6	10
Buenos Aires	20	31	Rome	6	11
Copenhague	0	3	Séoul	− 2	8
Genève	− 3	10	Stockholm	− 1	5
Hong Kong	10	17	Tokyo	2	11
Le Caire	12	20	Trinidad	20	32
Lisbonne	13	23	Vienne	1	10
Londres	7	13			

14 HEURES DANS LA SOUTE D'UN ILYUSHIN POLONAIS

Ancien membre de Solidarité, il fuit un climat « intenable »

La scène se passe vendredi après-midi à l'aéroport de Mirabel. Il est autour de 14h. Un « Ilyushin 62 » de la compagnie aérienne polonaise « Lot » vient de se poser. Au sol, des employés

PAUL ROY

s'affairent. Soudain, la porte arrière de la soute à bagages souvre, un homme saute par terre et part à courir de toutes ses forces.

Ryszard Kuzminski, 34 ans, vient de passer 14 heures enfermé là-dedans ; il n'a pas mangé depuis 24 heures et pas dormi depuis plus longtemps ; il est sale et transi et il a peur ; il a peur que quelqu'un lui mette la main au collet et le ramène à bord de l'appareil, en territoire polonais, où les autorités canadiennes n'auront plus d'emprise sur lui.

Il a peur de rentrer en Pologne et de s'y faire battre jusqu'à ce qu'il dénonce ceux qui l'ont aidé à fuir. Il ne veut pas s'en aller passer trois ans en prison. Alors il court !

Vie intenable

Pourquoi fuit-il la Pologne ? Parce que la vie y était intenable, dit-il. Parce que la qualité de la vie y empirait de jour en jour ; parce qu'ils étaient des centaines, chaque jour, devant les magasins, à attendre leur tour d'acheter du lait ou du pain ; parce qu'il y avait des militaires partout ; parce que les militaires sont venus deux fois fouiller chez lui ; parce qu'il a été arrêté, menotté et détenu 24 heures sans savoir pourquoi ; parce qu'on lui a fait perdre son emploi de mécanicien d'avions chez « Lot » — il avait refusé de signer un acte de loyauté envers le gouvernement Jaruzelski — et qu'on l'a replacé comme apprenti technicien en radio à un quart de son salaire de mécanicien...

« Je veux aller à la police... »

En sautant, il a eu peur de se casser une jambe et de rester là, écrasé au sol, impuissant, attendant qu'un officier à bord du vol 015 ne descende le cueillir. Mais cela ne s'est pas produit.

Des préposés aux bagages l'ont interpellé, mais il ne comprend ni le français ni l'anglais. Il a crié : «Je veux aller à la police, je veux aller à la police ! » Puis il a continué sa route.

Il se dirigeait vers le centre administratif de l'aéroport quand les agents de la GRC sont arrivés à sa hauteur. Aux bureaux de l'immigration, on l'a rassuré. Il n'allait pas repartir pour la Pologne ; ce soir-là (vendredi), il allait coucher à Montréal, au Canada.

Une nuit au YMCA

Un traducteur lui apporta un café, on lui fournit de quoi se laver un brin et on lui offrit du pain, des viandes froides, deux petites boîtes de jus de fruit, une orange et des biscuits. Il n'était pas au bout de ses peines mais au moins, il pouvait souffler un peu.

Vers 17h30, après l'avoir interrogé, on le fit monter dans un taxi qui le conduisit jusqu'au YMCA de la rue Drummond. Là, sans moyen de communiquer, sans argent, il ne lui restait plus qu'à monter à sa chambre et attendre la suite des événements. Ce qu'il fit.

Il y était toujours le lendemain matin (samedi) quand Georges Rawicz, président du Congrès canadien-polonais, accompagné de représentants de LA PRESSE, vint l'y cueillir.

Il était encore sale, mal rasé, et on remarquait des taches de graisse sur son modeste complet gris. Il semblait nerveux, sa main tremblait quand il l'a avancée pour accepter une cigarette, puis une autre, puis tout le paquet.

Il avait encore faim. M. Rawicz s'est arrêté chez un ami polonais. Ryszard Kuzminski a accepté le verre de vodka qu'on lui offrait mais quand son hôte sortit du frigo le pain tranché, la margarine, le fromage et le « Nescafé », il se mit vite en frais de se préparer un petit déjeuner. Puis il alla se raser et on lui trouva des vêtements propres.

Ryszard Kuzminski photo Pierre Côté LA PRESSE

Aujourd'hui, il doit se représenter devant les agents de l'immigration; il devra subir un examen médical. Il a déjà obtenu un permis ministériel valide pour trois mois. Ce permis peut être renouvelé jusqu'à ce que le détenteur obtienne, le cas échéant, le statut d'immigrant reçu qu'il réclame. Cela peut prendre de 12 à 15 mois.

Entretemps, M. Kuzminski pourra travailler. S'il ne se trouve pas d'emploi tout de suite, le Congrès canadien-polonais subviendra à ses besoins. Quand il aura acquis son statut d'immigrant reçu, il pourra songer à entreprendre les démarches pour faire venir sa femme au Canada. Mais on n'en est pas là.

Sueurs froides

Employé à l'aéroport de Varsovie, Ryszard Kuzminski surveillait depuis un bout de temps les avions en partence pour Montréal. C'est jeudi soir, vers 20h, qu'il s'est décidé. Il y avait ce « vol 015 » qui quittait le lendemain à 10h (locales) pour Montréal. Il s'est caché toute la nuit à l'aéroport. Puis vers 5h, vendredi matin, un compagnon de travail l'a conduit en douce jusqu'au « Ilyushin 62 ». Il s'est assis dans la soute à bagages et il a attendu.

Cinq heures remplies de sueurs froides. Mais c'est deux heures avant le départ que M. Kuzminski a eu le plus peur. Quand une patrouille s'est amenée pour une inspection. Après, plus personne n'a le droit d'approcher l'avion jusqu'au départ.

Puis ce fut le décollage suivi de neuf longues heures de vol. Longues et froides ! Et l'arrivée à Mirabel.

Membre de « Solidarité »

M. Kuzminski est marié à Danuta, employée de « Lot ». Il a un enfant qui vit avec sa première femme. Il habitait un Hlm du quartier Mokotow, à Varsovie. Trois pièces avec réfrigérateur et cuisinière au gaz que le couple partageait avec la mère de Danuta et une tante.

Il avait occupé son emploi de mécanicien d'avions pendant 15 ans avant d'être licencié parce que membre de « Solidarité ». Il ne serait pas surpris si sa femme était victime de représailles maintenant. Elle pourrait entre autre perdre son emploi. Il espère qu'elle pourra un jour venir le trouver. Mais cela pourrait prendre des années.

Le jury délibère

Le jury au procès Dubois-Dubeau a repris ses délibérations ce matin, après s'être accordé une journée de congé hier. C'est que la journée d'aujourd'hui ne sera pas de tout repos, puisque les jurés ont demandé de ré-écouter l'enregistrement de certains témoignages, ce qui devrait les occuper durant plusieurs heures. Les neuf hommes et les deux femmes ont délibéré toute la journée de samedi, et on s'attend à ce que leurs discussions à huis clos puissent être longues.

Gare aux calendriers

La Sûreté du Québec met la population en garde contre une compagnie qui se spécialise dans la vente à domicile de calendriers et de différents objets, en prétextant que c'est pour une bonne cause : aide aux jeunes délinquants, service de réhabilitaiton, CLSC, etc. Quoique légales en elles-mêmes, ces ventes se font par le biais de fausses représentations.

L'abbé Hallé mis à l'écart

L'évêché de Rimouski a demandé à l'abbé Pierre-Noël Hallé de se tenir le plus à l'écart possible de sa paroisse de Sainte-Anne-De-La-Pointe-Au-Père, en attendant que se déroule l'enquête relative à la découverte, en novembre dernier, d'un « trou » de près de trois quarts de million de dollars dans les finances de la paroisse. Officiellement, l'abbé Hallé n'a pas démissionné et n'a pas non plus été démis de ses fonctions, mais il n'est plus, pour le moment du moins, le curé du village.

La SQ arrête Gauthier

Jean-Pierre Gauthier n'aura pas su profiter très longtemps des phéromones printanniers : libéré la semaine dernière au Palais de justice de Montréal à la suite d'un vice de forme dans le libellé de l'accusation, Gauthier a en effet été arrêté de nouveau vendredi dans un bar des Laurentides. Âgé de 33 ans, il a comparu en Cour criminelle samedi sous une double accusation de meurtre prémédité. Gauthier est soupçonné d'avoir exécuté Ronald Bourgoin et Sylvie Revah lors d'un règlement de compte survenu en 1978. Un co-accusé, Robert Decarie, qui avait lui aussi bénéficié de la mansuétude du juge Jean-Guy Boilard, court toujours et fait l'objet d'intenses recherches. Il pourrait avoir porté ses pas vers les États-Unis.

Une Corvette « volante »

Une promenade en Corvette s'est transformée en séance de jogging pour deux individus samedi, lesquels reprennent depuis ce temps leur souffle dans les cellules de la Sûreté du Québec. Ces deux jeunes hommes avaient en effet volé une Corvette le matin même dans la région de Valleyfield, et la conduisaient à plus de 150 kilomètres à l'heure sur l'autoroute 40. C'est d'ailleurs ce qui a attiré l'attention des policiers, qui se sont mis à leur poursuite. Continuant leur équipée au chant mélodieux des sirènes, les deux lascars ont dérapé et capoté, mais s'en sont toutefois sortis presque indemmes. Tellement qu'ils ont pris leurs jambes à leur cou, tenté en vain de convaincre un résident de l'endroit de les laisser téléphoner, pour finalement se faire rattraper par les policiers. Ils font maintenant face à des accusations de vol d'automobile, excès de vitesse et refus de s'arrêter.

Guy Pinard

De la prévention des incendies aux plaques de chiens!

On se souvient que l'automne dernier, l'administration Drapeau-Lamarre avait annoncé les grandes lignes d'une « normalisation » des différents services d'inspection de la Ville de Montréal, dans le but, disait-elle, de réaliser des économies et de faciliter la tâche des contribuables dans leurs démarches auprès de l'administration. Or, cette « normalisation » amène des situations que l'on pourrait qualifier de loufoques si elles n'impliquaient pas des hommes.

En effet, on a pu apprendre de M. André Cardinal, conseiller du Rassemblement des citoyens de Montréal, que quatre des 22 inspecteurs mis en disponibilité par la réduction des effectifs au Service de la prévention des incendies ont été désignés pour accomplir la tâche emballante de la perception de la taxe municipale pour les plaques de chiens! Va sans dire que cette besogne est très proche de leur formation professionnelle, et qu'elle est assimilable à du travail de prévention des incendies...

Étant en possession des noms des quatre « chanceux », j'aurais malgré tout préféré obtenir une confirmation de leur supérieur, M. Armand Lapierre, assistant-directeur du Service des permis et inspections. M. Lapierre étant absent, il devait, selon sa secrétaire, rappeler quelques minutes plus tard... il y a de cela quatre jours.

On sait que les inspecteurs de la prévention des incendies étaient au nombre de 37 lorsque M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif, a décidé de décapiter le service. Deux ont été mutés à la Circulation avec pour tâche de détourner la circulation lorsque des travaux s'effectuent dans une rue donnée. Un troisième déménagera bientôt ses pénates aux Sports et loisirs, et les 18 autres sont toujours en disponibilité et hériteront vraisemblablement de tâches aussi emballantes que nos quatre « chanceux ».

Ceux qui restent au poste sont au nombre de douze, soit deux officiers et 10 inspecteurs. Avec des effectifs aussi peu nombreux, il est bien évident que les inspections seront plus rares et plus limitées. Peut-être faudra-t-il une catastrophe majeure imputable à une imprudence qu'une inspection aurait pu déceler pour que le service soit réorganisé...

Les contrats sans autorisation du conseil

À la fin de novembre dernier, puis de nouveau tout récemment, il a été fait état dans cette chronique d'une myriade de contrats accordés directement par le comité exécutif sans recourir au Conseil municipal.

À la suite de la chronique de novembre, M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, avait demandé à Me Jean Péloquin d'examiner ces trois premiers dossiers qui avaient été soulevés. Ce qui fut fait et, par un malheureux concours de circonstances, l'avis de Me Péloquin n'a été porté à mon attention que tout récemment.

Me Péloquin, il fallait bien s'y attendre, n'a rien trouvé de répréhensible, du moins à son avis, dans les gestes du Comité exécutif. De toute manière, ce n'était pas la légalité des gestes du Comité exécutif qui était mise en cause dans la chronique de novembre, puisque la chronique présentait la réponse de la Ville aux questions de LA PRESSE à ce sujet, tout en émettant l'opinion que le bureau du président interprétait largement la Charte. Par contre, on s'interrogeait sur la manière d'agir du Comité exécutif qui, si d'aventure il élargissait cette politique d'accorder des contrats sans recourir au Conseil municipal, pourrait rendre ce dernier inopérant et ainsi placer l'opposition et les 52 p. cent d'électeurs qui ont voté pour elle sur une voie d'évitement. Même après cet avis juridique, cette façon de faire ne me paraît pas plus acceptable sur le plan de la démocratie.

Conseiller plutôt que publicitaire

Dans la chronique récemment consacrée à l'AMARC, on a qualifié son président, M. Luc Beauregard, de publicitaire. Il eût été plus juste de dire « conseiller en relations publiques ».

Une « chicane » de palais

Le numéro de mars du magazine *L'Actualité* consacre un article au Palais des congrès et expose sur la place publique le conflit larvé qui existe depuis plusieurs mois entre M. Jean Labonté, président de la Société du Palais des congrès, et M. Roger Privé, directeur général du Palais.

Tant que l'affaire ne débordait pas sur la place publique, le secteur privé préférait ne rien dire. Mais l'évolution de la situation entraînera des interventions du secteur privé (à commencer par l'Association des hôteliers de Montréal), directement auprès du ministre tuteur, M. Rodrigue Biron, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, afin de lui demander de résoudre le litige avant que cette « chicane » de palais ne laisse des traces indélébiles dans l'industrie touristique internationale.

Et, hélas, M. Biron devra visiblement choisir entre les deux hommes, leurs façons de voir les choses étant diamétralement opposées. En somme, toute solution proposée pour résoudre ce problème ne sera valable que dans la mesure où MM. Labonté et Privé ne travailleront plus ensemble. Et le secteur privé fera par la même circonstance connaître ses préférences au ministre et il faut s'attendre qu'elles aillent dans la direction de M. Privé, ce dernier ayant impressionné l'entreprise privée lors de la formation de l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal.

Quant à cet office, tout va pour le mieux pour le moment, d'autant plus que le protocole d'entente vient d'être renouvelé tant avec le gouvernement provincial qu'avec la Ville de Montréal. La prochaine assemblée générale aura lieu le 14 mars, et son premier président, M. Jean Larue, recevra sans doute des félicitations bien méritées pour avoir réussi à faire louvoyer l'office malgré les nombreuses embûches politiques rencontrées au cours de l'année.

De bons vins à moins de $7

La France à boire pour $7 et moins. Tel est le titre du dépliant que la Sopexa vient de publier et qui contient pas moins de 193 vins français de tous types et de toutes qualités, offerts à $7 ou moins. Ce dépliant pourra être d'une grande utilité si vous recherchez des vins à prix modiques et voulez vous éviter d'acheter les vins de la SAQ.

Mère Marie-du-Saint-Esprit : une candidate prochaine à la béatification

« Nous sommes dans la *chambre du souvenir*, j'aimerais que tous viennent voir ici le coeur de Mère Marie-du-Saint-Esprit... »

On recevait, hier, à la maison mère des Soeurs missionnaires de l'Immaculée Conception, sur Côte Sainte-Catherine. Les invités : une cinquantaine de neveux, nièces, petits-neveux et petites nièces de Délia Tétreault (Mère Marie-du-Saint-Esprit), la fondatrice, décédée en 1941.

PAUL ROY

Une opération de relations publiques, si on peut dire. D'expliquer soeur Gisèle Villemure, archiviste des soeurs de l'Immaculée Conception : « On a voulu la faire connaître en la présentant aux membres de sa famille. »

Et si on veut qu'elle soit connue, c'est parce qu'on s'apprête à présenter à Rome une demande de béatification. Le dossier est déjà avancé. Il contient plus de 2 500 lettres, billets et câblogrammes écrits par Délia Tétreault, en plus de nombreux témoignages recueillis auprès de ceux qui l'ont connue.

Délia Tétreault est née le 4 février 1865 à Marieville. Orpheline de sa mère en bas âge, elle est adoptée par un oncle. Elle fait ses études chez les Soeurs de la Présentation de Marie, à Marieville.

En 1883, à 18 ans, elle demande son entrée au Carmel de Montréal. Elle est refusée. La même année, on la retrouve au postulat des Soeurs grises de Saint-Hyacinthe.

« Un soir, écrit-elle, avec les postulantes, dans une petite pièce, il m'a semblé que Notre Seigneur me disait de fonder une communauté de missionnaires et d'aider à la fondation d'un séminaire semblable à celui de Paris. »

Une épidémie de fièvre l'oblige à retourner dans sa famille où elle demeure sept à huit ans. À 26 ans, elle quitte pour Montréal où elle travaillera à une oeuvre de charité pendant 10 ans.

Les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception, première communauté de soeurs missionnaires canadiennes françaises, seront fondées le mardi, 3 juin 1902. Elles logent dans une petite maison située au 900, avenue Maplewood, louée depuis le 24 février 1902.

Avec deux compagnes, Délia Tétreault fonde une école apostolique pour préparer des jeunes filles à la vie missionnaire. Le premier contingent quittera pour Canton, en Chine, le 8 septembre 1909.

À sa mort, à l'âge de 76 ans, le 1er octobre 1941, la communauté comptait 554 soeurs oeuvrant dans huit pays. Aujourd'hui, on en compte 935 oeuvrant dans 14 pays.

À l'âge de 10 ans, Délia Tétreault avait fait un rêve : « J'étais à genoux près de mon lit et tout à coup, j'aperçus un champ de beaux blés mûrs qui s'étendait à perte de vue. A un moment donné, tous ces blés se changèrent en têtes d'enfants; je compris en même temps qu'elles représentaient des âmes d'enfants païens. »

Alors qu'elle était élève chez les Soeurs de l'Immaculée Conception, à l'âge de neuf ans, la consoeur Lysiane Gagnon avait tenu le rôle de Délia Tétreault enfant dans un film sur la vie de la fondatrice. Un tableau à l'huile est resté de la scène du rêve, que les visiteurs d'hier ont pu admirer.

Deux enfants meurent dans un incendie à Québec

La Vieille capitale n'a pas été épargnée par les incendies hier, alors que deux sinistres différents provoquaient la mort de deux jeunes enfants ainsi que d'importantes pertes matérielles.

Dans un premier temps, des garçonnets de trois et quatre ans, Serge et Dany Baribeau-Brousseau, ont été la proie des flammes hier matin dans la résidence familiale de Val Bélair, en banlieue de Québec. Le feu semble avoir pris naissance dans leur chambre après qu'ils eurent joué avec des alumettes. Ils n'ont cependant pu s'enfuir, puisque leur porte était verrouillée de l'extérieur. Une enquête a d'ailleurs été instituée pour trouver une explication à cette circonstance troublante. La mère et la petite soeur des victimes ont pu s'enfuir de la maison à temps.

À Québec même, c'est au quatrième étage d'un immeuble qui en compte onze qu'un incendie s'est déclaré en début d'après-midi, forçant l'évacuation des personnes âgées et malades qui l'habitent. Ces résidents ont failli périr pour leur foi, puisqu'il semble que c'est un cierge renversé qui soit à l'origine du sinistre, mettant illico un terme à une prière qui aurait pu être la dernière. Les dommages sont évalués à $75 000.

Aucun mort sur les routes

La chose est tellement rare qu'elle mérite d'être soulignée : personne n'a perdu accidentellement la vie sur les routes québécoises ce week-end, et si ce n'était du feu qui a coûté la vie à deux garçonnets en banlieue de Québec hier, les trois derniers jours auraient été exempts de toute catastrophe.

La campagne de financement du PQ la plus difficile depuis 1976

■ QUÉBEC — Les objectifs de la campagne de financement du Parti québécois ont été « coupés » à peu près dans la même proportion que les salaires des fonctionnaires et des professeurs. Objectif 1983: $2 millions.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Le chef du parti n'a pas cherché à cacher que la campagne de cette année sera vraisemblablement la plus difficile depuis la prise du pouvoir en 1976. « C'est une opération qui demandera plus de courage et plus d'ingéniosité que d'habitude », a dit René Lévesque à ses militants, réunis en Conseil national, ce week-end.

Cet objectif de $2 millions équivaut, en fait, à 75% des sommes recueillies en 1982, tant pour les dons que pour les ventes de cartes de membres.

En réponse à une question d'une journaliste, qui cherchait à savoir dans quelle mesure le conflit avec les enseignants nuirait à la bonne marche de cette opération, le responsable de la campagne de financement, Rodrigue Biron, a déclaré que « notre parti a l'habitude de perdre et de gagner certaines portions de clientèles ». Pour l'ex-chef de l'Union nationale et ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme dans le cabinet Lévesque, c'est plutôt la crise qui pourra nuire au succès de la campagne.

Selon certains vieux militants du PQ, le problème majeur dans cette campagne de financement, ce ne sera pas tant de trouver des donateurs pour atteindre l'objectif, mais des solliciteurs, qui, jusqu'à tout récemment, venaient en bonne partie du milieu de l'enseignement et des autres secteurs public et para-public.

Rodrigue Biron fera son recrutement de solliciteurs durant la semaine du 21 mars, fera tenir des assemblées de lancement pendant la semaine du 15 avril et déclenchera l'opération sollicitation à domicile à compter du 16 avril. Cette dernière opération se poursuivra jusqu'au 14 mai, pour se terminer par un blitz le 15 mai.

Le PLQ condamne le « brasse camarade » survenu à Québec

■ « Si on avait été là, on ne serait pas rendus dans la même situation que ce gouvernement-là! » Le chef du Parti libéral du Québec, Gérard-D. Lévesque, s'adressait hier midi aux militants du comté de Vimont, à Laval. Et il n'a pas manqué de tourner un peu plus le fer dans la plaie du gouvernement du Parti québécois en abordant la question de ses relations de travail avec les syndiqués du secteur public.

PAUL ROY

Selon M. Lévesque, le PQ, depuis les sept ans qu'il est au pouvoir, n'a pas cessé de diviser les Québécois. Il s'est d'abord mis à dos les anglophones, les allophones et les hommes d'affaires, avant de s'attaquer à ses employés.

Pourtant, ajoute-t-il, « quand le gouvernement actuel était dans l'opposition, ces gens-là sortaient de l'Assemblée nationale et couraient vers les barricades, bras-dessus, bras-dessous avec les manifestants sur la rue Sainte-Catherine ».

Il considère, à l'opposé, que le PLQ a fait preuve d'une attitude responsable depuis le début du présent conflit. « Nous n'avons jamais jeté d'huile sur le feu », a-t-il lancé.

Quant au « brasse camarade » survenu au cours du week-end à Québec, il le condamne: « Notre parti n'a jamais cautionné la violence. »

Il explique que le PLQ a voté contre la loi 70 parce que le gouvernement y renie sa signature; contre la loi 105, parce qu'elle emprisonne tous les employés de l'Etat dans des décrets; et contre la loi 111, parce que malgré son nom de *Loi pour la reprise des services*, elle ne fait qu'indiquer « comment frapper plus dur ».

Il a rappelé la proposition de mise sur pied d'une commission parlementaire qu'il avait faite au premier ministre le 25 janvier. « Trois jours plus tard, René Lévesque me répondait qu'il ne pouvait accepter ma proposition pour deux raisons: pour ne pas jeter d'huile sur le feu et pour ne pas susciter de faux espoirs. On connaît la suite des événements, poursuit-il: grèves, bill 111, tous ces problèmes-là... pour arriver à cette commission parlementaire qu'il nous avait refusée un mois et une semaine plus tôt! »

M. Lévesque s'est ensuite lancé dans une envolée sur la question du chômage des jeunes à qui il a dit vouloir transmettre « un message de confiance et d'optimisme ». « Je dis à la jeunesse, venez avec nous, nous vous montrerons des voies nouvelles... Ensemble, bâtissons ce Québec! »

Avant lui, juste après l'annonce d'une soirée-bénéfice à $100 le couvert, la présidente du PLQ, Louise Robic, s'adressant aux convives libéraux, avait lancé: « Vous êtes pas tannés, vous les jeunes? Vous, les chômeurs, vous les assistés sociaux... »

Jacques Bouchard

Godin pense aux « boat-people » de l'intérieur...

■ Le ministre Gérald Godin se souviendra longtemps de ce samedi matin, 5 mars 1983.

Depuis de longues minutes il tente désespérément de franchir la dizaine de mètres qui le séparent de la porte de l'hôtel de Québec où débute une réunion du Conseil national du Parti québécois.

Pour y arriver, il devra se frayer un chemin au milieu d'une foule de manifestants déchaînés que la police ne parvient plus à contrôler. Tout autour de lui une foule haineuse l'encercle, le presse, le soulève de terre en lui vomissant des injures et en lui assénant des coups de pancartes sur la tête. Au prix d'efforts répétés et grâce aux policiers qui parvienent jusqu'à lui, il réussit à atteindre la porte où des membres du service de sécurité du P.Q. le happent littéralement et l'entraînent à l'intérieur. A l'abri.

Le ministre est livide, tendu, à bout de souffle. Presque en état de choc. Incapable de répondre adéquatement aux journalistes qui se précipitent près de lui. Dans ses yeux, pas de lueur de rage ou d'agressivité. Mais plutôt un voile sombre. De la tristesse et surtout une profonde déception, comme il le confirmera à LA PRESSE quelques heures plus tard.

Où sont donc passés nos héros?

En ce houleux samedi matin dernier, comme il semblait loin ce Gérald Godin des années soixante, vedette de la gauche, vénéré comme un héros après son emprisonnement pendant la Crise d'octobre de 70! Ce poète devenu journaliste ayant, à Québec-Presse, mis sa plume au service des syndicats, et des revendications des plus mal-aimés de la société québécoise. Qu'avaient donc fait de lui, ses anciens compagnons d'armes qui le portaient en triomphe un certain soir de novembre 1976 pour avoir réussi le pari impossible de battre dans son propre comté l'ex-premier ministre Robert Bourassa!

Et lui, que ressentait-il profondément au moment où ceux pour lesquels il a choisi de se battre lui crachaient les pires épithètes au visage?

« Beaucoup de regret et de déception. Le regret de m'être trompé sur les vrais motifs de ceux qui nous ont toujours appuyés jusqu'ici. J'avais cru naïvement qu'ils partageaient vraiment notre volonté de donner au Québec plus de justice sociale en privant au besoin les mieux nantis pour venir littéralement au secours des plus mal pris. Mais aujourd'hui, ils montrent leur vrai visage. Ils nous disent qu'ils étaient bien d'accord avec nous quand on faisait de la syndical-démocratie, c'est-à-dire, quand on clamait notre préjugé favorable aux travailleurs et que ça voulait dire pour eux plus de privilèges inscrits dans leurs conventions collectives.

« Mais aujourd'hui, alors que la conjoncture économique difficile nous force à faire des choix déchirants, non plus en faveur de ceux qui sont surprotégés mais de ceux qui n'ont plus rien, ils ne veulent rien lâcher et défendent par tous les moyens, même la violence et l'intolérance, leur statut de privilégiés de la société. C'est là que je vois combien j'ai pu me tromper sur eux et c'est ça mon grand regret. »

Les boat-people de l'intérieur

Quand on a été identifié comme un ténor de la gauche québécoise et que, devenu ministre, on se fait chahuter de telle façon par des syndiqués, on doit se poser de sérieuses questions sur une certaine déviation idéologique personnelle?

« Pas du tout. Je ne renie absolument rien de ce que j'ai déjà dit ou écrit. Je pense exactement la même chose fondamentalement. Aujourd'hui, samedi, la vraie gauche, celle qui est responsable, se trouve à l'intérieur à chercher des solutions pour jouer vraiment son rôle auprès des plus malchanceux. Pas dehors à hurler pour ses privilèges et à excommunier ceux qui veulent vraiment appliquer la social-démocratie. Et non plus seulement la syndical-démocratie. »

Et l'avenir alors, comment se dessine-t-il pour le syndicalisme québécois dans ce contexte?

« Malgré ma déception et mon regret face à ceux que je considère encore mes amis, je garde espoir. L'espoir qu'un jour où l'autre, inévitablement, s'effectuera une sorte d'osmose entre deux de leurs plus profondes préoccupations. Celle pour les plus malheureux et les plus exploités partout ailleurs dans le monde et l'autre, ici, de jouer un rôle de plus en plus corporatiste pour défendre leurs situation confortable aux dépens, justement, de nos propres citoyens largement moins chanceux qu'eux. J'ai l'espoir qu'à force de se battre pour tous les *boat-people* du monde entier ils vont finir par se préoccuper ici de *boat-people* de l'intérieur... ».

Le regard de Gérald Godin est graduellement redevenu plus serein. Une lueur d'espoir perce maintenant dans l'ombre de sa déception. L'espoir qui lui est absolument essentiel pour continuer à livrer ce qu'il estime être depuis toujours son combat personnel d'homme de gauche. Malgré tout.

L'AIR PLUS* roule à nouveau!

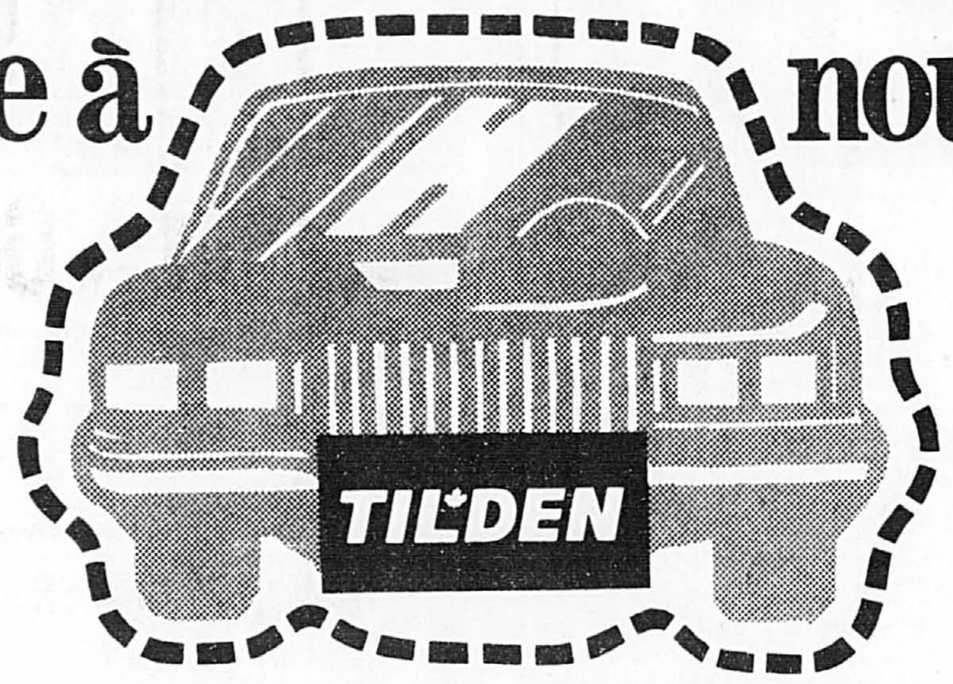

Maintenant, en volant avec Nordair, vous pouvez rouler avec Tilden... sur la plupart des parcours de Nordair.

L'Air Plus redémarre. Et plus que jamais, c'est avantageux! Car maintenant, en voyageant avec l'Air Plus, vous obtenez une voiture de location Tilden de votre choix**, pour une durée de 24 heures, comprise dans votre billet aller-retour... sur presque tous nos parcours. Et ce n'est pas tout!

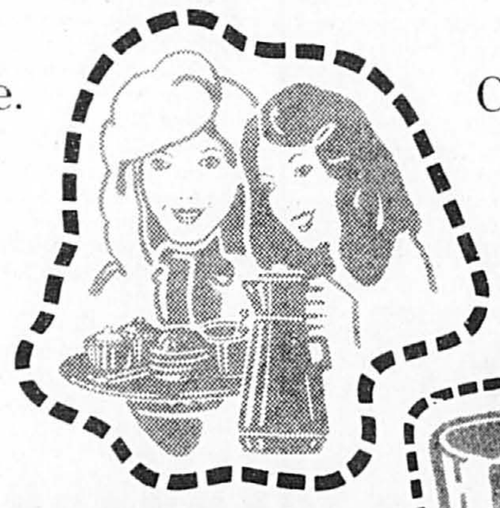

Comme par le passé, nous vous offrons un service personnalisé et un cocktail pendant l'envolée. Et tout ceci ne requiert qu'un simple coup de fil. Alors, contactez votre agent de voyages ou Nordair: (514) 636-7670. Volez... et roulez avec l'Air Plus!

DE MONTRÉAL VERS: Départs: (lundi au vendredi)	
Toronto	7h, 8h25, 16h30, 17h30, 18h30
Hamilton	7h45, 12h45, 16h30, 18h40
Thunder Bay	7h, 17h30
Sault Ste. Marie	7h
Winnipeg	7h

*AIR PLUS est le nom déposé des forfaits mis sur le marché par Les Voyages Nordair.
Les Voyages Nordair est le nom et la raison sociale enregistrés par Les Voyages Treasure Tours Inc. Détenteur d'un permis du Québec.

**Offert sur le réseau central de Nordair, à l'exception de Pittsburgh et Dryden. Le choix entre une voiture A, B, C ou D dépend de la disponibilité et de la limite du kilométrage allouée. L'essence, la taxe et le kilométrage excédentaire—s'il y a lieu—sont en supplément. Le programme-cadeau Tilden (où il s'applique) n'est valable que pour le second jour de location. Vous devez avoir 21 ans révolus et satisfaire aux exigences habituelles de Tilden.

LES VOYAGES NORDAIR

Un taux de financement exceptionnel!

9,9% TAUX ANNUEL

Offert en exclusivité sur les modèles Spirit, Concord et Renault 18 1982 en inventaire.
Venez nous rencontrer pour connaître tous les détails

LAREAU AUTOMOBILES INC.
1824 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 937-9551

Jusqu'au 31 mars 1983 seulement. Taux offert sur une somme prêtée de 6 000$ maximum pour une durée de 36 mois. Non applicable à l'achat de flottes.

RENAULT American Motors

Des manifestants ont asséné des coups de pancartes sur la voiture du premier ministre Lévesque.
Téléphoto CP

Intimidation et vandalisme au Conseil national du PQ

■ QUÉBEC — Le «Samedi des pancartes» aura finalement fait plus de peur que de mal.

Le sang-froid combiné de la police municipale de Québec et du service d'ordre du Parti québécois ont permis d'éviter, en fin de semaine, que le conseil national du PQ ne donne lieu à un autre «Samedi de la matraque».

PIERRE VENNAT

Toutefois, ce qui devait constituer une protestation symbolique de syndiqués du secteur public contre le PQ a vite viré à l'intimidation et au vandalisme, lorsque les dirigeants syndicaux ont perdu le contrôle de leurs troupes.

Heureusement pour les manifestants, et contrairement à il y a 20 ans, les policiers municipaux de Québec, sous la direction du responsable du service de la gendarmerie, l'inspecteur Jean Hamilton, n'ont pas répliqué à la provocation, malgré les bousculades et les nombreux coups qu'ils ont encaissés.

Ils n'ont pu empêcher toutefois des dizaines de manifestants en délire de se livrer à de véritables actes d'intimidation et dans certains cas de violence physique et de vandalisme.

Plusieurs ministres, notamment Mme Denise Leblanc-Bantey et MM. Camille Laurin, Denis Lazure et Gérald Godin ont dû affronter les manifestants et ont été plus ou moins sévèrement bousculés. M. Godin, entre autres, a été durement frappé par des pancartes et en portait encore les marques au bras quelques heures plus tard.

L'épouse du ministre des Finances, Mme Alice Parizeau, a elle aussi été fortement bousculée. Mme Parizeau, écrivain de profession, a comparé ce genre de manifestations à celles de la république de Weimar, il y a un demi-siècle, alors que pendant que les démocrates tentaient de trouver une solution aux problèmes de l'Allemagne, Hitler et ses hordes manifestaient à l'extérieur contre tous ceux qui ne pensaient pas comme eux.

Les vitres de plusieurs limousines ministérielles ont été endommagées, notamment celles des ministres Camille Laurin, Denis Lazure et Marc-André Bédard ainsi que l'une des voitures d'escorte du premier ministre Lévesque. Dans le cas de M. Lazure, les manifestants ont même tenté de virer sa voiture à l'envers. Le ministre s'en est tiré sans trop de mal mais un manifestant a été arrêté lors de l'échauffourée et sera accusé de voies de faits sur les personnes du ministre et d'un policier.

Pour plusieurs délégués, l'accès à l'hôtel où se tenaient les assises constitua un véritable cauchemar. Plusieurs en effet se firent non seulement insulter et coller au dos un macaron où il était écrit: «Si piquer, c'est voler, un péquiste, c'est un voleur», mais durent subir des bourrasques, assez fortes et se frayer un passage, souvent fort étroit, rendu possible seulement lorsque les policiers jouaient des bras.

Ceux qui, plus nerveux, tentaient de répliquer, étaient bousculés sans ménagement. Mais, malgré tout, le pire fut évité.

Le directeur général du PQ, Gilles Corbeil, qui dirigeait un service d'ordre formé de quelque 50 bénévoles, avait décidé de tout faire pour éviter l'affrontement et son groupe était confiné à l'intérieur du lobby de l'hôtel.

De concert avec la police municipale et le service de sécurité de l'hôtel, il fut décidé que les délégués devaient tous entrer par la porte centrale. Ce faisant, on obligeait les délégués à affronter la populace mais on minimisait quand même l'ardeur belliqueuse des manifestants. En un mot, il fut jugé préférable d'endurer les quolibets et les bourrasques plutôt que de provoquer des batailles rangées.

Les hommes de l'inspecteur Hamilton, d'ailleurs, avaient rangé casques et matraques et affrontaient les manifestants à mains nues. Au début, d'ailleurs, vers 8 et jusqu'à 9 heures, le tout se déroula dans une relative bonne humeur, un «commando» de fonctionnaires réussissant, drapé de noir, à aller porter jusqu'à la porte de l'assemblée le cercueil de la démocratie pendant qu'au dehors la troupe du Théâtre Parminou déridait les manifestants.

Ce n'est que vers 9 heures, sans que l'on sache pourquoi, que la sauce se gâta pendant plus d'une heure.

Des bousculades, il y en eu donc plusieurs. Mais malgré les bourrades, malgré les pare-brises de certaines limousines ministérielles brisées, malgré les cravates et les couvre-chaussures que certains policiers ont perdus, il n'y eut pas de réplique policière, à la surprise de plusieurs.

Samedi midi, alors que les manifestants s'étaient enfin dispersés, Gilles Corbeil et Jean Hamilton estimaient avoir gagné leur pari: ils n'avaient pas pu éviter «le samedi des pancartes», mais, au moins, Québec n'avait pas connu de nouveau «Samedi de la matraque».

Un nouveau «Samedi de la matraque» aurait terni l'image gouvernementale. Le «Samedi de la pancarte» risque de n'avoir terni que l'image syndicale.

EN BREF

Pas de vote de confiance

■ Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, n'aura pas à faire face à un vote de confiance lors du prochain congrès du Parti québécois. Les membres du Conseil national du parti ont en effet rejeté en fin de semaine par une large majorité une résolution qui aurait forcé la tenue d'un scrutin pour tout candidat à un poste. Advenant l'adoption d'une telle résolution, M. Lévesque aurait dû faire face à un vote de confiance lors du prochain congrès du parti prévu pour le printemps 1984, ou à un scrutin en règle si un autre candidat briguait les suffrages au poste de président de la formation politique. Depuis la fondation du PQ en 1968, M. Lévesque n'a vu son leadership contesté qu'une seule fois. C'était en 1971, lorsque M. André Larocque, avait soumis sa candidature. M. Lévesque l'avait emporté avec 80 p.cent des suffrages. M. Larocque est aujourd'hui sous-ministre au gouvernement.

Voie de l'affrontement

■ A la suite de la diffusion d'un document gouvernemental intitulé « As-tu 12 minutes? », la CEQ a déploré samedi, dans un communiqué, que le ministre de l'Education ait opté « pour la voie de l'affrontement et de la provocation à l'égard des syndiqués et ce en pleine trêve et en pleine commission parlementaire ». Selon la CEQ, M. Laurin a pris une lourde responsabilité « en préparant sournoisement son document méprisant et mensonger alors même que les représentants syndicaux des enseignants et enseignantes ont tout mis en oeuvre pour s'expliquer clairement sur le fond des enjeux et pour mettre de l'avant des propositions majeures de compromis et de règlement ».

Léger, micro en mains

■ L'ancien ministre Marcel Léger a été surpris en fin de semaine à réaliser des entrevues avec des ministres et des députés du gouvernement. Il faut dire que celui-ci, qui est toujours député de Lafontaine, travaille comme journaliste pigiste à la station CJMS de Montréal et alimente ainsi son émission. M. Léger n'est pas le seul député-journaliste puisque le député libéral de Hull, Gilles Rocheleau, anime une émission à la radio dans l'Outaouais. Il est néanmoins étonnant de voir le député, microphone à la main, interroger ses collègues de l'Assemblée nationale.

La tristessse de 11h30

■ Visiblement, le ministre Jacques Parizeau n'a pas prisé le fait que l'exécutif du parti se soit prononcé contre l'article 28 de la loi 111. Il a souligné durant la discussion que l'exécutif avait exprimé sa tristessse à 11h30 la veille alors que la loi 111 « n'a pas été déposée hier ». Louise Harel, députée de Maisonneuve, devait rétorquer que c'était faire injure à l'exécutif que de parler de l'heure tardive où la résolution a été adoptée.

Une « toune » signée Venne

■ C'est le compositeur Stéphanne Venne qui a écrit les paroles et musique de la « toune » qui servira à la campagne de financement du PQ. Il a été ovationné par les délégués.

NATIONALISATION D'UNE RAFFINERIE

Pétrobec: Léger reçoit l'appui des militants

■ QUÉBEC (PC) — Les militants du Parti québécois ont exigé hier que leur gouvernement nationalise une raffinerie et procède à la mise sur pied de Pétro-Québec.

Une résolution en ce sens a été adoptée à la réunion que le Conseil national du parti tenait à Québec.

C'est le député de Lafontaine, M. Marcel Léger, qui a défendu la résolution en expliquant que l'entreprise serait rentable.

Selon l'ex-ministre, « c'est le temps d'acheter » une raffinerie puisque trois compagnies (Texaco, Esso et BP) ont annoncé depuis quelques mois la fermeture des installations qu'elles possédaient dans l'Est de Montréal.

M. Léger a affirmé que cette nationalisation permettrait de conserver au Québec des emplois qui, autrement, iront en Ontario.

La résolution a été adoptée par une forte majorité des 300 délégués à la réunion péquiste.

Une autre politique votée par le Conseil national coûtera environ $200 millions en fonds public si le gouvernement décide d'aller de l'avant.

Les militants péquistes ont demandé la parité des prestations d'aide sociale versées aux jeunes de moins de 30 ans avec celles versées aux 30 ans et plus.

Actuellement, un jeune de 18 à 29 ans reçoit mensuellement $144 en aide sociale mais touche $394 dès qu'il atteint 30 ans.

Le porte-parole du PQ à l'Assemblée nationale dans le dossier des jeunes, le député Jean-Pierre Charbonneau de Verchères, s'était pourtant prononcé contre la résolution devant les délégués.

Il a fait valoir que cette augmentation des prestations d'aide sociale coûterait $200 millions par année. « On ne sera pas capable de livrer la marchandise », a-t-il dit. Les péquistes ne l'ont pas suivi, préférant adopter la résolution.

Autres résolutions

Parmi les autres résolutions adoptées par le Conseil national, on note celle demandant la mise en application des recommandations de la Commission Jean sur l'éducation des adultes et celle demandant la tenue d'un sommet économique sur le financement agricole.

Au nom du principe des droits et libertés de la personne, les délégués ont toutefois rejeté une demande des péquistes du comté de Sauvé pour qu'il soit interdit aux enseignants d'envoyer leurs propres enfants à l'école privée « afin de les rendre davantage responsables de la qualité des services qu'ils offrent ».

Nous pouvons faire l'entretien de votre voiture le samedi

CENTRES GO GOODYEAR

MISE AU POINT DE 12 mois GARANTIE

49.95 4 CYL.
58.95 6 CYL. 68.95 VOITURES V6 ET 8 CYL

ALLUMAGE NON-ÉLECTRONIQUE 8,50 $ EN SUS
La plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées. Nous vérifions les systèmes de charge, de démarrage et du moteur et posons des bougies d'allumage neuves. Comprend jusqu'à 3 analyses additionnelles du moteur et réglages de mise au point effectué sans frais supplémentaires pendant l'année qui suit l'entretien original.

GARANTIE GOODYEAR

Votre mise au point Goodyear comprend une garantie écrite de 12 mois complets. Cette garantie est basée sur la mise au point décrite sur la facture originale, pièces et main-d'oeuvre comprises. Renseignez-vous sur les garanties de tous les entretiens mécaniques Goodyear honorées dans les Centres Go d'un littoral à l'autre du Canada.

ENTRETIEN DES FREINS
VOTRE CHOIX 89.95 LA PLUPART DES VOITURES
2 FREINS AVANT À DISQUE OU 4 ROUES, FREINS À TAMBOUR

Nous posons des garnitures/plaquettes de freins de première qualité en amiante, regarnissons les roulements des roues avant, faisons le ponçage des rotors/tambours, vérifions les autres pièces des freins et faisons l'essai sur route des véhicules. Léger supplément pour plaquettes métalliques de disque. Pièces et main-d'oeuvre comprises.

HUILE, FILTRE ET LUBRIFICATION
17.95
Nous posons un filtre à huile FRAM neuf, versons jusqu'à 5 litres d'huile à moteur QUAKER STATE 10W30 dans le moteur et faisons une lubrification complète du châssis avec QUAKER STATE. Nous faisons l'entretien de la plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées.

L'engagement DU CENTRE GO
Notre engagement envers chacun des clients du Centre Go est le suivant :
- effectuer un entretien professionnel à tous les points de vue ;
- n'effectuer que le travail nécessaire et autorisé ;
- retourner toutes les pièces usées ;
- expliquer et détailler chaque travail effectué ;
- honorer toutes nos garanties d'entretien à l'échelle nationale ;

VENTE DE BATTERIES POWERGUARD 10.00 DE RABAIS, N'IMPORTE QUELLE DIMENSION

La meilleure batterie sans entretien de Goodyear. Jusqu'à 40% plus de puissance que les batteries d'équipement d'origine. Garantie au prorata de 60 mois.

CENTRES GO GOODYEAR
Vente en vigueur dans les Centres Go Goodyear suivants.
MÉCANICIEN EN DEVOIR LE SAMEDI
Consultez le directeur pour d'autres aubaines de pneus !
Soyez prudent — Téléphonez pour prendre rendez-vous

MONTRÉAL 5750, ch. Cote-de-Liesse 731-6471
MONTRÉAL 2615 est, rue Ontario 527-8364
CENTRE-VILLE, MONTRÉAL 11 est, boul. de Maisonneuve 849-8031
9170 est, rue Sherbrooke 352-2662
LAVAL (CHOMEDEY) 1250, boul. Labelle 688-3575
* ST-LAURENT 1340, Montée-de-Liesse 334-9312
LASALLE 1870, av. Dollard 363-0633
DOLLARD-DES-ORMEAUX 4910, chemin des Sources 684-9532
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3614, boul. Saint-Jean 620-2341
SAINT-LÉONARD 9255, boul. Lacordaire 325-3280
MONTRÉAL 5135, rue Papineau 527-9854
VERDUN 4000, av. Verdun 761-4568
AHUNTSIC 10220, boul. Saint-Laurent 381-2591
LAVAL (PONT-VIAU) 366, boul. des Laurentides 667-0210
CHÂTEAUGUAY 104, rue d'Anjou 691-3160
SAINT-MICHEL 3845 est, rue Jean-Talon 729-4394
LONGUEUIL 85, boul. Sainte-Foy 679-5250
* VILLE D'ANJOU 8301, boul. Métropolitain 354-7444
MONTRÉAL-NORD Centre du Pneu Fleury 3950 est, Fleury 328-2835
* Lundi à vendredi 7h30 a.m. à 5h30 p.m. Samedi: Fermé.

TOUS LES MAGASINS : Lundi à vendredi : 7h30 a.m. à 6h p.m. Samedi : 7h30 a.m. à 5h p.m.
ON S'ATTEND TOUJOURS À PLUS • COMMUNIQUEZ AVEC NOUS !

Rencontrer
une personne avec les mêmes goûts, les mêmes affinités

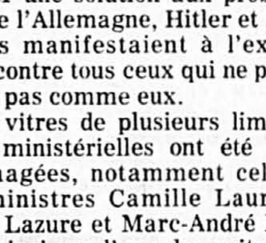

AIMER PARTAGER
N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son coeur?
ENFIN!
«DONNER UN VISAGE À VOS RÊVES»
OUVERT: 10h à 21h
524-1176
Institut de la Recherche Humaine
847, rue Cherrier
(Metro Sherbrooke) Montréal
Québec 529-3363
Chicoutimi 696-1666

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
directeur de l'information

L'effort que doit consentir Québec

Les événements ayant marqué samedi la réunion du conseil national du Parti québécois illustrent, en modèle réduit, les changements sociaux et politiques que vit présentement la société.

Premier acte: les syndiqués du secteur public, les cotisants de la CEQ en particulier, qui formaient naguère la clientèle privilégiée de ce parti, n'hésitent plus maintenant à conspuer rageusement les militants péquistes et à attaquer, physiquement dans certains cas, les ministres du gouvernement. Cette explosion de colère et de dépit, quoi qu'en dise le premier ministre, n'est pas seulement un phénomène marginal de fanatisme ou le fait de quelques forcenés. Il s'agit d'un courant plus profond qui exprime — avec des excès parfois déplorables comme celui de samedi — le sentiment majoritaire des salariés de l'État. C'est aussi l'éclatement de la coalition naturelle constituée du mouvement syndical, des groupes populaires et du PQ. Faute d'alternative satisfaisante, les directions syndicales pourraient encore se résigner à appuyer les candidats et les politiques de M. Lévesque. Mais l'association qui les unissait, si elle survit, ne sera jamais plus aussi étroite.

Deuxième acte: le comité exécutif du PQ, dont les membres s'inscrivent d'ordinaire dans une perspective plus progressiste de la société, ont tenu à déplorer publiquement les dispositions excessives de la loi 111. Ce sursaut de fidélité à leurs idéaux démocratiques leur a naturellement valu la réprobation du premier ministre. Ce comportement des dirigeants du parti, dont plusieurs sont véritablement déchirés entre leurs convictions et leur loyauté, rejoint celui d'un grand nombre d'intellectuels du Québec dans la crise actuelle. Ceux-ci sont en proie à une profonde ambivalence, si gênante pour leur conscience qu'ils souhaiteraient se retrouver dans la liberté ou l'irresponsabilité de l'opposition.

Troisième acte: au terme d'un débat vigoureux, le conseil national du PQ approuve par une forte majorité la position du gouvernement. Sans être porteurs de mandats explicites, ces délégués traduisent de la sorte, malgré toutes les réserves formulées, le sentiment qui prévaut dans leurs milieux respectifs. Au-delà des heurts et des regrets, les orientations du pouvoir politique sont donc accordées à la volonté de la base. Et celle-ci, on l'aura noté, n'hésite pas à récuser et même à désavouer les conclusions de ses élus de l'exécutif au sujet de la loi 111. L'autorité du premier ministre en est raffermie.

Ainsi, contraint par la crise économique et l'impasse budgétaire de remettre en cause ses orientations sociales, le gouvernement issu du Parti québécois s'est engagé au cours de l'année écoulée dans une voie diamétralement opposée à celle que lui auraient normalement indiquée son programme, son discours passé et l'esprit de ses principaux animateurs. Or, les militants viennent de cautionner ce choix.

M. Lévesque et ses collègues seraient-ils par là justifiés d'en conclure qu'ils n'ont aucune concession à faire aux enseignants? Le réalisme le plus élémentaire, les conditions de la stabilité scolaire et l'examen attentif des dossiers auquel achève de se livrer aujourd'hui la commission parlementaire extraordinaire commandent au contraire, plus qu'un assouplissement, une révision sensible des positions du gouvernement. Celui-ci doit en effet consentir à l'entreprise de rapprochement qui lui est proposée sous forme d'un «conseil de sages» ou d'un «observateur actif» afin de mettre au point un régime pédagogique plus respectueux des réalités du milieu scolaire, moins lourd en tout cas pour les enseignants que celui qui découle des décrets.

Pour atteindre, du moins en partie, le résultat souhaité par ceux qui se sont présentés devant les parlementaires réunis en commission, on conçoit difficilement que le gouvernement puisse faire l'économie complète des quelque 80 ou 100 millions dont M. Parizeau prétend ne pouvoir disposer en aucun cas. C'est à cette condition, en effet, que le Québec pourrait passer de la trêve à l'entente, et de l'entente à la paix scolaire.

Michel ROY

La FTQ dans le capital de risque

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) vient de lancer l'idée d'un fonds d'investissement de quelques centaines de millions de dollars à être constitué à même des cotisations volontaires de ses membres.

On ne peut qu'applaudir. On ne peut qu'en féliciter son président, M. Louis Laberge, à qui l'on attribue la paternité du projet.

Ces millions qu'on placerait dans ce fonds appelé «Fonds de la solidarité» pourraient aider, croit-on, à créer ou à maintenir 45,000 emplois. On s'intéresserait principalement au secteur de la petite et moyenne entreprise (PME). Avec les taux d'intérêt élevés, la PME a souvent de la difficulté à trouver du capital de risque pour se maintenir à flot ou prospérer. Le Fonds de la solidarité viendrait donner le coup de pouce nécessaire.

Le conseil d'administration qui sera appelé à gérer le fonds sera évidemment composé majoritairement de syndiqués, mais il s'adjoindra aussi des représentants du gouvernement, du monde des affaires et de la finance. On devrait avoir là une garantie de sérieux et de compétence.

La FTQ compte, et avec raison, que le gouvernement acceptera d'élargir son Régime d'épargne-actions (REAQ) de façon à permettre aux travailleurs syndiqués, qui investiront dans le fonds, de déduire leurs cotisations de l'impôt. Le gouvernement pourrait difficilement refuser cet encouragement à l'investissement. Ne cherche-t-il pas justement depuis des mois à réduire la masse salariale des employés de l'État en vue de dégager des fonds pour la relance économique?

En réalité, ce qu'on aurait là, si le projet se matérialise, ce sont des travailleurs qui décideraient de s'aider eux-mêmes, qui décideraient de prendre des risques, de s'impliquer dans la recherche et le maintien d'emplois qui pourraient être les leurs ou ceux de camarades syndiqués comme eux.

Cet intéressement dans l'entreprise pourrait constituer une expérience extrêmement enrichissante. Ces travailleurs qui retireraient des profits d'une entreprise jouissant d'une bonne productivité et bien gérée verraient sûrement leur conception du rôle du capital se modifier au moins quelque peu.

À son stade actuel, le projet ne prévoit pas de prises de contrôle à l'aide de ces fonds syndicaux. L'investissement syndical demeurerait minoritaire. Il n'en reste pas moins qu'il y aurait participation au processus de décision.

En contre-partie, s'il y a participation au processus décisionnel, le rôle du syndicat dans une telle entreprise devrait nécessairement être révisé. Le syndicat pourrait difficilement combattre une décision à laquelle d'autres syndiqués auraient participé. Il devrait être conscient aussi que ses exigences, y compris au chapitre de la protection de l'environnement, pourrait avoir des répercussions sur la santé économique de l'entreprise.

Surtout, de façon générale, il y aurait lieu de remplacer la confrontation par la concertation. Les relations patronales-syndicales ne pourraient plus être les mêmes. La paix sociale en bénéficierait sûrement.

Vincent PRINCE

Droits réservés

RÉFLEXIONS SUR LA CONJONCTURE

1) Les difficultés du changement

Ministre des Affaires sociales du Québec, l'auteur livre aux lecteurs de LA PRESSE les réflexions que lui inspire la crise sociale.

Le temps n'est pas à l'auto-justification ni à la critique acerbe et partisane. Le temps est encore moins à l'oubli; au contraire, il nous faudra nous souvenir le plus longtemps possible des événements des dernières semaines, la mémoire de nos errements constituant le seul remède pouvant en prévenir la répétition.

Pierre-Marc JOHNSON

Il faut se garder aussi de donner priorité à la recherche de coupables plutôt qu'à la recherche de la vérité. Peut-être pourrions-nous nous inspirer avec profit de l'attitude populaire courante qui, en renvoyant dos à dos le gouvernement et le monde syndical, refuse de renier une partie de soi-même au profit d'une autre et oblige à un comportement responsable vis-à-vis des contradictions et des insuffisances qui sont le propre de toute notre société.

La vérité n'est pas simple. Avant de porter jugement, mieux vaut examiner avec beaucoup d'attention les faits: même à ce niveau, la démarche demeure difficile et le piège du débat stérile nous guette au détour d'arguments rabâchés pendant de longs mois d'incompréhension. Si on veut s'en sortir, peut-être faut-il rechercher une perspective nouvelle.

Pourquoi, par exemple, ne pas explorer d'abord ce qui nous unit plutôt que ce qui nous sépare? Nous sommes tellement préoccupés par nos chicanes de famille que nous avons perdu de vue ce qui crève pourtant les yeux de bien du monde: sans prétendre qu'il s'agit d'un bloc monolithique, il faut bien constater que ceux qui s'affrontent depuis quelques semaines partagent tout de même à la base une même idéologie politique, un même idéal de société.

Le Parti québécois s'est bâti et structuré depuis 15 ans autour des forces vives du peuple québécois qui ont investi les services publics car elles voyaient là l'espoir en l'avenir. Bien sûr, le mouvement était déjà enclenché et aucun parti politique ne peut s'arroger le mérite de ce qui fut d'abord et avant tout le réveil d'un peuple, mais il n'en demeure pas moins que depuis 1968, les porteurs du flambeau de l'espoir se sont ralliés en majorité à l'idée de l'émergence, de l'affirmation et de l'émancipation d'une entité québécoise suffisamment forte et sûre d'elle-même pour assumer sa propre destinée. Et cette idée, le Parti québécois l'a entretenue, la nourrit et tente de la concrétiser dans la réalité du quotidien. Cet idéal nous a permis de progresser à un rythme extraordinairement rapide.

Dévalorisés, déconsidérés et isolés sur un continent indifférent à notre culture, incapables de nous intégrer dans le monde de la finance et de l'industrie sans renier une partie essentielle de ce que nous sommes, nous avons profité d'une conjoncture historique extrêmement favorable depuis un quart de siècle pour tailler notre place au soleil parmi les peuples de la terre. Il y a 25 ans à peine, le taux de scolarisation du Québec était le plus bas parmi les pays d'Occident. L'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation n'existaient que dans les projets des visionnaires et des idéalistes. Hydro-Québec n'était qu'un tigre de papier et nous n'avions à peu près aucun contrôle sur nos ressources naturelles. Oui, nous avons beaucoup changé.

La fonction publique québécoise et le personnel des hôpitaux ont connu d'importantes mutations, à l'échelle de l'évolution du Québec qui, d'une entité «provinciale» au sens péjoratif du terme, est devenu un état des plus dynamiques et prospères tant sur le plan culturel que sur le plan économique.

Le syndicalisme aussi a beaucoup évolué, surtout dans le secteur public qui s'est voulu locomotive pour entraîner l'ensemble de la société vers un avenir meilleur, à l'image des idéaux généreux qui restent nôtres. Le personnel de nos écoles, de nos établissements de santé et de services sociaux n'est plus sous-payé ni soumis à l'arbitraire politique ou patronal. Il jouit d'avantages sociaux et d'une sécurité d'emploi qui fait l'envie des travailleurs et travailleuses du secteur privé. Malgré toutes les nuances, toutes les réserves et toutes les réductions que l'on voudrait faire subir à cette réalité, on ne peut pas la nier. Le Parti québécois, pas plus que le gouvernement qu'il a porté au pouvoir, n'ont renié leurs idéaux. Mais que s'est-il donc passé depuis un an pour que nous soyons à ce point déchirés sur les moyens à utiliser pour les poursuivre?

La réalité du changement et de la crise économique

L'explication se retrouve dans le changement: il ne s'est pas arrêté mais des facteurs conjoncturels importants jouent cette fois contre nous. L'économie mondiale connaît maintenant des moments fort difficiles. Voilà donc que se terminent 20 années de vaches grasses où le gouvernement pouvait sans crainte augmenter son budget de 20% annuellement.

Au pays du Québec, la réalité de la crise économique est devenue inéluctable. Nous la ressentons quotidiennement de mille et une façons. Près de un demi-million de Québécois et de Québécoises sont en chômage, un nombre égal dépend de l'aide sociale. Les taux d'intérêt au Canada ont atteint pendant deux ans des sommets ahurissants dont l'industrie québécoise de la construction et le marché de la consommation commencent à peine à se remettre. Notre richesse collective a diminué en un an de 6% et cette baisse se répercute sur notre pouvoir d'achat de manière de plus en plus tangible. On pourrait aussi élaborer sur la vulnérabilité plus grande du Québec aux effets de la crise, mais tel n'est pas notre propos. Il importe cependant de remarquer que le Québec fut l'un des premiers endroits frappés, ce qui rendait plus difficile et plus longue la prise de conscience collective.

Nous savons de la crise qu'elle est mondiale et universelle. Aux États-Unis, on compte 12 millions de chômeurs, 1,5 million au Canada et 32 millions pour les pays de l'OCDE. Les multinationales comme les PME éprouvent d'énormes difficultés. Le syndicalisme n'en est pas exempt, dans le secteur privé à tout le moins où centrales et fédérations, qui perdent des cotisants par dizaines de milliers, se voient acculées comme tout autre employeur à des mesures très contraignantes: mises à pied, coupures de salaire, semaines de travail réduites et mises à la retraite anticipée.

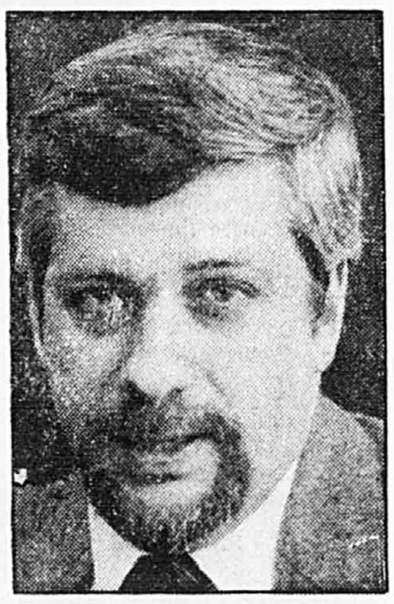

La crise est d'abord et avant tout **économique** mais elle se répercute sur le plan social en générant du chômage et en affectant aussi nos institutions publiques, financées à même des fonds publics dont l'importance diminue avec la récession économique et la diminution des paiements de transferts fédéraux. Malheureusement, les besoins auxquels répondent ces institutions demeurent inchangés — quand ils n'augmentent pas. Le gouvernement n'a jamais prétendu que le secteur public fût responsable de cette crise. Il a affirmé cependant, ce qui est indéniable, que le rythme d'accroissement des dépenses du secteur public menace de déborder la capacité de payer de l'État, d'où la nécessité de s'adapter très rapidement aux nouvelles contraintes.

Ce processus d'ajustement se traduit depuis deux ans par le phénomène des «compressions budgétaires». Il est le résultat — et nous l'avons toujours présenté ainsi — d'un choix exercé par le gouvernement. Devant une croissance des dépenses supérieure aux revenus de l'État, on pouvait augmenter les revenus par la taxation ou recourir aux emprunts, ou alors on pouvait choisir de diminuer les dépenses. Le gouvernement a jugé plus sage cette dernière solution. On peut, évidemment, remettre ce choix en question, comme certains l'ont fait, mais cela déborde du domaine des faits auxquels nous avons choisi de nous restreindre.

En posant ce choix, le gouvernement déclenchait fatalement une réaction en chaine et devait s'attendre à des réactions de frustration. Par définition, les processus d'adaptation et de changement demandent des personnes impliquées un effort accru. Cela est encore plus vrai lorsque le changement se fait dans le sens du plus au moins, comme c'est le cas présentement. Les employés de l'État subissent ainsi au niveau de leur cadre de travail une partie des effets de la crise économique, mais dans leur cas l'entreprise (hôpital, école ou ministère) ne peut pas fermer.

En s'opposant comme ils l'ont fait aux décisions du gouvernement, des travailleurs et travailleuses du secteur public exerçaient un droit reconnu dans notre société: celui de la liberté d'opinion et d'expression. Les circonstances entourant l'exercice de ces droits demandent cependant à être commentées.

Demain: Les droits, la démocratie et la réalité économique.

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Quebecair

Le gouvernement du Québec est prêt à fermer les hôpitaux, à rompre les contrats qui le lient aux fonctionnaires et à réduire dangereusement les services sociaux pour épargner de l'argent. Il se refuse toutefois à s'astreindre à de telles économies lorsque vient le temps de maintenir la flamme sacrée du nationalisme, quelqu'en puisse être le prix.

C'est la seule interprétation qu'on puisse donner aux affirmations du ministre québécois des Transports, Michel Clair, qui s'est dit prêt à nationaliser Quebecair si les négociations avec Ottawa ne permettent pas de rescaper le transporteur aérien.

Quebecair vole allègrement vers le désastre financier. La compagnie a perdu $22 millions l'an dernier; sa dette à long terme totalise $74 millions; toutes ses opérations sont profondément déficitaires; le gouvernement provincial y a déjà englouti — ou promis de le faire — quelque $50 millions; en plus, il faudrait y investir encore de nombreux millions pour la rentabiliser.

Par ailleurs, toute opération de sauvetage impliquerait une collaboration étroite d'Ottawa et, de toute évidence, d'Air Canada. Sur sa seule lancée, sans l'apport administratif et les économies que permettrait la collaboration d'Ottawa et d'Air Canada, le Québec a peu de chances de relancer intelligemment Quebecair...

Investir de nouveaux millions dans la vorace caisse de Quebecair serait faire preuve de maladministration. Si les deux gouvernements ne peuvent s'entendre sur l'avenir du transporteur aérien, on devrait le laisser crever de sa belle mort.

Ottawa doit assumer, sans nul doute, une part de responsabilités dans la crise qui secoue Quebecair, comme le prétend le Québec. Des blâmes beaucoup plus sévères doivent toutefois être infligés au gouvernement provincial. C'est le Québec, en 1981, alors que les problèmes financiers de Quebecair se dessinaient à l'horizon, qui a refusé l'offre de Nordair d'acheter le transporteur québécois, sous prétexte que Nordair appartenait à Air Canada.

The Gazette, Montréal, 5 mars

Télégramme au premier ministre

À M. René Lévesque
Premier ministre du Québec

Monsieur le premier ministre,

La Fédération des femmes du Québec souhaite vivement que le 8 mars prochain, journée internationale de la femme, et date de la reprise des travaux de la présente session parlementaire, soit souligné par votre gouvernement par un geste concret à l'égard des Québécoises.

À cette occasion, il nous semble opportun qu'à la faveur d'un remaniement, la ministre de la Condition féminine soit nommée en permanence membre du comité des priorités du gouvernement du Québec.

Huguette O'NEIL
Vice-présidente
Fédération des femmes du Québec

TRIBUNE LIBRE
LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 7 MARS 1983

La grève antisyndicale

Quand trois bandits forment un front particulier, entrent dans une banque, sortent leur revolver et exigent qu'on leur donne l'argent de la caisse, on appelle ça un hold-up. C'est de la barbarie.

Quand des syndicats forment un front commun, prennent six millions de Québécois en otage et disent à leur gouvernement: «Donnez-nous ce qu'on veut, ou bien on les étouffe!», moi, je dis que c'est encore de la barbarie.

Comme dit Desbiens, rendus là, non seulement nous ne sommes plus en démocratie, nous ne sommes même plus en civilisation. Arrêtons de nous raconter des histoires et appelons les choses par leur nom: la grève dans les services publics, c'est une honte pour une société civilisée. C'est une injustice sociale, c'est une agression contre le peuple, c'est un détournement de moyens, c'est le bombardement des civils, c'est du corporatisme fasciste, c'est un geste réactionnaire et même antisyndical. Et il n'y a qu'un moyen de retourner à la démocratie, c'est-à-dire à la justice et à la liberté dans l'ordre, c'est d'avoir une loi qui l'interdise une fois pour toutes et qui ait une force de dissuasion suffisante pour enlever à tous les éventuels apprentis-sorciers jusqu'à l'idée de la transgresser. Une démocratie qui ne se donne pas les moyens efficaces de se protéger contre le terrorisme intérieur, c'est une société promise à l'anarchie.

Ça nous a pris vingt ans au Québec pour apprendre de façon certaine que le droit de grève dans les services publics, ça mène tout droit à l'anarchie. Quand le gouvernement Lesage l'a donné dans les années 60, on sortait tout juste du moyen-âge duplessiste et on croyait de bonne foi qu'après avoir tant souffert de l'antisyndicalisme primaire du satrape, le mouvement syndical utiliserait son droit de façon raisonnable et civilisée. C'était une erreur. C'était compter sans l'hommerie des hommes et la facilité qu'ils ont d'oublier l'histoire et de céder, si rien ne les retient, à la tentation d'abuser du pouvoir qui leur est donné. Et c'est comme ça qu'en vingt ans on en est arrivé à la situation où l'on se trouve aujourd'hui, c'est-à-dire aux prises avec un syndicalisme dévoyé, réactionnaire et fasciste, qui au lieu d'être l'instrument de défense et de libération des travailleurs est devenu une force d'oppression du peuple. «Corruptio optimi pessima», disaient les Romains; quand le meilleur se corrompt, ça devient le pire.

La preuve est faite maintenant, abondante et limpide: la grève dans les services publics est une chose odieuse et antidémocratique; il faut la bannir de nos moeurs sociales. Pour des raisons bien simples dont voici les plus évidentes.

1—La grève dans les services publics, c'est une injustice sociale. Dans la hiérarchie des droits, le droit du public aux «services essentiels», que sont pour lui les hôpitaux, la police, les pompiers, les transports, les écoles et la fonction publique, est plus important que la différence entre ce que les syndicats ont et ce qu'ils veulent avoir de plus. Entre les deux il n'y a pas de commune mesure. Le mal universel que cause le moyen de la grève dans un service public est hors de proportion avec la fin particulière, si justifiée soit-elle, que poursuivent les syndiqués. La grève dans les services publics, c'est un détournement de moyens.

2—La grève dans les services publics, c'est une agression contre le peuple. Le peuple qui à cause d'elle est victime de tout sans être responsable de quoique ce soit. Et qui, en plus, n'a rien pour se défendre. Mettre le couteau sur la gorge du public pour faire chanter l'État, c'est du terrorisme corporatif, rien d'autre. C'est du fascisme de gauche.

3—La grève dans les services publics, c'est une grève réactionnaire et antisyndicale. Ceux qui la font sont en train de faire haïr les syndicats par le peuple à un point tel que, bien vite, le syndicalisme ne sera plus vendable nulle part, discrédité par ceux qui ne savent pas s'en servir. C'est ça être réactionnaire. C'est faire reculer le progrès. Et en plus fournir des armes dévastatrices à ceux qui rêvent de détruire le syndicalisme.

Alors quoi à la place de la grève? N'importe quoi mais pas elle. C'est aux syndicats et au gouvernement de trouver un moyen civilisé de régler leurs problèmes de relations de travail: on les paie justement pour ça. Tribunal du travail, code spécial du travail pour les services publics, arbitrage obligatoire, que sais-je; n'importe quoi mais pas la grève. Il faut sortir de la sauvagerie. C'est pourtant pas la mer à boire, bon sang! Trouver moyen de donner au public ses services et aux syndiqués des conditions de travail justes, c'est pas la quadrature du cercle. Vous ne me ferez pas croire que si vous branchez ensemble sur le problème les meilleurs cerveaux des syndicats et de l'État, il n'y a pas assez d'intelligence et d'imagination dans ces têtes-là pour trouver une solution juste et vivable. Seulement il faut les obliger. Pourquoi pas faire comme l'Église faisait dans l'ancien temps: les foutre en conclave au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'ils aient trouvé la solution!

Et si, même après tous les désastres que l'histoire récente met sous ses yeux, le gouvernement a encore des doutes sur la légitimité démocratique d'une mesure législative qui interdirait la grève dans les services publics, je lui suggère un moyen de les dissiper. Qu'il fasse un référendum et qu'il demande au peuple s'il est pour ou contre. La réponse va venir assez vite, assez claire et assez massive qu'il ne doutera plus.

Ah! bien sûr, nous allons entendre toute la chorale des spécialistes en gréviculture pousser des cris d'égorgés. Tous ceux pour qui la grève est une industrie vont se trouver provisoirement frustrés d'une occupation gratifiante et rentable. Tous les activistes professionnels qui grenouillent dans le monde du travail à la recherche d'une bonne grève à organiser vont être déçus de perdre là l'occasion du plus beau pique-nique dont ils pouvaient rêver. C'était si beau pour eux le spectacle stimulant des syndiqués sur le trottoir, piquets en main et vociférant des slogans, comparé à celui de leur morne entrée quotidienne au travail de bureau, de l'école, de l'hôpital ou de l'atelier.

Le syndicalisme, c'est une structure absolument essentielle au bon fonctionnement de la démocratie. Autant il importe de le nourrir, de le raffiner, d'en faire la puissance de libération qu'il a vocation d'être dans le monde, autant il faut l'empêcher de devenir, aux mains des imprudents, une force d'oppression populaire. Comme en témoigne le cas navrant de grèves dans les services publics. Si l'on n'opère pas l'État québécois de ce cancer-là, il en crèvera. Et ses funérailles seront aussi celles du gouvernement du peuple, par le peuple pour le peuple.

Doris LUSSIER

Des bonnes soeurs très évoluées

Je ne connais du conflit actuel des enseignants que ce que les journaux en rapportent. Par contre, je connais les conditions de travail et de salaire des enseignants du Québec. Je connais surtout la misère (morale et physique) qui existe actuellement dans la métropole et sans doute à la grandeur de la province.

Ce que je sais, c'est que des milliers de personnes ont faim, que des milliers de personnes qui ont perdu leur emploi ont aussi perdu leur dignité d'homme et de père, ces gens-là sont-ils scandalisés par l'attitude des grévistes.

Ces personnes temporairement démunies ont été choquées par les propos de certaines religieuses, que LA PRESSE a interviewées dans son édition du 12 février 1983.

Ces religieuses avouent avoir peur du gouvernement actuel, elles disent qu'elles ne veulent pas rentrer à quatre pattes. Pourtant, elles sont heureuses et fières de marcher derrière leurs nouveaux maitres à penser. Bravo mes soeurs! Permettrez-moi de vous dire quand même que vous manquez d'objectivité, c'est le moins que l'on puisse dire, mais vous manquez surtout d'information... à moins que ce ne soit de formation?

Moi, je travaille dans le secteur hospitalier. Je me suis tenue debout, face à mes responsabilités de citoyenne. J'accomplis ma tâche avec le sourire (le jour où je ne pourrai plus le faire, j'aurai l'honnêteté de quitter). Je suis heureuse de mon sort et surtout je suis heureuse de pouvoir partager avec les plus démunis. Que voulez-vous, j'ai encore en mémoire les principes que d'autres religieuses m'ont enseignés ou plutôt inculqués tout au long de mes études. Il est vrai qu'elles ne l'ont pas fait sur le trottoir, pancartes à la main... révolte à la bouche.

Très chères soeurs, sachez que le communisme est toujours là, qu'il s'infiltre de plus en plus vite et de plus en plus sûrement par le biais des centrales syndicales... Déjà, Duplessis voyait du communisme partout... c'est parce qu'il y en avait partout alors comme aujourd'hui?. On est à la veille de sauter... et vous aurez contribué à allumer la mèche.

Louise TREMBLAY
Montréal

A Ste-Justine

M. le ministre
Pierre-Marc Johnson,
Hôtel du Gouvernement,

Monsieur le ministre,

Lors de leur dernière assemblée générale, les membres de l'Association du Personnel cadre de l'Hôpital Sainte-Justine ont tenu à dénoncer publiquement les effets et l'application de la loi 105 sur les salariés du réseau des Affaires sociales.

Nous qui travaillons quotidiennement auprès de ces salariés sommes à même de constater les effets désastreux des coupures salariales pour ceux qui doivent les subir.

Jusqu'à présent les cadres de l'Hôpital Sainte-Justine ont prouvé qu'ils étaient aptes à gérer efficacement une institution comme la nôtre, mais cette gestion, si saine soit-elle, ne peut se faire sans la volonté et la participation active de tous les salariés.

Nous espérons que des mesures d'adoucissement puissent encore être envisagées mais surtout que les effets et les retombées de cette loi ne nuiront pas au climat de travail et aux relations patrons-employé(e)s qui, de notre avis, doivent être harmonieux pour nous permettre de fonctionner adéquatement et efficacement pour le bien-être de nos usagers.

L'association du personnel
des cadres
de l'hôpital Sainte-Justine
Pierre SIMPSON, président
Gratien ROUSSEL, secrétaire

Pour des correctifs de longue haleine

Quinze ans d'imprévoyances ne se corrigent pas par un «Phasing-out» sauvage!

La situation actuelle de présumé surplus dans l'enseignement était prévisible voilà 15 ans, et plus même. En effet:

1—Le taux de natalité a connu des variations excessives sur une très courte période. Ainsi:

1950-1960 : 27/1000, soit le plus haut taux du siècle

1960-1970 : déclin rapide et constant

1970 : 17.5/1000, pour une croissance zéro

1975 : 14.0/1000, soit le taux le plus bas du siècle

1980 : 15.4/1000, une reprise trop modeste pour être significative.

2—La révolution scolaire

Entre 1965 et 1972, le Québec a posé 3 actions de grande portée:

— La modernisation de son régime scolaire par la création d'écoles secondaires polyvalentes et de Cégeps;
— la démocratisation scolaire par la gratuité universelle et l'incitation aux études avancées; et,
— l'augmentation de l'accueil universitaire par la fondation de l'Université de Sherbrooke, des constituantes de l'Université du Québec et par l'expansion des universités plus anciennes.

3—La ruée vers les banlieues et l'implantation de nouvelles écoles qui en est forcément résultée.

La pression de ces trois facteurs a incité le Québec à construire en moins de 10 ans des centaines de polyvalentes, 55 cégeps, 6 universités sans compter les écoles primaires additionnelles. Ce fut un effort colossal dont les résultats furent, à bien des points de vue, admirables. Mais à peine étaient-ils acquis, que les trois facteurs devenaient soit négatif (natalité) soit stabilisés (accroissement de scolarisation et ruée sur les banlieue).

Le gouvernement pouvait donc dès 1970 aisément prévoir avec certitude une situation de surplus virtuel, puis réel par la suite, quant aux immeubles scolaires et au nombre de professeurs.

À cette époque, un minimum de prévoyance aurait consisté à:
— contingenter à 50% le nombre de nouveaux étudiants en sciences de l'éducation;
— réduire progressivement le nombre moyen d'élèves par professeur, ce qui était nécessaire pour satisfaire le noble objectif du «développement de la personne» que le système d'éducation s'était donné; et,
— ne pas remplacer, dans une certaine mesure, les départs de professeurs compte tenu des besoins locaux et régionaux.

Des politiciens à courte vue n'ont pas su faire ce déphasement en douceur et en souplesse, soit.

Mais, ce n'est pas, pas du tout, une raison valable pour le gouvernement actuel de décréter un «phasing-out» sauvage par la création «instantanée» de 6 à 8 000 chômeurs dans le monde de l'enseignement.

Il y a sûrement des façons plus civilisées de gérer la décroissance.

Une solution plus humaine — parmi bien d'autres — serait la suivante. Elle a l'avantage d'être simple, efficace et juste tout en protégeant **l'essentiel** financier de milliers de familles.

Soit: les professeurs sont placés sur une semaine de 4 jours à 80% du salaire. Ce régime inclut:
— les garanties usuelles d'emploi;
— le maintien entier des bénéfices marginaux;
— le gel des effectifs au niveau actuel.

Un recul salarial de cet ordre impose de lourds sacrifices. Mais, à y bien réfléchir, chacun pourrait trouver dans ce nouveau temps de loisir les bienfaits personnels d'une meilleure qualité de vie. Et des occasions d'épargner par une politique d'achats axée sur l'essentiel et plus attentive aux offres du marché.

En conclusion, que le gouvernement:
— suspende ses décrets;
— annule la loi 111;
— négocie de bonne foi et décrète des conditions de travail (si la négociation échoue) qui protégent les emplois actuels tout en générant l'épargne de 250-300 millions $ désirée;
— applique, en toute justice, à tous les employés de l'État (incluant ministres et députés, juges et procureurs, etc.) le même traitement qu'aux enseignants, la crise économique étant la même pour tous;
— canalise toutes les sommes épargnées dans un «fonds social spécial» comptabilisé séparément et «transparent» aux yeux de tous.

Et, par-dessus tout, que les politiciens cessent d'administrer à la petite semaine, en amateurs.

Réunissons nos meilleurs cerveaux, dressons des plans de 5 à 10 ans à réviser chaque année. Plans général et sectoriels. Plans sociaux autant qu'industriels et économiques.

N'est-ce pas que le monde actuel et à venir est beaucoup trop complexe, trop mouvant, trop perturbé pour être administré à tâtons?

Paul MOREAU
Beloeil

PLAQUES PORTE-CLES DES AMPUTES DE GUERRE

Votre aide permettra

Un avenir brillant pour Dominique . . .

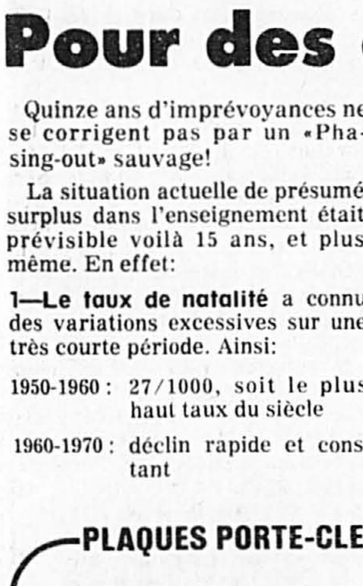

Cette année, Dominique Leblanc, de St-Barnabé, vous adresse un merci tout spécial. En tant que membre de notre programme CHAMP pour les enfants amputés, elle a pu bénéficier d'un bras électronique, ou bras myoélectrique; et cela, grâce à vos dons au Service des plaques de porte-clés.

Les Amputés de guerre virent le besoin d'un tel programme en ajustant la première prothèse à un jeune amputé il y a 15 ans. Ce programme se charge de rajustage qu'entraîne la croissance d'orientation pour enfants et les parents, et de rencontres entre jeunes amputés.

Les Amputés de guerre financent ce que les régimes d'assurance santé gouvernementaux ou autres excluent de leurs programmes, c'est-à-dire le coût total des prosthèses, ainsi que leur réparation, les dépenses de voyage et de logement. Ils organisent également des colloques nationaux et régionaux pour que les jeunes amputés et leur parents se rencontrent et discutent de leurs problèmes.

Les Amputés de guerre continueront d'offrir à Dominique toutes les chances possible pour lui assurer un avenir des plus prometteur.

Les Amputés de guerre du Canada
5340, rue Ferrier, Montréal (P.Q.) H4P 1L9
Composez sans frais 1-800-268-8917

LES AMPUTES DE GUERRE DU CANADA

Lysiane Gagnon

De la liberté

Où était-elle la démocratie samedi dernier, alors que siégeait le conseil national du PQ dans un hôtel assiégé par des syndiqués en colère qui se disaient là pour défendre les libertés compromises par une loi péquiste? Où était-elle, de quel côté était-elle, la démocratie? La liberté? La liberté de circuler, de parler, de s'exprimer, de s'associer et de se réunir? Où était-il, le droit à la dissidence? Dehors ou dedans? Chez les manifestants ou chez les péquistes?

• • •

L'entrée bloquée. Les insultes, les huées, les coups de poing. Des députés et des ministres assaillis physiquement, et même le Dr Laurin, un homme frêle dans la soixantaine, qui allait recevoir non seulement sur les côtes et dans les jambes mais aussi au visage, des coups de poing et de pied malgré les cinq agents de sécurité qui tentaient de le protéger. Même les péquistes peu connus n'y ont pas échappé, car parmi les manifestants massés devant l'entrée, se trouvait (au moins) un enseignant, militant péquiste en rupture de ban avec son parti, qui indiquait à ses camarades l'identité de telle ou telle personne qui voulait se frayer un chemin jusqu'à la porte, la désignant ainsi à la colère du groupe.

Des enseignants? Oui, des enseignants. Salaire moyen: $32 000 par année. Et aussi des professionnels du gouvernement (salaire moyen: $38 000 et sécurité d'emploi absolue. Les syndiqués les plus privilégiés de tous.)

Des gestes spontanés, imprévus, à l'insu des dirigeants syndicaux? Non. Yvon Charbonneau était là, et Rodrigue Dubé (de l'Alliance des professeurs de Montréal) et Robert Bisaillon (l'un des principaux négociateurs). La CEQ n'avait pas de service d'ordre, et personne n'a forcé les troupes à se disperser une fois le gâchis commencé.

• • •

D'ailleurs, la veille au soir, devant la commission parlementaire sur la loi 111, alors que les caméras ne tournaient plus et qu'aucun journaliste n'était sur place, Yvon Charbonneau lui-même était passé de la parole aux actes. Les représentants de la Fédération des cégeps étaient en train de témoigner. M. Charbonneau a brusquement interrompu la séance en se dirigeant vers la table des témoins pour interpeler les ministériels, fou de colère à cause d'un dépliant de propagande que le gouvernement venait de publier. Lui et ses collègues de la haute direction de la CEQ se sont mis à déchirer des exemplaires du pamphlet en continuant d'invectiver les ministériels, en les accusant notamment de ne pas respecter les droits des syndiqués.

«Et la liberté d'expression alors?» de lancer le ministre Bertrand.

— Toé, ta gueule!, rétorque M. Charbonneau. (La scène m'a été racontée par trois témoins directs.)

• • •

Il fallait voir le visage des péquistes quand finalement ils entraient dans l'hôtel, après avoir — dans les meilleurs des cas — dû traverser un étroit passage entre deux haies de manifestants qui les inondaient d'injures. Ils entraient sans parler, femmes et hommes, quelques-uns les larmes aux yeux, tremblants d'indignation ou de peur (car il est toujours un peu terrifiant d'être l'unique cible d'un groupe), mais résolus et libres. Libres.

Le PQ s'était intelligemment abstenu de faire appel à des renforts policiers. À l'intérieur de l'hôtel, des militants péquistes avaient épinglé sur leur veston l'insigne «sécurité» et s'étaient transformés en policiers bénévoles, sans plaisir, simplement parce qu'ils le fallait. Et ils faisaient leur travail gentiment, sans brusquer personne.

Tout au long des deux jours que durera ce conseil national, personne d'ailleurs n'aura brusqué personne. Il y avait une sorte de calme, de gravité, et aussi de la douceur dans les débats et dans les conversations de couloir, comme si tout le monde voulait se ménager mutuellement. Je n'ai entendu personne élever la voix mais ce n'est pas parce que tout le monde était sur la même longueur d'ondes ni parce que tout le monde était du même avis. Le tiers à peu près des délégués ont voté contre le fait que la loi 111 contrevient à un aspect de la charte des droits, après un débat assez long et très articulé, sans gros mots ni outrances, où tous les intervenants, y compris les dissidents, se sont fait entendre dans un silence respectueux. Sans doute les dissidents auraient-ils été plus nombreux si les délégués ne s'étaient pas fait agresser de la sorte à leur arrivée à l'hôtel.

Du calme, oui, mais que de déchirements intérieurs! Partout dans les salles de réunion on rencontrait des enseignants en exil, assez forts moralement pour aller à contre-courant de leur propre milieu mais déchirés et malheureux.

• • •

Le cordon ombilical est coupé entre le PQ et les syndicats de l'enseignement qui avaient été l'un de ses principaux bassins de recrutement. Chacun a choisi — au moins temporairement — son camp. Un député nous disait qu'au caucus, le climat est plus serein qu'au cours de la négociation de 1979, car le premier choc, devant l'hostilité syndicale, est passé. «Cette fois, on s'est dit: Ça va brasser, attachons nos ceintures.»... Peut-être arrivent-ils au bout de la tempête, mais à quel prix? Ils savent évidemment que leur parti a perdu des militants. Et qu'il paiera, au moins dans Charlebourg (comté d'enseignants et de fonctionnaires), le prix de ces lois-là.

Mais le PQ a des racines dans bien d'autres milieux. Une déléguée venait de Chapais. Elle espérait que son mari n'essaierait pas de venir la rejoindre à l'hôtel. «Il a eu un accident de travail dans la mine où il travaillait et le moindre choc peut lui faire perdre l'oeil.». À Chapais, où des mines ferment, les chômeurs on ne les compte plus. Ni dans l'est de Montréal, le pays de Laura Secord, de Dupuis Frères, des raffineries qui ferment et de l'Impériale (484 employés) qui déménage en Ontario, le pays qui est aussi le château-fort de l'aile gauche du PQ... Louise Harel, comme Pierre de Bellefeuille et bien d'autres, à la base du parti, désapprouvent la stratégie gouvernementale. Ils ne s'en cachent pas. Ils l'ont dit au micro. Personne ne les a hués. Après les votes, dans la soirée, ils étaient un gros groupe de péquistes plus ou moins dissidents à manger au restaurant, critiques à l'endroit du gouvernement, critiques aussi à l'endroit de la CEQ mais dans une relative bonne humeur, et il n'y avait pas d'agressivité dans l'air.

Mais de l'inquiétude, oui. «On est d'accord avec tout ce que Lévesque a dit sur la nécessité de redistribuer l'argent épargné sur le dos des enseignants aux citoyens les plus mal pris et vers des programmes sociaux ou de création d'emplois. Mais on a peur qu'il ne le fasse pas.» Louise Harel décrit la chose ainsi: «Actuellement le gouvernement se donne l'image de Robin Hood, qui vole aux riches pour donner aux pauvres... Mais tout à coup si Robin Hood gardait une partie du butin pour lui?». C'est la crainte de la gauche péquiste: que les sacrifices demandés aux mieux nantis ne servent pas à des fins sociales et ne soient pas compensés par des mesures susceptibles de favoriser l'accès à la syndicalisation dans le secteur privé.

• • •

Chicane de famille... Si une vitre à l'épreuve des chocs et un mur de huées ne les avaient séparés, on n'aurait pas toujours pu distinguer entre les péquistes et les enseignants manifestant aux abords du Concorde. Qu'est-ce qui ressemble plus à un péquiste qu'un enseignant? Mais, justement, qu'est-ce qui est plus douloureux qu'une chicane de famille?

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

OTTAWA

Trudeau aime s'entendre parler...

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, dont les relations avec la presse laissent à désirer depuis quelques mois, n'a certes pas péché par générosité envers les média écrits au cours de la dernière années.

M. Trudeau n'a accordé qu'une seule entrevue à un journal canadien (Le Soleil de Québec) en 1982, comparativement à 19 aux stations de radio et de télévision du pays. Il a aussi accordé une entrevue aux journalistes de la Canadian press et de la Presse canadienne. En fait, le premier ministre a été plus généreux envers les media écrits américains: il a accordé deux entrevues aux Washington Post, et une au New-York Times...

Comme il se doit, c'est CBC et Radio Canada qui ont eu le haut du pavé au Canada, avec six rencontres avec le chef du gouvernement canadien. Sans tenir compte évidemment, des trois « sermons sur la montagne » servis sur les ondes de la radio et de la télévision d'Etat par M. Trudeau l'automne dernier, dans le but de convaincre les Canadiens du bien-fondé des politiques économiques du Parti libéral.

Les adjoints du premier ministre ont tout de même pris soin d'accorder le tiers des entrevues à des média francophones, histoire d'éviter les accusations de favoritisme. Outre celle accordé au Soleil, les autre

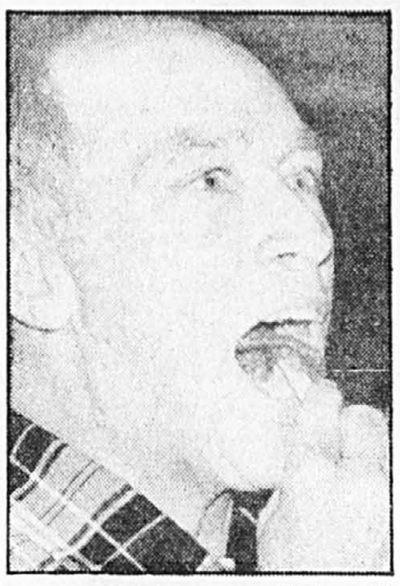

téléphoto CP

Le premier ministre Trudeau prend une bonne bouchée de tire d'érable samedi au cours d'une partie de sucre organisée par les libéraux de son comté de Ville Mont-Royal au Mont St-Grégoire.

sont allées à deux stations de télévision du Lac St-Jean, à Radio-Québec, à Télémédia et à TVA. En théorie, le bureau de M. Trudeau suit l'ordre des demandes reçues dans sa planification d'entrevues. En pratique, tout dépend des intérêts politiques du gouvernement, et des circonstances. Le bureau de LA PRESSE à Ottawa se fait dire depuis un an qu'il est en tête de liste... Il suffit d'être patient: « Un jour ce sera ton tour », comme on dit à la loterie.

Entre temps, M. Trudeau n'est guère plus disponible à l'occasion de conférences de presse. Le chef de l'Etat n'a donné aucune conférence de presse à Ottawa depuis le début de 1983, et il résiste toujours aux pressions exercées à ce sujet par les dirigeants de la Tribune de la presse. On raconte qu'il aurait été insulté par la couverture de presse des journalistes qui l'ont accompagné dans son voyage du mois de janvier en Asie. Et comme un enfant gâté qui boude, il punit tout le monde...

La fête à Mulroney

Les invitations pleuvent ces temps-ci dans les bureaux d'avocats de Montréal et de Québec, à l'approche de « la fête à Brian Mulroney » organisée au Reine Elizabeth mercredi soir, pour « convaincre » le président de l'Iron Ore de se présenter à la direction du Parti conservateur.

Certains esprits cyniques déclaraient la semaine dernière qu'ils seraient probablement de la partie, « histoire de prendre un verre gratuitement », mais ils risquent d'être déçus: le bar sera payant... Selon toute vraisemblance, les organisateurs de l'événement ont jugé utile d'éviter toute extravagance succeptible de renforcer les préjugés des partisans de Joe Clark, qui soutiennent que M. Mulroney est le candidat de la haute finance.

Les partisans de M. Clark affirment par ailleurs que l'organisation de M. Mulroney court des risques en gaspillant ses énerges sur l'organisation de cette fête, alors que le défi actuel se situe au niveau de la vente de cartes de membres du parti, pour être en mesure de contrôler le choix des délégués. Il faut signaler ici que l'événement n'est pas sans importance: le but de l'opération n'est pas de « convaincre Brian », comme on le laisse entendre, mais plutôt de convaincre le Canada anglais, par le biais de la télévision, que le président de l'Iron Ore jouit d'appuis sérieux au Québec.

D'autres adversaires de M. Mulroney font remarquer que ce dernier aura des choix difficiles à prendre sur le plan des idées, s'il dispose réellement de bons appuis en Saskatchewan. « Tout le monde est pour le rétablissement de la peine capitale dans cette province. Ils veulent la peine de mort « à mort », explique-on. Or M. Mulroney s'était prononcé contre la peine capitale au congrès de 1976 ». C'est un débat qui promet.

GILBERT LAVOIE

Photothèque LA PRESSE

Michael Wilson

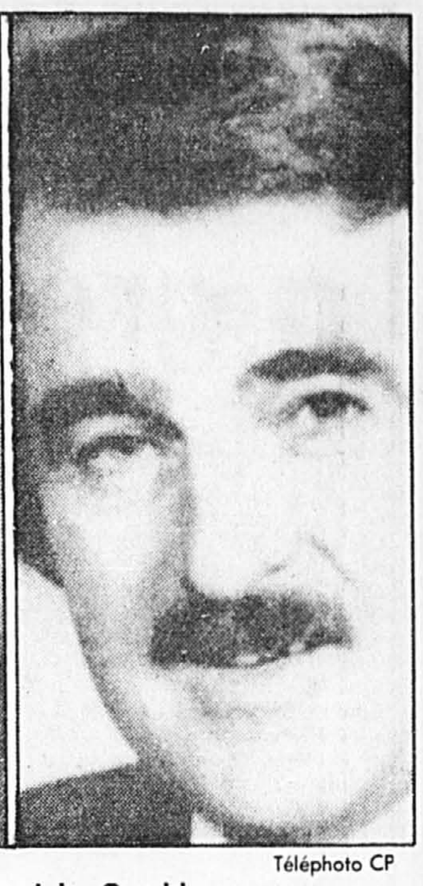

Téléphoto CP

John Gamble

DIRECTION DU PC

Nouveaux adversaires pour Clark

(Selon PC) — Un avocat torontois reconnu comme un ennemi juré de M. Joe Clark a annoncé sa candidature, hier, à la direction du Parti conservateur.

Agé de 49 ans, M. John Gamble ajoute ainsi son nom derrière celui d'un autre député, M. David Crombie, qui a déjà fait connaître son intention de faire la lutte à M. Clark.

Deux autres candidatures devraient être connues dès aujourd'hui et demain: celles de MM. Michael Wilson, critique financier des conservateurs, et Peter Pocklington, propriétaire des Oilers d'Edmonton.

M. Gamble, qui a tenté en vain de convaincre le premier ministre albertain Peter Lougheed de se présenter comme chef du parti fédéral, est un admirateur des anciens premiers ministres John A. Macdonald et John Diefenbaker.

Peine de mort

S'il est élu et devient plus tard premier ministre du Canada, a promis M. Gamble, il va réduire le budget de Radio-Canada du tiers chaque année pendant trois ans et il va mettre un frein à l'aide étrangère du pays.

« Seulement un fou emprunte de l'argent pour le donner », a commenté M. Gamble devant l'aide étrangère de $1.8 milliard par année du Canada.

Le député torontois, de plus, est contre le bilinguisme et la métrification et pour le retour de la peine de mort.

Michael Wilson

Maintenant qu'elle semble acquise, la candidature de Michael Wilson au leadership conservateur provoquera la polarisation des tendances idéologiques des différentes factions du parti.

Le député d'Etobicoke-centre doit annoncer sa décision aujourd'hui, successivement à Ottawa, Montréal et Toronto, et devient ainsi le troisième candidat sérieux en lice pour la direction du parti, après le chef sortant, Joe Clark, et le député de Rosedale, David Crombie, en vue du congrès du 11 juin à Ottawa.

Actuellement critique des questions financières du parti, Michael Wilson a été ministre d'Etat au Commerce international au sein du gouvernement Clark.

Ancien vice-président de Dominion Securities à Toronto, M. Wilson est lié aux milieux financiers de Bay Street et se décrit lui-même comme faisant partie de « l'aile modérée à conservatrice » du parti.

Il se démarque par exemple de David Crombie, qu'il dit être de l'aile plus « progressiste ».

Ses priorités

En matière économique, M. Wilson estime que la limitation du déficit et des dépenses gouvernementales doit constituer une priorité. De plus le gouvernement devrait restaurer certains allègements fiscaux à l'entreprise, reporter l'application de la législation sur la concurrence et relaxer la réglementation de l'Agence d'examen de l'investissement étranger de manière à attirer plus de capitaux.

M. Wilson, qui est âgé de 45 ans, présente en Chambre l'image d'un parlementaire réfléchi et sûr de lui, mais qui ne brille pas par son panache.

Au cours d'une récente entrevue à la Presse Canadienne, M. Wilson s'est dit convaincu qu'advenant qu'il se lance dans la course au leadership, il escomptait se gagner l'appui, outre les milieux financiers de Toronto, d'une bonne partie des conservateurs de l'Ouest en raison, prétend-t-il, des positions qu'il a prises en matière énergétique.

Tout comme l'ancien maire de Toronto, David Crombie, Michael Wilson n'est pas très à l'aise en français.

Il se dit toutefois « en voie de devenir bilingue » grâce aux cours de français qu'il suit depuis qu'il a été ministre en 1979.

Dans les milieux proches de Joe Clark, on ne semble pas s'émouvoir outre mesure de la candidature de Michael Wilson, qui a été jusqu'ici un partisan loyal du chef sortant.

RENCONTRE DES MINISTRES DES FINANCES

Le prix du pétrole à l'ordre du jour

TORONTO (PC) — La perspective d'une baisse des prix du pétrole sur les marchés internationaux ne manquera pas de se répercuter, aujourd'hui, sur la réunion que tiennent à Toronto les ministres fédéral et provinciaux des Finances.

La semaine dernière, M. Marc Lalonde a déclaré qu'une diminution des prix du pétrole canadien pourrait avoir comme effet de stimuler l'activité économique.

Mais du côté des provinces productrices, on s'oppose farouchement à toute réduction des prix.

A Londres aujourd'hui, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se réunissent justement pour discuter de la possibilité d'une baisse générale des prix sur les marchés internationaux.

A Toronto, les ministres des Finances envisagent plusieurs solutions, à la veille de leurs budgets du printemps, pour stimuler l'économie.

Le déficit du budget fédéral, en avril, va probablement atteindre $29 milliards. Les déficits combinés des provinces s'élèvent à environ $11 milliards.

Les dernières statistiques, d'un autre côté, montrent qu'il y a au pays 1.6 millions de chômeurs, soit 12.4 p. cent de la main-d'oeuvre.

Broadbent propose une Charte des droits économiques

WINNIPEG (PC) — Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, soutient que les Canadiens ont besoin d'une Charte des droits économiques.

M. Broadbent, qui prenait la parole au Congrès annuel du NPD du Manitoba, a affirmé samedi qu'il revenait aux gouvernements et non à l'entreprise privée d'assurer la reprise économique.

Le leader néo-démocrate a évoqué quatre droits fondamentaux qui devraient, selon lui, être inscrits dans une charte: le droit au travail, le droit à un salaire décent, le droit à des services sociaux adéquats et enfin, le droit à la libre négociation.

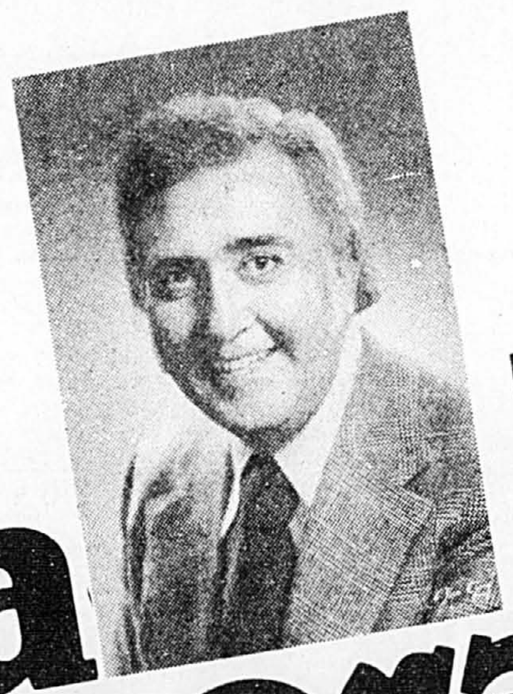

par ALBERT BAZERGUI

la décoration

cours présenté par le

collège marie-victorin

publié dans

la presse

les lundis et vendredis, à partir du 7 mars 1983

Les leçons

Leçon 1 — La décoration intérieure à votre portée
Leçon 2 — Règles de base - La planification
Leçon 3 — Connaissance des styles (les styles français et anglais)
Leçon 4 — Connaissance des styles - (le style moderne et éclectique)
Leçon 5 — Les revêtements du sol
Leçon 6 — Le revêtement mural - Le décor des fenêtres
Leçon 7 — La couleur - L'éclairage
Leçon 8 — Le bois - Le rembourrage - (les lits et les matelas)
Leçon 9 — Connaissance des matériaux - (le cuir, le rotin, la passementerie, etc.)
Leçon 10 — L'atmosphère - (les accessoires)

Ce cours ne vise pas à former des décorateurs mais comme toute la série de cours de culture populaire que le Collège Marie-Victorin offre en collaboration avec LA PRESSE, celui-là constitue un cours de base, une initiation à la décoration intérieure.

Les soirées-rencontres

de 19h30 à 22h30
Le 23 mars 1983
• Règles d'or d'une bonne décoration
• Le meuble
Le 30 mars 1963
• Les matériaux à découvrir
Le 6 avril 1983
• La touche finale... l'atmosphère

À chaque soirée-rencontre, des meubles, des lampes et des objets décoratifs seront exposés et commentés.

Les week-ends des 19-20 mars ou 9-10 avril ou 16-17 avril 1983

Participez à des ateliers en petits groupes. Les rencontres ou ateliers seront animés par **Albert Bazergui** et ses invités spéciaux, tels Michel Dallaire, designer, Roger Rougier (meubles modernes) et Yves Varin (achat et consommation).

Le coût

16 $ pour les 3 soirées-rencontres

Ceci inclut:
La conférence, la visite des kiosques, le café-brioches offert par LA PRESSE, l'attestation (cours de culture personnelle) si vous avez participé aux trois soirées-rencontres.
La participation au tirage des 25 tirés à part du cours «La décoration» ainsi que d'une lampe d'une valeur de 630 $, courtoisie de la maison Roger Rougier, lors de la dernière soirée-rencontre.

Quelques mots sur l'auteur

Albert Bazergui est membre de la Société des décorateurs-ensembliers de la province de Québec ainsi que des designers d'intérieur du Canada.
Actuellement consultant en décoration pour son propre compte, il a été l'auteur d'une célèbre chronique hebdomadaire de décoration dans LA PRESSE, animateur au canal 10 d'une émission d'une demi-heure sur le meuble et la décoration et il a écrit des articles et chroniques pour diverses revues telles «Le médecin du Québec», «Chez soi», etc.

Renseignements
Inscriptions - Dépliants

Service de recherche et de développement pédagogiques
Collège Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal, Québec, H1G 2J6
Tél.: 325-0150
postes 274 et 341

Groupe d'âge
☐ 20 à 30 ans
☐ 31 à 40 ans
☐ 41 ans et plus

profession

☐ Je désire m'inscrire aux 3 soirées-rencontres (16$) 23, 30 mars et 6 avril 1983.
Date limite: 10 mars 1983.

☐ Je désire recevoir des renseignements sur les ateliers pratiques et les week-ends avec Albert Bazergui.

NOM _____ APP. _____
ADRESSE _____ CODE POSTAL _____
VILLE _____
TÉL.: RÉSIDENCE _____ BUREAU _____

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Carte de crédit: ☐ Visa ☐ Master Card ☐ Chèque inclus au montant de _____
No _____
Date d'expiration _____
Montant _____
Banque _____
SIGNATURE _____

N.B.: Le Collège Marie-Victorin retiendra des frais de secrétariat de 5 $ en cas d'annulation.

Mario Bonenfant, deuxième... mais quel talent

■ Bien sûr, tout le pays rêvait depuis quelques semaines à la victoire possible de Mario Bonenfant, le concurrent le plus excitant à avoir représenté le Canada depuis que *La course autour du monde* existe. Il est arrivé deuxième samedi, seulement cinq points derrière le champion Alain Brunard. Mais un beau deuxième, qui a électrisé les téléspectateurs.

Jamais un Canadien ne s'est aussi bien classé à cette série où les différences culturelles entre l'Europe et l'Amérique sont quasi irréconciliables, et où les candidats de chez nous sont exclusivement jugés par des Européens.

En début de saison, la performance de Bonenfant était bonne sans être remarquable. Mais peu à peu il a épaté tout le monde avec des films remarquablement bien faits, sur des sujets parfois tout simples, mais dont le traitement nous étonnait chaque fois. La semaine dernière, son film sur la Chine a emballé les fans de l'émission qui ont affirmé que c'était son meilleur. Samedi, il a donné un excellent document sur la situation des femmes en Inde, où les séquences d'un mariage rutilant de couleurs et de bijoux alternaient avec le terrible sort des femmes que l'on incendient

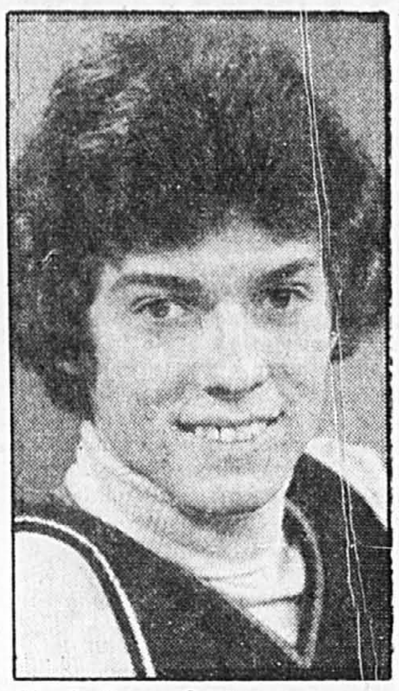
Mario Bonenfant

parce que leur dot n'est pas payée. Un film tout à fait dans l'actualité puisque, demain, c'est la journée internationale des femmes.

Le film d'Alain Brunard sur une école biconfessionnelle de Belfast était intéressant aussi, quoi qu'il n'ait pas pu filmer à l'intérieur devant se contenter de témoignages d'élèves et de parents. Un film bien monté, avec des séquences de soldats anglais patrouillant dans les rues de la capitale de l'Irlande du Nord.

J'ai préféré le film de Bonenfant qui m'a semblé mieux recherché et comprendre plus d'éléments dans la fabrication du tout. Le film de Brunard a obtenu un point de plus. Comme il avait quatre points d'avance, l'écart a finalement été de cinq.

Ce n'est pas la première place pour Bonenfant, un trifluvien de vingt ans qui était le benjamin de la course cette saison, mais qu'importe : il s'est révélé non seulement un coureur plein d'enthousiasme que le stress a fouetté au lieu de le démoraliser, mais aussi un jeune cinéaste fort intéressant qui aura encore sans doute bien des choses à nous montrer. On a senti chez lui une curiosité et un plaisir de nous faire partager ses découvertes en nous les montrant avec talent et piquant.

La course autour du monde aura cette saison atteint des auditoires records. On a franchi le cap des 600 000 téléspectateurs, ce qui ne s'était encore jamais produit.

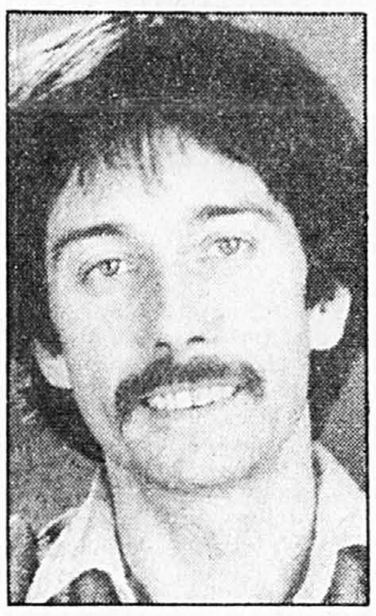
Roger Bellemare

Anne Hébert en musique

■ Roger Bellemare, compositeur-interprète, présentera au café-théâtre L'Avant-Scène (111 ouest, Laurier, angle Saint-Urbain), à compter de mercredi, 9 mars, son tour de chant, « Douze chansons sur des poèmes d'Anne Hébert », qu'il donnait à Paris en octobre dernier au Centre Culturel Canadien.

L'auteur y a mis en musique douze textes extraits du *Tombeau des rois*, avec l'aide de l'arrangeur Michael Pinsonneault, ce qui lui a valu le commentaire suivant, d'Anne Hébert: « Je demeure très touchée de cette vie de surcroît, si proche et fraternelle, que vous avez su apporter à mes poèmes... »

Dans son spectacle, Roger Bellemare est accompagné par M. Pinsonneault à la flûte et au saxophone et Paul Keenan au piano. La première, mercredi soir, sera suivie de quatre autres représentations: les 15, 17, 18 et 19 mars. L'heure : 20 h 45. Pour renseignements : 495-1952.

ARTS PLASTIQUES

La noirceur de la Sagamie

■ Encore une fois la censure a frappé. Monsieur Roland Gauthier, président des Jeux du Canada 1983, décrète sans consultation auprès des organismes compétents que l'exposition « Lumières de la Sagamie » qui devait accompagner pour ainsi dire du 17 février au 2 mars dernier les Jeux du Canada au Saguenay-Lac-Saint-Jean devait être démantelée. Le lundi 14 février, sans crier gare, cette exposition thématique réalisée par une trentaine d'artistes de

GILLES TOUPIN

la région à partir de cartes postales du Saguenay-Lac St-Jean est enlevée. La raison? M. Gauthier considère que « Lumières de la Sagamie » n'est pas conforme aux normes de beauté...

Les réactions ne se sont pas faites attendre. Mme Clémence Bergeron, présidente du conseil d'administration de la Société des arts de Chicoutimi, écrit à M. Gauthier que son « geste radical est une insulte et un affront à l'ensemble de la communauté artistique et culturelle de la région Saguenay-Lac St-Jean, voire même à la libre expression ». Plus loin elle déplore le fait qu'une telle censure vienne étouffer le dynamisme de la créativité de sa région. « D'autant plus, insiste-t-elle, (que) l'activité culturelle est minimisée et reléguée au second plan, pour ne pas dire absente au niveau des arts visuels à l'intérieur des Jeux du Canada. »

De son côté, M. Alayn Ouellet, président de l'organisme culturel « Langage plus » à Alma, considère l'action de M. Gauthier comme « une insulte gratuite envers tous les artistes bénévoles qui consacrent temps, argent et énergie pour que le domaine artistique soit largement représenté lors de cette manifestation. Tant de volontés agissantes en danse, musique, écriture et art visuel méritaient un traitement plus équitable, ne serait-ce que la reconnaissance d'une pleine liberté dans l'expression de leur art. Désormais, on ne parlera plus de « Lumières de la Sagamie » mais de « Noirceur de la Sagamie » ».

Le geste du président des Jeux du Canada est extrêmement déplorable et constitue en soi un véritable abus de pouvoir. L'exposition « Lumières de la Sagamie » avait été d'ailleurs présentées pendant la saison estivale 82 au Centre socio-culturel de Chicoutimi. Les quatre organismes culturels qui l'avaient organisée, soit la Société des arts de Chicoutimi, le Centre nationale d'exposition à Jonquière, la Maison de l'Arche également de Jonquière et Langage Plus à Alma, rappellent que plus de deux milles personnes avaient visité et apprécié cette production collective de haute qualité. Il n'y a guère de circonstances aténuantes pour excuser dans ce contexte l'inconséquence du geste unilatéral de M. Gauthier.

●

Vous connaissez le B.I.U.P.S.? Il s'agit du Bureau d'interventions urbaines et de projets spéciaux. Cet organisme présente les 11 et 12 mars à 20 h 30 au 1030 St-Alexandre (9e étage) une performance de **Louise Mercille** intitulée « Thermes ». Dans cette oeuvre, Louise Mercille, qui a depuis quelques années présenté plusieurs performances tant à Véhicule Art qu'à Powerhouse, veut recréer l'espace imaginaire des bains publics d'autrefois.

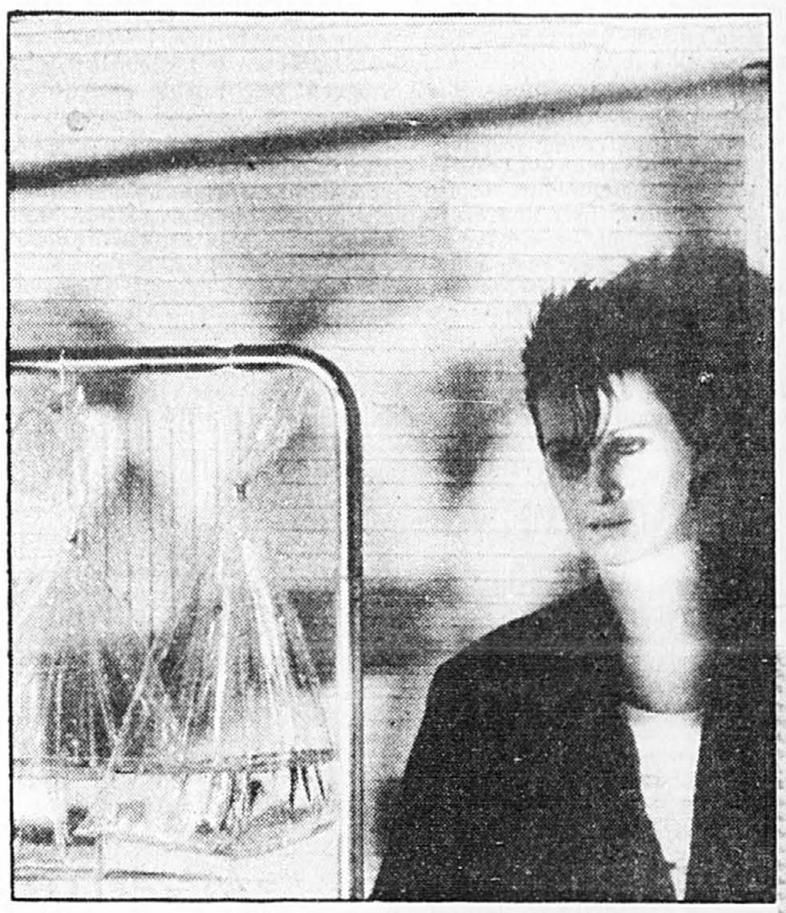
Louise Mercille dans sa performance intitulée « Thermes ». phototheque LA PRESSE

Problèmes avec l'alcool ?

(514) 288-2611
Écrivez à:
LA MAISON JEAN LAPOINTE
111, rue Normand
Montréal QC
H2Y 2K6

SECOND DÉBUT
Service de rencontre Inc.
VOUS
JEUNE ..... OU MOINS JEUNE
RICHE ..... OU MOINS RICHE
TIMIDE ..... OU HÉSITANT
Donnez-vous une seconde chance. Nous ferons le reste. Service professionnel et personnel avec un seul but: répondre à vos besoins et vos espoirs.
SECOND DÉBUT VOUS OFFRE UNE CONSULTATION GRATUITE, DISCRÈTE ET CONFIDENTIELLE.
Appelez en toute confiance 288-1288
2055, RUE PEEL, SUITE 1100 (Métro Peel)
PERSONNES RETRAITÉES BIENVENUES
LUN. A VEN.: 10h A 21h, SAM.: 10h A 15h

Résultats

loto-québec

6/36 — Prochain GROS LOT : 100 000,00 $ approx

Date : 04-03-83 — 4 | 7 | 19 | 25 | 30 | 36 — N° complémentaire : 13

	GAGNANTS	LOTS
6/6	5	45 109,20 $
5/6+	29	4 666,50 $
5/6	265	766,00 $
4/6	9,459	59,60 $

Ventes totales : 2 453 608,00 $

MISE-TÔT : 2 | 4 | 6 | 19 — Gagnants : 536 — Lot : 93,30 $

Mini Loto — Date : 04-03-83 — 531106 — 50 000 $

	LOTS		LOTS
31106	5 000 $	106	50 $
1106	250 $	06	5 $

Provincial — Date : 04-03-83 — 6576784 — 500 000 $

	LOTS		LOTS
576784	50 000 $	6784	100 $
76784	1 000 $	784	25 $
		84	10 $

La Quotidienne — Semaine du 28-02-83

Numéros décomposables

L	M	M	J	V	S
1596	8383	6618	7816	3761	0635

Numéros bonis : 7777 $ Non décomposables

321469	756651	925542	029805	699665	155213

Lotto 6/49 — Prochain GROS LOT : 1 590 000,00 $ approx

Date : 05-03-83 — 2 | 7 | 21 | 22 | 30 | 33 — N° complémentaire : 3

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 188 670,00 $
5/6+	2	125 912,70 $
5/6	60	2 510,40 $
4/6	4 370	88,60 $
3/6	87 477	10,00 $

Ventes totales : 4 558 943,00 $

PROVINCIAL
Tirage du 18 mars
50 lots bonis de **50 000 $** chacun.

Les modalités d'encaissement des lots paraissent au verso des billets et des fiches de sélection. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Résultats

loto-québec

Date : 04/03/83 — 204225 — 250 000 $

Inter Loto — Gros lots de 25 000 $

	LOTS	
04225		2 500 $
4225		250 $
225		50 $
25		10 $

Numéros non décomposables : 640943 | 851473 | 335812

NUMÉROS MOBILES

	LOTS	
05873		2 500 $
1545		250 $
664		50 $

Numéros non décomposables

1 lot boni de **100 000 $** : 853 A 556

2 lots bonis de **50 000 $** chacun : 524 A 761 ; 649 B 460

10 lots bonis de **10 000 $** chacun

		496 B 390
334 A 490	181 B 116	630 B 993
590 A 219	296 B 667	703 B 275
766 A 368	467 B 733	795 B 407

25 lots bonis de **5 000 $** chacun

		534 B 548
126 A 145	568 A 939	635 B 724
139 A 856	727 A 436	657 B 340
276 A 290	874 A 932	690 B 033
398 A 808	956 A 717	717 B 437
432 A 628	200 B 598	729 B 708
448 A 631	236 B 250	746 B 562
516 A 626	318 B 407	906 B 573
529 A 176	408 B 235	912 B 491

100 lots bonis de **1 000 $** chacun

106A549	530A119	956A276	6538348
112A918	537A612	994A084	6768246
145A223	560A124	1328877	6848424
182A309	572A900	1888250	6968822
183A242	602A392	1928212	7268985
186A131	626A110	2038285	7348384
190A147	651A897	2168659	7438967
220A476	654A506	2458466	7728455
290A142	655A670	2638661	8058823
295A608	674A771	3558578	8078572
325A901	675A275	3988872	8158654
346A240	683A236	4228203	8448545
356A625	721A092	4298771	8918755
423A997	744A338	4408775	9088431
446A636	753A823	4678082	9108764
448A843	755A185	4688935	9118155
453A167	761A427	4998744	9198475
456A624	785A400	5738170	9258211
467A780	795A548	5738364	9258328
473A220	852A040	5788854	9388965
482A433	859A527	5818427	9398080
485A694	891A851	5898139	9418079
520A850	909A407	5938662	9498286
523A928	911A178	6018108	9568710
525A646	934A590	6048539	9958160

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Maynard Ferguson: sans nostalgie

■ Il y a plus d'une trentaine d'années, Maynard Ferguson quittait Montréal avec sa trompette. Aujourd'hui, il nous revient acompagné de ses 13 musiciens; l'été dernier pour l'ouverture du Festival international de jazz de Montréal ce soir (théâtre Saint-Denis) pour un spectacle au profit d'un corps de tambours et clairons.

Plus populaire que jamais, le réputé jazzman rit de bon coeur au téléphone lorsqu'il nous signale qu'il s'est retrouvé parmi les meilleurs interprètes de rock instrumental, en nomination pour un Grammy.

DENIS LAVOIE

C'est comme si on découvrait soudain une vieille vedette, car le trompettiste connaît ses plus belles heures de gloire. Il en a pourtant connu bien d'autres avant, lui qui fut choisi meilleur trompettiste en 1950, 1951 et 1952, par la revue *Downbeat*.

«J'aime le changement» dit Ferguson, qui ne s'est pas limité au jazz et a toujours conseillé aux jeunes musiciens qui sont entre ses mains comme des élèves, de ne jamais refuser une occasion de jouer, même si c'est avec un orchestre de danse ou un groupe rock, car l'expérience est très importante pour un musicien.

Il a d'ailleurs prêché par l'exemple, à titre de chef d'orchestre et de formateur de nombre de musiciens. Il a aussi voulu vivre des expériences différentes. C'est ainsi que de la musique de film (*Les 10 commandements*, 1956),il est passé au *big band* en 1957. Il était alors le plus jeune chef de big band. Puis il a eu un sextette et a tout lâché pour s'installer en Angleterre où il a formé un nouvel orchestre. Vivant pour un temps l'expérience de la musique indienne, il est revenu en Angleterre accueilli par le succès grâce à l'incorporation du pop et du rock à son répertoire de jazz. Et il est revenu aux États-Unis où il est depuis en tournée perpétuelle, «neuf mois par an» précise-t-il.

«J'aime mieux la musique d'aujourd'hui ou de demain que la nostalgie du passé» nous a dit Ferguson. On trouve d'ailleurs à son répertoire une version de *Hey Jude* des Beatles, des airs d'opéra, *Caméléon* de Herbie Hancock et de la musique de film, comme *Maria* de *West Side Story*.

Parcourant le circuit des collèges et universités, Ferguson et son orchestre de 13 musiciens ne viennent pas faire la promotion d'un disque, car le dernier enregistrement de Ferguson, *Storm* n'est pas encore disponible. C'est cependant un disque bien spécial, car il n'est enregistré que sur deux pistes et n'a nécessité que deux jours de travail de studio.

«La musique que nous interprétons sur scène n'a rien à voir avec la promotion d'un disque, précise-t-il. Nous jouons une musique qui convient à la scène, aux musiciens et au public»

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:00 ⑰ — **Pierre Nadeau rencontre**
Raymond Lévesque.

19:30 ⑧ ⑫ — **Miss Teen Canada Pageant**
En cette veille de la Journée mondiale des femmes, le fait qu'un tel concours existe encore va rassurer bien du monde. Pierre Lalonde officie.

20:00 **Premier Choix — «La nuit de San Lorenzo»**
Un grand film des frères Taviani, primé au dernier festival de Cannes et en lice pour l'Oscar du meilleur film étranger de cette année. Une histoire de guerre et de sentiments.

22:30 ⑰ — **La patience des hommes fait la force des femmes**
Un film racontant l'histoire d'une femme battue qui veut se séparer de son mari.

HORAIRE RÉVISÉ

21:30 ⑮ ⑰ ㉚ — **Ça se fait à deux**

22:00 ② ⑨ ⑨ ⑪ ⑫ — **La Grande Roue**
Émission de variété. De Suisse. Avec Robert Charlebois.

LITTÉRATURE

Réginald Martel

ÉDITION ET TRANSPARENCE

Les éditeurs entr'ouvrent la porte

■ Le nouveau président de l'Association des éditeurs canadiens (AÉC) tient promesse. Ainsi «le club privé de l'édition francophone» entr'ouvre-t-il enfin la porte sur ses activités (subventionnées). M. Antoine DesRoches me fait parvenir quelques documents.

Copie d'une lettre de la Bibliothèque nationale du Canada, à propos de la révision quinquennale de la norme 2108 de l'Organisation internationale de normalisation, relative au numérotage des livres. Pas très passionnant! Passons.

Le document le plus utile fait le bilan des activités de l'AÉC en 1982 et décrit les perspectives pour 1983. On apprend que l'AÉC a travaillé à la diffusion du livre québécois et canadien à l'étranger et que des résultats très probants auraient été notés dans le domaine des ventes et dans celui de la promotion. La présence à Paris de l'Agence centrale du livre contribuerait à ce succès.

Les transactions faites aux foires de Francfort, Bruxelles, Bologne et Paris auraient confirmé l'importance de la présence de nos éditeurs à ces événements. L'AÉC entend mettre l'accent sur la mise en marché, le marketing et la diffusion-exportation. On projette aussi la rédaction d'un guide de l'éditeur exportateur.

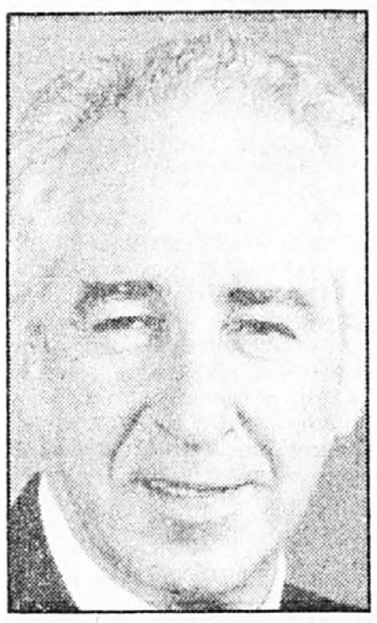

Antoine DesRoches, un président qui tient...parole.

On s'est occupé en 1982 de maximiser l'utilisation, aux fins d'expansion des maisons d'édition, des programmes d'aide des gouvernements fédéral et provincial. En 1983 on essaiera d'aider les éditeurs de façon plus précise, selon la catégorie à laquelle ils appartiennent.

L'AÉC a soumis un mémoire au ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, à l'occasion de sa tournée de consultation du printemps 1982. Les éditeurs appuient la création d'une Commission des arts et des lettres, à la condition que ses activités ne servent pas essentiellement à contrecarrer celles des organismes fédéraux: «Tout ce qui s'oppose, explique-t-on, tend à s'annuler.»

L'AÉC propose aussi quelques actions: instaurer une politique de lecture et d'achats de livres dans les institutions publiques, trouver une solution au problème de la reprographie dans les écoles et favoriser les exportations. Détail amusant, l'AÉC juge utile ou nécessaire d'expliquer à M. le Ministre pourquoi le mot «canadiens» apparaît dans son nom!

L'association d'éditeurs d'autre part, assistée par la Société de développement du livre et du périodique à qui elle en a confié la responsabilité, a fait avancer le dossier qui devrait mener à la création du Centre de formation des professionnels du livre. Des stages de formation devraient être disponibles cette année.

Et quelques bricoles. Merci, M. DesRoches!

Et alors, les autre ?

Si avant leur conversion miraculeuse les éditeurs ont accoutumé de considérer les médias comme une sorte de carnet mondain, ils ne sont pas les seuls. D'autres organismes, membres aussi de la Société de développement du livre et du périodique (une SDLP également muette), ne daignent entrer en contact avec les médias que pour faire connaître au peuple les noms et titres de ceux et celles qui forment leur conseil d'administration.

La semaine dernière, nous avions l'honneur de publier la liste des membres de l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française. C'est tout ce que l'association avait à révéler, spontanément en tout cas, à la suite de sa réunion générale annuelle.

Semaine faste encore puisque nous recevons maintenant la liste des membres du bureau de direction de l'Association des libraires du Québec. Allons-y, pour l'Histoire: présidente, Mme Hélène Chassé; vice-président, M. Pierre Dulude; secrétaire, Mme Louise Blais; trésorière, Mme Andréa Proulx; et membres du bureau, Mmes Élisabeth Marchaudon, Anne Guimont, Gisèle Côté, Andrée Savard et M. André Basinet.

Si la librairie Déom était morte trois fois plutôt qu'une, si plusieurs autres libraires n'étaient pas en difficulté, si tous les best-sellers se vendaient en exclusivité chez les épiciers, les libraires auraient-ils réagi davantage?

Si tout le monde se mettait à suivre l'exemple de M. DesRoches, on pourrait presque espérer que le Salon du livre de Montréal, subventionné par les gouvernements et par les visiteurs, daigne rendre compte de l'utilisation de ces ressources.

Enfin... d'un rêve à l'autre

Ça ne coûte rien de rêver, sinon un peu d'encre et de papier. Rêvons donc que le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal va ressusciter le Grand Prix littéraire de la CUM, assassiné de façon sommaire, et dans une indifférence presque générale, dans un rapport rédigé sous la responsabilité de celui-là même qui allait devenir le président dudit conseil, M. Jean-Pierre Goyer. Il faut rappeler ces faits, sinon tout le monde pourrait penser que c'est *le Matou* du dernier lauréat du Grand Prix littéraire, M. Yves Beauchemin, qui a bouffé le prix.

On pourrait tout aussi bien rêver que naisse un Grand Prix littéraire de la ville de Québec. C'est un rêve bien raisonnable. Il en a été question, on l'a appris à travers les branches. Mais ce prix, qui serait évidemment décerné à l'occasion du Salon international du livre de Québec, ne sera pas créé avant l'an prochain.

À surveiller cette semaine

■ M. Henri Tranquille accueille ce soir dès 19h30 les Gens du livre, à la brasserie Le Gobelet. L'entrée est gratuite, la bière non.

■ La librairie Hermès recevra le dimanche 13 mars M. Alain Kinfielkraut, un auteur français qui s'intéresse à beaucoup de choses, dont la question juive et l'humour.

■ M. Pierre Villon parlera le mercredi 9 à 20h30 de M. John Le Carré et du roman d'espionnage. À la Bibliothèque centrale de la ville de Montréal, 1210 est, rue Sherbrooke.

■ La soirée «Écriture d'ici», demain soir à 21 heures, donne la parole à Mmes Ghislaine Pesant, Renée Garneau, Chantal F. Hébert, Francine Pelletier, Agathe Génois et Jeanne Gagnon, toutes du Regroupement des auteurs-éditeurs autonomes. Au café Le Toucan, 343 est, rue Sainte-Catherine.

■ Le numéro du printemps de la revue *LETTRES QUÉBÉCOISES* est en vente dans tous les stands dignes de ce nom. Toutes les rubriques habituelles et l'humeur du directeur, M. Adrien Thério.

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

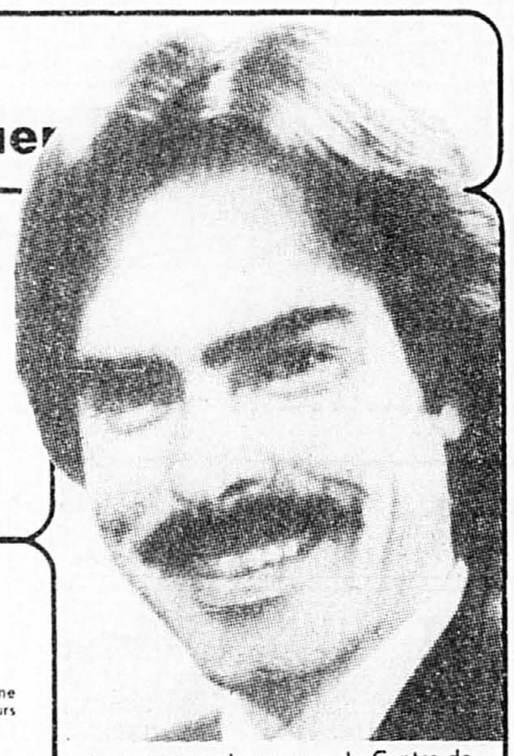

Les agences de voyage, le Centre de formation en tourisme et le C.E.I.C., voilà les thèmes soulevés par Normand Séguin (photo) et ses invités. «Québec au travail», à voir sur TVJQ 26 à 23h30.

TVSQ 25-15
10:00
ATHLÉTISME
Deuxième d'une série de 3 émissions sur le Championnat provincial d'athlétisme 1983 mettant aux prises les meilleurs athlètes québécois. En reprise: mardi à 12h00 et jeudi à 20h30.

TVCQ 24
18:30
LES VISAGES DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
Pionnier à la CSN et à la D.G.E.A. Fernand Jolicoeur témoigne de son expérience vis-à-vis du besoin d'apprentissage des adultes. (Production U. de M.)

TVJQ 26-20

10:00 MINIFEE
Minifée doit affronter vents et tempêtes, sans magie.

10:30 SCIENCE ATOUT
«Évolution: des dunes de sable, à la forêt»; «Témoins d'un siècle de transition».

11:00 LA FAUNE ET LA FLORE
«Le domaine de l'aigle-pêcheur»; «Les ravins de la prairie».

11:30 JEUX DE MOTS
Inv.: Caroline Clermont, Marie-Claire Blier, Martin Filiatreault.

12:00 MAG 26
Magazine hebdomadaire pour les 6 à 12 ans.

12:15 LES OURSONS
«Le chien et le violon».

12:30 GLOBULE ET ROBINET
Copernic a le mal du pays.

13:00 GOOD STUFF
Four stories about inter-dependence.

14:00 LES ENFANTS DU THÉÂTRE
L'ouie et le toucher.

14:30 AM STRAM GRAM
Bricolage d'une araignée.

15:00 HISTOIRE D'ANTOINE
«Les huitres magiques».

15:30 GLOBULE ET ROBINET
Les fourmis.

16:00 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
Arc en ciel.

16:30 MINIFÉE
L'arbre commémoratif.

17:00 MAG 26
Magazine hebdomadaire pour les 6 à 12 ans.

17:15 PILIS
«La vieille poupée»; «Les trois voeux».

17:30 SCIENCE ATOUT
«Les provinces de l'Atlantique».

18:00 LA FAUNE ET LA FLORE

18:30 COUREURS DES BOIS
«Le mouflon et la chèvre de montagne».

19:00 JEUX DE MOTS

19:30 FAIS DODO

20:00 AVANT-PREMIÈRE/CINÉMA
Volet: «Primeurs».

20:30 INFO-LOGEMENT

21:00 LES CONCOURS DE MUSIQUE
Inv.: Trio de flûte et Gregory Charles au piano.

21:30 LA CITÉ CÂBLÉE
La télédistribution.

22:00 VOTRE MAISON, DU RÊVE À LA RÉALITÉ
Comment devenir un représentant.

23:00 QUÉBEC AU TRAVAIL

TVSQ 25-15

09:00 MODÈLES RÉDUITS
Le train électrique.

10:00 ATHLÉTISME
Championnat provincial d'athlétisme 1983 mettant aux prises les meilleurs athlètes québécois (2e partie).

11:00 COURSE DES PICHOUS
Course de 15 km comptant pour le classement au circuit de Loto-Québec.

11:30 PHILATÉLIE

12:00 TÉLÉ-BILLARD 83
Tournoi «Billard Canada» au jeu de huit. Cette semaine: Eddy Agha et Germain Castonguay.

13:00 HOCKEY COLLÉGIAL
Match décisif avant les éliminatoires. Les Cheminots de St-Jérôme reçoivent les Filons de Thetford Mines.

16:00 FAISONS REVIVRE NOS ANCÊTRES
Le répertoire des mariages et les fichiers. Sujet historique: l'hiver.

17:00 LA BONNE HABITUDE

17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du samedi.

18:00 LE MONDE DES COURSES
Ligne ouverte, en direct de Blue Bonnets, animée par Robert Arel.

18:30 BASKETBALL COLLÉGIAL
Les éliminatoires de la Ligue collégiale de basketball AAA. Demi-finales.

20:00 COURSE DES PICHOUS
Voir 11h00.

20:30 ACTUALITÉS: CHASSE ET PÊCHE
Bien connaître ses armes.

21:00 ATHLÉTISME
Voir 10h00.

22:00 MODÈLES RÉDUITS
Voir 09h00.

23:00 JOGGING AGROPUR

23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Voir 17h30.

00:00 HOCKEY COLLÉGIAL
Match décisif avant les éliminatoires. Les Cheminots de St-Jérôme reçoivent les Filons de Thetford Mines.

03:00 BOXE AMATEUR
Championnats canadiens intermédiaires.

05:00 FAISONS REVIVRE NOS ANCÊTRES
Le répertoire des mariages et les fichiers. Sujet historique: l'hiver.

06:00 TÉLÉ-BILLARD 83
Tournoi «Billard Canada» au jeu de huit. Cette semaine: Eddy Agha et Germain Castonguay.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

TVJQ 26
21:30
LA CITÉ CABLÉE
Tribune téléphonique sur la télédistribution et la télévision payante avec Jean-Pascal Lyon, directeur du marketing chez Télécâble Vidéotron.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

TVJQ 26
16:30
MINIFÉE
Minifée et ses camarades plantent un arbre commémoratif en l'honneur d'Olivier qui doit quitter la ville avec ses parents.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; (24) (26) ou (31) s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. **À QUÉBEC:** «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

Suzanne LEVESQUE
TOUCHE-À-TOUT

Un magazine complet qui traite de sujets intéressants et variés: musique, santé, décoration, livres, cinéma, domaine artistique.

aujourd'hui Jean Lapointe

8h45 à 11h45
Tous les jours de la semaine

CKAC 73

La mort d'Hergé touche la Belgique

BRUXELLES (AFP) — « Tintin orphelin », « Adieu Hergé ». La mort de Hergé, le père de Tintin, a profondément touché l'opinion publique belge.

Samedi, lendemain de l'annonce de la mort du belge le plus connu à l'étranger, tous les quotidiens illustrent leurs articles et leurs dossiers de planches tirées des 23 albums contant les aventures du célèbre reporter qui ont été traduites dans plus de 30 langues et dialectes.

Dans l'entourage du dessinateur, l'on se refuse encore à toute déclaration notamment sur l'avenir des studios Hergé ou étaient réalisés les albums de Tintin. Sa disparition ne devrait toutefois pas entraîner immédiatement la fermeture des studios qui emploient en permanence une dizaine de personnes dans le centre de Bruxelles.

Une fresque géante réunissant tous les personnages des albums est actuellement en chantier sous la direction de Bob de Moor, bras droit de Hergé. Elle doit être achevée en 1984 et décorera une station du métro de Bruxelles, qui très probablement sera baptisée, du moins par le public, station Tintin.

Bien que Hergé ait toujours déclaré que Tintin disparaitrait avec lui, les albums, qui ont déjà été vendus depuis 1930 à plus de 80 millions d'exemplaires dans le monde, continueront à être vendus de même que l'hebdomadaire de bandes dessinées Tintin fondé en 1946.

La paix est rétablie au philarmonique

BERLIN-OUEST (AFP) — Le grave conflit qui a opposé pendant plus de trois mois les musiciens de l'Orchestre philarmonique de Berlin à leur chef d'orchestre Herbert Von Karajan, à propos de l'engagement d'une jeune clarinettiste, est définitivement réglé.

Un membre du philarmonqieu a indiqué au cours du weekend que la jeune musicienne de 23 ans, Sabine Meyer, qui était à l'origine de ce différend, sera en effet engagée pour une période d'un an à compter du 1er septembre prochain. En revanche, le contrat du directeur de l'orchestre, Peter Girth, ne sera pas renouvelé au-delà de 1985, date de son expiration.

Sadie — 18 ans adultes — Aussi deuxième grand film — Le Beaver 5117 Park 844-1932 — Cine 539 539 St-Catherine W. 845-2000 — Piccadilly 5025 Sherbrooke W. 486-2811 — Cassettes vidéo à vendre

Cover Girl — 18 ans adultes — Cheryl Hanson — réalisé par Alex deRenzy — Cinéma L'Amour 4015 St-Laurent — Guy & Maisonneuve

Les Cinémas Odéon — en Version Française — 5 En nomination pour 5 Prix de l'Académie — dont — Meilleur Film, Meilleur Acteur - Paul Newman — Le Verdict — Champlain 1 524-1685 — Jean-Talon 725-7000 — Brossard 1 465-5906 — Champ. 7:20 - 9:40 / J. Tal.: 7:15 - 9:40 / Bros.: 7:15 - 9:35

Les 400 coups — Jacques Perrin, Julie Christie, Michel Serrault — Berri 1 288-2115 1:10 - 2:50 - 4:35 - 6:20 - 8:10 - 9:50

Tempête — Un film de Paul Mazursky — Crémazie 388-4210 6:30 - 9:05 — Longueuil 2 679-7451

Diva — Un film de Jean-Jacques Beineix — 14 ans — Berri 5 288-2115 12:35 - 2:50 - 5:05 - 7:25 - 9:40

Nestor Burma — René Malo présente — Détective de choc — Michel Serrault — Jane Birkin, Guy Marchand, Alain Bashung — 14 ans — Berri 3 288-2115 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20

Le retour de Martin Guerre — Gérard Depardieu — Dauphin 1 721-6060 7:00 - 9:20

Le quart d'heure américain — René Malo présente — Gérard Jugnot, Anémone — Berri 2 288-2115 12:30 - 2:25 - 4:15 - 6:05 - 8:00 - 9:50

Les chariots de feu — Odéon 2 Laval 687-5207 — Brossard 2 465-5906 7:15 - 9:30

Le Beau Mariage — Un film de Eric Rohmer — 7:30 - 9:30 — Dauphin 2 721-6060

1,001 perversions de Felicia plus Cocktail Spécial — 18 ans — Mercier 255-6224 — Montréal 2 521-7870 — Verdun 768-2092 — 3e film La toubib prend du galon

L'oeil du tigre — Version Française de Rocky III — Berri 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 — Berri 4 288-2115 — Montréal 1 521-7870

E.T. l'Extra-Terrestre en Version Française — En nomination pour 9 prix de l'Académie — dont — Meilleur film, Meilleur réalisateur - Steven Spielberg — Champlain 2 524-1685 — Villeray 388-5577 — Odéon 1 Laval 687-5207 — Longueuil 1 679-7451 7:00 - 9:10

En nomination pour 5 Prix de l'Académie — 14 ans — dont — Meilleure actrice – Meryl Streep — Sophie's Choice — 6:30 - 9:15 — Alexis Nihon 1 935-4246 — Décarie 1 341-3190

En nomination pour 2 Prix de l'Académie — 14 ans — dont — Meilleure Actrice — Jessica Lange — Frances — 6:45 - 9:30 — Alexis Nihon 2 935-4246

En nomination pour 11 Prix de l'Académie — dont — Meilleur film — Gandhi — 70MM DOLBY STEREO — Adultes $5.50 — Étudiants 14-17 ans $4.50 — Moins de 13 ans $3.00 — Âge d'or $3.00 — Place du Canada 861-4595 12:00 - 4:00 - 8:00

En nomination pour 10 Prix de l'Académie — 14 ans — dont — Meilleur Film, Meilleur Réalisateur — Sydney Pollack, Meilleur Acteur — Dustin Hoffman — Tootsie 7:00 - 9:10 — Brossard 3 465-5906 — Côte-des-Neiges 2 735-5527 — Bonaventure 1 861-2726

Les Concerts Premier Ltée — Dizzy Gillespie et le Moe Koffman Quintet — Dizzy & Moe Super Show — Ce soir à 20h30 — Billets à: 9$, 11,50$, 14$, 16,50$ — En vente au guichet de la Place des Arts — Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts — Guichets: 842-2112 — Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Les «ARC-EN-CIEL» de Montréal-Nord présentent — Maynard Ferguson — Ce soir 20h00 — Billets: 16,50 $ - 14,00 $ — Théâtre St-Denis — Bern 1594 rue St-Denis Informations: 849-4211 — Tickets on sale Ticketron counters — Théâtre St-Denis 12h to 21h

Le lundi 7 mars — Spécial Malice — avec Chantal Beaupré — la kermesse au casino — cheap et passionnante — tous les LUNDIS, 21 h 00 jusqu'au 30 mai au CASINO — 316 ouest, rue Ste-Catherine, coin Bleury, métro Place des Arts — 6,00 $ — 866-2213 — Jeu de hasard et d'improvisation, la kermesse met en vedette les meilleurs improvisateurs de l'heure: Denis Bouchard, Yves Desgagnés, Johanne Fontaine, Rémi Girard, Claude Laroche, Sylvie Legault, Paule Marier, Sylvie Potvin, Gilles Renaud et Julie Vincent.

Danse sociale et Disco — Cours d'initiation 4 leçons 5 $ seul(e) ou en couple — 687-2370 — 12h30 à 22h30 du lundi au vendredi — Fred Astaire Studio de Danse — 407, Labelle bureau 201 — Permis du ministère de l'Éducation no 699530

Les Films du Haricot présente — Contrecoeur de Jean-Guy Noël — 14 ans — deux femmes refont l'amour — avec Monique Mercure et Anouk Simard — LaCité 3575 Av du Parc 844-9470 — Laval Centre Laval 688-7776 — Versailles Place Versailles 353-7880 Radisson — DÈS VENDREDI!

arts et spectacles — c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

Ckoi 97 fm — Daryl Hall + John Oates — La tournée H2OT 1983 — Supplémentaire — avec The Nylons — Jeudi 10 mars — 19h30 — Billets $12.50 en vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron. Frais de service de 95c par billet acheté à Ticketron

Votre guide des meilleurs spectacles en ville — Cinémas Unis

Français avec sous-titres anglais — Coup de torchon (Clean Slate) — Pour tous — En nomination pour l'Oscar du meilleur film étranger — Quand allait-il enfin s'arrêter de tuer? — Place Ville-Marie Cinéma 1 866-0689 — 12:15, 2:35, 4:55, 7:15, 9:35.

14 ans — La vérité c'était une supercherie — The Lords of Discipline — David Keith, Robert Prosky, G.D. Spradlin — Avenue: Sem.: 7:10, 9:10. Impérial: 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20. — Avenue 1224 Ave Greene 937-2747 — Impérial 1430 Bleury 288-7102

Dudley Moore, Elizabeth McGovern — Lovesick — 14 ans — Palace 1 698 St-Catherine O. 866-6991 McGill — Kent: Sem.: 6:00, 7:50, 9:40. Palace: 12:25, 2:15, 4:05, 5:55, 7:45, 9:35. Fairview: Sem.: 7:30, 9:30. — Kent 1 6100 Sherbrooke O. 489-9703 — Fairview 2 Trans-Can S. 52 697-8095

«Un tableau saisissant de la vie» — Lawrence O'Toole, Maclean's Magazine — Independence Day — 14 ans — Sem. 7:10, 9:15. — Le Cinema Westmount Square 931-2477

Judd Hirsch, Kate Nelligan — Without a Trace — Pour tous — Kent: Sem.: 7:00, 9:15. Loews: 12:10, 2:30, 4:50, 7:10, 9:30. Dorval: Sem.: 6:55, 9:10. — Loews 3 954 St-Catherine O. 861-7437 Peel — Kent 2 6100 Sherbrooke O. 489-9703 — Dorval 2 260 Ave Dorval 631-8586

Airplane II The Sequel — Paramount Picture — Pour tous — 12:10, 2:05, 4:00, 6:00, 7:50, 9:45. — Loews 5 954 St-Catherine O. 861-7437 Peel

The Miss Nude America Contest — 18 ans — 1:50, 3:25, 5:00, 6:35, 8:10, 9:45. — Palace 3 698 St-Catherine O. 866-6991 McGill

Pink Floyd The Wall — 14 ans — Stereo Dolby — Adultes $5.50 — Adolescents $5.00 — Aucun laissez-passer — 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. — York 1487 St-Catherine O. 937-8978 Guy

Papineau 1 | Omega 2 — Caresses délicates — 18 ans

Papineau 2 — Derrière le miroir sans tain — 18 ans — Plus: 2e. film érotique

Eve — 18 yrs Adults — Portrait of Seduction — Plus: 2nd. erotic film — 1228 Blvd St-Laurent 861-3151 — Cassettes vidéo à vendre

Coup de torchon (Clean Slate) — Pour tous — En nomination pour l'Oscar du meilleur film étranger — Quand allait-il enfin s'arrêter de tuer? — Place Ville-Marie Cinéma 1 866-0689 — 12:15, 2:35, 4:55, 7:15, 9:35.

En nomination pour 6 Oscars incluant: Meilleure actrice, Debra Winger — Officier et Gentleman — 14 ans — Le Parisien 1 480 St-Catherine O. 866-3856 — Parisien: 12:10, 2:30, 4:50, 7:10, 9:35. Greenfield: Sem.: 7:00, 9:15. Laval: Sem.: 7:00, 9:20. — Laval 1 Centre Laval 688-7776 — Greenfield Park 1 Pl. Greenfield Park 671-6129

En nomination pour 6 Oscars incluant: Meilleur réalisateur, Wolfgang Petersen — Pour tous — En Français — Le Bateau — Un voyage aux limites de l'enfer. — Dolby Stereo — La Cité: Sem.: 6:30, 9:00. Laval: Sem.: 6:35, 8:15. — LaCité 2 3575 Av du Parc 844-9470 — Laval 3 Centre Laval 688-7776

En nomination pour 4 Oscars incluant: Meilleur film, Meilleur acteur, Jack Lemmon — Pour tous — porté disparu — V.F. de Missing — Costa Gavras — LaCité 3 3575 Av du Parc 844-9470 — Sem.: 7:00, 9:15.

Programmes complets. Laval: Sem.: 6:35, 8:15. Greenfield: Sem.: 6:20, 8:00. Versailles: Sem.: 6:20, 7:55. — Elodie fête les 17ans de Philippe en s'offrant à lui... — 18 ans — Les Folies d'Elodie — 2e film — Greenfield Park 3 Pl. Greenfield Park 671-6129 — Laval 2 Centre Laval 688-7776 — Versailles 3 Place Versailles 353-7880 Radisson

Un film de Peter Del Monte — Sélection officielle Cannes 1982 — 14 ans — Sem.: 7:10, 9:10. — Élysée 2 35 Milton 842-6053 — Invitation au voyage

Aucun laissez-passer — Les uns et les autres — Pour tous — Un film de Claude Lelouch — 1:00, 4:30, 8:00. — Le Parisien 2 480 St-Catherine O. 866-3856

Voici un film tellement controverse qu'il fut interdit dans le pays même ou on le crea — Pour tous — 12:30, 2:40, 4:55, 7:05, 9:15. — Yol [la permission] — Le Parisien 5 480 St-Catherine O. 866-3856

Basé sur une histoire vraie — 14 ans — The Entity — Palace: 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10. Fairview: Sem.: 7:15, 9:25. — Palace 2 698 St-Catherine O. 866-6991 McGill — Fairview 1 Trans-Can S. 52 697-8095

First Blood — 18 ans — 12:40, 2:25, 4:10, 5:55, 7:40, 9:25. — Palace 5 698 St-Catherine O. 866-6991 McGill

Au clair de la lune — Pour tous — Un film d'André Forcier — Avec Michel Côté et Guy L'Écuyer — Élysée 1 35 Milton 842-6053 — Aussi court métrage «Souvenirs de Guerre» Sem.: 7:30, 9:30.

Elle a 30 ans, il en a 15... et il se réveille papa... — 14 ans — Mon Papa a 15 Ans — 2e grand film à chaque cinéma — Château 1 St-Denis & Belanger 271-0209 — Greenfield Park 2 Pl. Greenfield Park 671-6129 — Château: 1:10, 4:40, 6:20, 8:10. Greenfield: Sem.: 6:30, 8:15. Laval: Sem.: 6:40, 8:25. Versailles: Sem.: 6:00, 8:00. — Laval 5 Centre Laval 688-7776 — Versailles 1 Place Versailles 353-7880 Radisson

Tout nouveau — Pour tous — L'Explosion du Poseidon — Vous serez trop terrifiés pour fuir! — 2e grand film — Brigade anti-racket — Château 2 St-Denis & Belanger 271-0209 — Versailles 2 Place Versailles 353-7880 Radisson — Château: 1:10, 4:30, 6:15, 8:00. Versailles: Sem.: 6:25, 8:00.

Vainqueur de 3 "Césars" — Meilleur film, Meilleur acteur, Meilleure actrice — 14 ans — La Balance — 2e film — Au Laval seulement — Parisien: 1:25, 3:30, 5:35, 7:40, 9:45. Laval: Sem.: 6:05, 8:00. — Le Parisien 4 480 St-Catherine O. 866-3856 — Laval 4 Centre Laval 688-7776

Sélection officielle Festival de Venise 82 — Pour tous — Un film écrit et réalisé par Coline Serreau — Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux! — LaCité 1 3575 Av du Parc 844-9470 — Sem.: 6:05, 7:50, 9:35.

Lino Ventura — Pour tous — Les Misérables — réalisé par Robert Hossein — 1:10, 4:45, 8:30. — Adultes $5.50 — Adolescents (14-17 ans) $5.00 — Le Parisien 3 480 St-Catherine O. 866-3856

Pour tous — The Year of Living Dangerously — MGM/UA — Loews 1 954 St-Catherine O. 861-7437 Peel — Claremont 5038 Sherbrooke O. 486-0973 Vendôme — Claremont: Sem.: 7:00, 9:10. Loews: 12:25, 2:40, 5:00, 7:15, 9:35.

18 ans — 48 Hrs. — Nick Nolte, Eddie Murphy — Palace 6 698 St-Catherine O. 866-6991 McGill — Dorval 3 260 Ave Dorval 631-8586 — Palace: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. Dorval: Sem.: 7:40, 9:30.

Quand la Panthère Rose s'emmêle

Peter Sellers éblouissant dans le rôle de l'inspecteur Clouseau. Il aura fort à faire pour déjouer les complots ourdis contre lui par son supérieur Dreyfus, dont la rage ne connait plus de limite.

Télé-Sélection, lundi à 20h00

Soyez au poste à la télévision de Radio-Canada

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui : à Saint-Jérôme, au cégep, 455, rue Fournier, salon des étudiants l'Agora, de 10h30 à 12h et de 13h30 à 16h; à Saint-Valérien, salle paroissiale, rue Principale, de 15h à 20h.

Le 8 mars :Chambly, Caserne des pompiers, 1 303, boulevard Fréchette, de 15h à 20h30.

Le 9 mars : à Montréal-Nord, collège Marie-Victorin, 7 000, rue Marie-Victorin, au Foyer, local D-115, de 9h30 à 16h; à Laval, école des pompiers Saint-Maxime, 3 680, boulevard Lévesque, quartier Chomedey, de 14h30 à 17h et de 18h30 à 20h30;

Le 10 mars : à Montréal, hôpital Maisonneuve-Rosemont, rez-de-chaussée, bloc des services, pavillon Maisonneuve, 5 415, boulevard l'Assomption, de 9h30 à 16h30; à la Plaza Alexis Nihon, mail central Altitude 1, 1 500, rue Atwater, de 14h30 à 20h15.

Le 11 mars : à Lachine, collecte annuelle du maire, à la Caserne des pompiers, 3 175, rue Remembrance, de 10h à 20h30.

CONFÉRENCES

■ La Société historique du Marigot de Longueuil présente une conférence de M. Bernard Jodoin, architecte, sur **« L'historique chapelle du Sacré-Coeur et sa restauration après l'incendie de 1978 »**, le 7 mars, à 20h, à la salle no 2 de la cathédrale Saint-Antoine de Longueuil, à l'angle de la rue Saint-Charles et du chemin de Chambly. Renseignements complémentaires : Mme Annette Laramée, 670-7399.

■ L'Association des biologistes du Québec invite les biologistes et les personnes intéressées par les sciences naturelles à une conférence de M. Jean Boulva, directeur de la recherche sur les pêches chez Pêches et Océans Canada à Québec, intitulée **« Les données scientifiques en rapport avec la chasse aux phoques »**, le 7 mars, à 20h, à l'amphithéâtre du Jardin Botanique, 4 101 est, rue Sherbrooke. La conférence sera accompagnée de la projection de diapositives. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 525-5030.

■ Le Département de microbiologie et immunologie de l'Université de Montréal présente une conférence de M. Adrien Forget sur le **« Contôle génétique de la résistance précoce à certaines infestions chroniques : conséquences sur les réponses immunopathologiques »**, le 7 mars, à 16h, à la salle S-600 du Pavillon Principal.

■ Le Centre de relaxation Rive-Sud, 210, boulevard Montarville, à Boucherville présente une conférence gratuite sur le **yi king** (comment voir les événements de sa vie se tranformer et acquérir la sagesse), le 7 mars, à 20h. Renseignements complémentaires : 655-3545.

■ Le Département d'anglais de l'université Concordia présente une conférence de M. Richard Mitchell, professeur d'anglais au Glassboro State College, du New Jersey, éditeur du « Underground Grammarian », intitulée **« The Revenge of the Invisible Idiot or How to Profit form the Forthcoming Disappearance of Just About Everybody »** (La revanche de l'idiot invisible ou comment profiter de la future disparition d'à peu près tout le monde), le 7 mars, à 20h30, au local DA105 du pavillon Loyola, 7 141 ouest, rue Sherbrooke.

■ Le Château de Jouvence, dans le cadre de son programme « Conscience-Union » offre une conférence gratuite sur **« Les motivations premières du couple, ou comment vivre à deux par plaisir »**, le 7 mars. Renseignements complémentaires : 524-9951.

■ Dans le cadre de la campagne de financement de l'**Association du diabète du Québec**, le Dr André Bélanger donne une conférence intitulée **« L'implication socio-économique du diabète »**, le 7 mars, à 13h, à l'Institut de recherches cliniques de Montréal, auditorium, 110 ouest, avenue des Pins. Le 8 mars, à 12h30, le Dr Alicia Schifrin parlera du **« Diabète juvénile »**.

■ Le mouvement Eckankar présente une causerie sur le thème **« La vie après la mort »**, le 7 mars, à 20h, au Centre Calixa-Lavallée, 3 819, rue Calixa-Lavallée. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 521-6518.

RÉUNIONS

■ L'Association des **locataires** de Villeray tient un atelier-logement sur le thème des **listes noires de locataires**, le 7 mars, au 326, rue Gounod (près de la rue Jarry). Renseignements complémentaires : 270-3379.

■ L'**Asscociation des parents et amis des malades mentaux et émotionnels** organise une séance de discussion (en anglais) sur le thème **« Comment faire face aux problèmes de santé mental dans la famille »**, le 7 mars, à 19h30, au 4 333, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

■ Les jeunes de 18 à 30 ans sont invités à une **soirée de réflexion et de partage** sur le thème **« Des réponses à l'appel de Dieu »**, dans le cadre des « lundis de la foi », le 7 mars, à 20h, au Centre Leunis, 4 100, avenue Vendôme (métro Villa-Maria). Entrée libre. Renseignements complémentaires : Diane Chagnon ou Hélène Campeau, 481-2781 (le jour) ou 487-5399, 484-7783 (le soir).

■ L'**Union des pacifistes du Québec** tient une réunion le 7 mars, à 19h30, au 4 240 du pavillon Read de l'Université du Québec à Montréal, 420 ouest, rue de la Gauchetière. Renseignements complémentaires : 849-1956.

■ La Fédération des **groupes ethniques** du Québec organise des séances d'information à l'intention des immigrants sur le syndicalisme au Québec. Lundi, bref historique; mardi, syndicat et relations de travail; mercredi, principales centrales syndicales; jeudi, négociation collective et moyens d'action; vendredi, rencontre avec personne-ressource. Renseignements complémentaires : 484-0493.

■ Le mouvement Action-Chômage de Laval tient une séance d'information sur la loi de **l'assurance-chômage**, le 7 mars, à 14h, au CLSC Sainte-Rose, 280, boulevard Roi-du-Nord, quartier Sainte-Rose. Renseignements complémentaires : 622-5110. Le 8 mars, il tient une autre séance, à 14h30, au Centre communautaire Saint-Joseph, 1 450, rue Pie X (687-2373).

■ **Plexus Inter-Ezo**, en collaboration avec **Multimondial** tient une soirée d'information sur le psychisme humain, le 7 mars, à 20h, sur le thème « Je refoule et encore! ». Renseignements complémentaires : Claude Desgroseilliers, 255-5087 ou 632-1850. Entrée libre.

■ La Bibliothèque Municipale de Beaconsfield, 303, boulevard Beaconsfield, invite les enfants à **« L'heure du conte »**, le lundi, en anglais, de 9h30 à 10h et de 13h15 à 13h45; le mardi, en français, de 13h15 à 13h45; le mercredi, en anglais, de 13h15 à 13h45.

■ L'association **Uniseul**, organisme à but non-lucratif pour personnes séparées ou divorcées, organise une table-ronde sur des sujets variés, le lundi, à 19h30, au 5 751, rue Pierre-de-Coubertin. Participation gratuite. Renseignements complémentaires : 254-8125.

■ Le Centre d'information et de référence pour femmes, 3 585, rue Saint-Urbain, organise une série de rencontres, les lundis, de 14h30 à 16h, sur les **problèmes d'habitation**. Le sujet de la réunion du lundi 7 mars sera **« Les femmes qui font face à des difficultés à long terme concernant le logement »**. Renseignements complémentaires : 842-4780 ou 842-4781.

■ L'Association internationale des **secrétaires professionnelles**, section Ville-Marie, tient sa rencontre mensuelle, le 8 mars, à 18h30, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Mmes Carole Jacques et N.-Martha Lévesque, de la société Air Canada, y donneront une conférence intitulée « Destination voyages ». Réservation avant le 5 mars : Mme Louise Trudeau, 388-1740, poste 2366 (entre 10h et 17h).

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ Le CLSC du Richelieu organise des séances **d'exercices physiques** pour la population de son territoire, à partir du 21 mars, à 17h, au gymnase de l'école Jacques-de-Chambly, 5, rue des Voltigeurs. Il y aura deux séances par semaine (les lundis et mercredis), durant dix semaines. Les inscriptions se prennent du 7 au 15 mars. Renseignements complémentaires : Luce Saint-Onge, 658-7561 ou 460-4417.

■ Les gens du quartier Centre-Sud désirant pratiquer le **baseball** sont invités à s'inscrire, le 7 mars,de 13h à 15h, ou le 8 mars, de 19h à 21h, au 2 020, rue de la Visitation. Renseignements complémentaires : Michel Lalumière, 522-2246.

■ Le Centre Immaculée-Conception, 4 265, rue Papineau, offre des périodes de **badminton libre** les lundis et jeudis, en soirée. Renseignements complémentaires : 527-1256.

■ Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal offre des cours de **plongée sous-marine** à la piscine du complexe Claude-Robillard, 1 000, avenue Emile-Journault, du 9 mars au 11 mai, à raison de deux soirs par semaine. On peut faire un essai gratuit sur rendez-vous. Renseignements complémentaires : 353-6821.

■ Le YMCA de Saint-Laurent invite les **femmes à affiner leur silhouette en s'exerçant avec des poids et haltères**. Des séances d'introduction à cette spécialité seront offertes à partir du 8 mars, à 18h. Les inscriptions se font à l'avance, au 1 745, boulevard Décarie. Renseignements complémentaires : 747-9801.

■ Le Centre d'activités physiques du collège Bois-de-Boulogne, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne, offre des séances d'exercices spécialisés en **périnatalité**, en piscine, le jeudi, de 19h30 à 20h30, à partir du 10 mars. Invitation aux futures mamans ayant d'un à cinq mois de grossesse. Pour inscriptions, se présenter au Centre, du lundi au vendredi, entre 9h et 21h. Le centre offre également des séances d'exercices postnatals à partir du 9 mars. Renseignements complémentaires : 332-3009.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ Le CLSC Longueuil-Ouest, 201 ouest, boulevard Curé-Poirier, tient une séance d'information sur l'**antigymnastique selon la méthode Thérèse Bertherat**, le 7 mars, à 13h30. Prière de réserver sa place : 651-9830, poste 319.

■ Le CLSC du Richelieu organise des séances pour les personnes désirant **arrêter de fumer** en s'appuyant sur la motivation de groupe, à partir du 14 mars, à 19h30, à son siège de Richelieu. Renseignements complémentaires : le Dr Jean Blouin, 658-7561 ou 460-4417.

■ Le Centre de Dianétique offre des **services gratuits d'analyse de la personnalité** et de consultation dianétique, visant à l'accroissement des connaissances et aptitudes personnelles. Prendre rendez-vous avec M. Guy Simon, 527-8766.

■ L'Ambulance Saint-Jean offre à la population des cours de **secourisme général, sauveteur cardiaque, soins de base en réanimation cardio-respiratoire et de secourisme avancé.** Les inscriptions se prennent au 405 est, boulevard de Maisonneuve (angle Saint-Denis), les 7 et 8 mars, de 17h30 à 20h. Renseignements complémentaires : 842-4801, de 8h30 à 16h30.

■ Le CLSC Longueuil-Est offre des **cours de premiers soins** qui préparent à agir correctement en cas d'urgences. Les leçons se donneront les mardis 8 et 15 mars, à 19h30. Renseignements complémentaires et inscriptions : 463-2850, poste 227.

■ Le Jardin Botanique de Montréal offre deux séries de cours : la première sur la **culture et l'entretien du potager familial**, débutant le 14 mars et se terminant le 18 avril (pour ceux qui ne peuvent s'inscrire le lundi, le cours de donnera aussi le mercredi, du 16 mars qu 20 avril); la seconde, sur le **jardinage ornemental**, la culture et l'entretien des jardins extérieurs, le mardi ou le jeudi, du 15 mars au 19 avril ou du 17 mars au 21 avril. Les frais sont de 35 $ par série pour les Montréalais ou de 70 $ pour les gens de l'extérieur. On peut s'inscrire immédiatement en envoyant un chèque visé ou un mandat-poste fait au nom de la Ville de Montréal, au Jardin Botanique, local 203, 4 101 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 2B2. Renseignements complémentaires : 252-1568, poste 203.

■ Le CLSC Pierrefonds tiendra une série de 10 **rencontres pré-retraite** les jeudis, à 19h30, à compter du 10 mars, au Centre d'accueil Denis-Benjamin Viger, 3 292, rue Cherrier à l'Île Bizard. Les personnes âgées de plus de 45 ans sont invitées à s'inscrire avant le 18 février. Il en coûtera 5 $ pour la documentation. Renseignements complémentaires et inscriptions : René Saint-Germain au 620-2074.

DEMAIN

■ La Ligue des femmes du Québec tient un souper-causerie sur le thème **« Le droit au travail pour les femmes : la condition dans les années 30-40 »**, avec Mme Bernadette Lebrun le 8 mars, à 18h, au 2 000, avenue Hôtel-de-Ville. Cotisation : 3 $; ou apporter un plat. Renseignements complémentaires : 845-3796.

■ Le service d'Action féministe du YMCA, dans le cadre de son activité **« Les lunch du mardi au « Y » des femmes »** offre une série de mini-conférences les mardis midis, de 12h15 à 13h15, au 1 355 ouest, boulevard Dorchester. Le sujet de la réunion du 8 mars sera **« La Journée internationale des femmes »**. L'entrée est de $1 pour les non-membres et il ne faut pas oublier son lunch. Une halte-garderie est disponible sur place. Renseignements complémentaires : Lise Moisan, 866-9941, poste 43.

■ Le Projet Changement (services aux personnes âgées) tient une séance d'information sur le thème **« Que faire lorsqu'on reçoit un avis d'augmentation de loyer? »**, le 8 mars, à 13h30, au 3 553, rue Saint-Urbain, 2e étage, salle 308. Renseignements complémentaires : 843-3322.

■ Le Centre de relaxation Rive-Sud, 210, boulevard Montarville, tient une séance d'information gratuite sur son programme **d'aide aux couples en difficulté**, le 8 mars, de 19h à 21h. Renseignements complémentaires : 655-3545.

■ L'Association québécoise pour la défense des droits des **retraités et pré-retraites** tient ses assemblées régulières tous les mardis à 13h30 au CLSC Rosemont, 3 245 est, boulevard Saint-Joseph. Renseignements complémentaires : Gabrielle Lapalme, 729-1094.

■ Le mouvement **Action-Chômage de Longueuil** tient des séances de dépannage pour les personnes ayant des problèmes avec l'assurance-chômage, les mardis et jeudis, de 13h30 à 15h30, au Carrefour populaire de la Rive-Sud, 885, rue Sainte-Hélène, à Longueuil. Renseignements complémentaires, ACEF-Rive-Sud, 677-6394.

DIVERS

■ La Bibliothèque Municipale de Saint-Léonard organise diverses activités pour marquer la **finale des Jeux d'hiver**, du 4 au 13 mars : accueil et information sur les différentes manifestations culturelles; exposition de photographies ilustrant les maisons du Vieux-Saint-Léonard; diaporama sur la patrimoine de Saint-Léonard; exposition de livres et projection de diapositives sur les sport; lecture sur place et audition de disques. Certaines actives spéciales sont également prévues : le 7 mars, à 20h, conférence-causerie sur le sport avec le père Marcel de la Sablonnière; le 8 mars, à 20h, rencontre avec l'écrivain Yves Thériault; le 9 mars, à 20h, soirée sur le patrimoine avec Alain Duhamel; le 10 mars, à 20h, films sur les sports : « Le violon de Gaston »; « Ce ski vient du nord »; « Les 3e Jeux d'hiver de l'Arctique », « L'enjeu »; le 11 mars, à 20h, projection des films « Le ski en haute montagne », « Demain l'hiver », « L'enjeu », « Dessins animés Hi Ski et Popeye ».

■ Les étudiants de l'Institut de l'urbanisme de l'Université de Montréal organisent les 8, 9 et 10 mars des **journées d'urbanisme** comportant des conférences, des débats et la visite de kiosques d'information. Parmi les thèmes abordés : **« Le Québec face à la crise économique »**, **« Les villes du nord québécois : Klondike ou villes fantômes? »**, **« La décentralisation et la loi sur l'aménagement et l'urbanisme »**, **« Les priorités du transport en commun en période de crise »**, **« Les problèmes du logement et de la crise »**, **« La protection de l'environnement : luxe ou nécessité? »**. Ces activités se déroulent au 5 620, avenue Darlington. Renseignements complémentaires : 343-6865.

■ Dans le cadre de la **Journée de la femme** : une rencontre est organisée au local du mouvement **« Concertation-femmes »**, 12 137, avenue Bois-de-Boulogne, le 7 mars : 12h, repas (chacune apporte son lunch; on offre beignets, café ou jus); visite de kiosques d'information; 14h30, animation théâtrale sur le thème « Le pouvoir des femmes ». Garderie gratuite sur place. Réservation : Colette, 336-3733. Le **Centre des femmes de Laval** organise des activités les 7 et 8 mars : exposition des actualités de la condition féminine; exploration et discussion sur les thèmes de santé, travail, famille, sexe. Le tout se terminera par un souper communautaire, le 8 mars, à 17h. Renseignements complémentaires : 128, boulevard des Laurentides, quartier Pont-Viau; téléphone, 668-8600 (de 13h30 à 22h).

■ Le Planétarium Dow de la Ville de Montréal, 1 000, rue Saint-Jacques, offre tous les lundis soirs un spectacle gratuit intitulé **« Le ciel ce soir »**. Le ciel tel qu'on peut le voir à l'oeil nu, le soir même du spectacle, fait l'objet d'une présentation de 20 minute. Suit une période de questions. Commentaires anglais, à 20h; commentaires français, à 21h15. Renseignements complémentaires : 872-4530.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «La vengeance des fantômes». Lun., jeu.: 21:00. «Deux filles au tapis». Lun., jeu.: 19:00.

ASTRE (2): «L'empire contre attaque». Lun., jeu.: 21:05. «La guerre des étoiles». Lun., jeu.: 19:00.

ASTRE (3): «L'arme absolue». Lun., jeu.: 21:05. «Sphinx». Lun., jeu.: 19:00.

ASTRE (4): «Meurtres à la St-Valentin». Lun., jeu.: 19:00. «Le tueur du vendredi». Lun., jeu.: 20:40.

AVENUE: «Lords of Discipline»: 19:10, 21:10.

BEAVER: «Sweet Sweet Sadie»: 12:05, 14:30, 16:55, 19:20, 21:40. «The Double Exposure of Holly»: 11:00, 13:20, 15:45, 18:10, 20:35.

BERRI (1):«Les 40e rugissants»: 13:10, 14:50, 16:35, 18:20, 20:10, 21:50.

BERRI (2): «Le quart d'heure américain»: 12:30, 14:25, 16:15, 18:05, 20:00, 21:50.

BERRI (3): «Nestor Burma, détective de choc»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.

BERRI (4): «L'oeil du tigre»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30. «Arthur»: 13:20, 16:45, 20.10.

BERRI (5): «Diva»: 12:35, 14:50, 17:05, 19:25, 21:40.

BIJOU: «Les aventures érotiques d'un conseiller conjugal»: 12:05, 14:03, 16:00, 18:00, 19:57, 21:55. «Les folles nuits de Nathalie»: 13:05, 15:03, 17:00, 19:00, 20:57.

BOBINO: «Croisière pour couples pleins d'ardeur»: 20:50. «Échanges érotiques: 19:45.

BONAVENTURE (1): «Tootsie»: 19:00, 21:10.

BONAVENTURE (2): «E.T. the extra-terrestrial»: 19:15, 21:20.

BROSSARD (1): «Le verdict»: 19:15, 21:35.

BROSSARD (2): «Les chariots de feu»: 19:15, 21:30.

BROSSARD (3): «Tootsie»: 19:00, 21:10.

CARREFOUR (1) (St-Jérôme): «Popeye»: 19:30. «Le dragon du lac de feu»: 21:15.

CARREFOUR (2): «Le jour se lève, les conneries commencent»: 19:30. «La cigale»: 21:00.

CARRÉ SAINT-LOUIS: «Confession de 2 femmes ardentes»: 11:20, 15:00, 18:35, 22:05. «Le roi de l'amour»: 12:25, 16:00, 19:30. «Une photographie très spéciale»: 13:55, 17:25, 21:00.

CHAMBLY: «L'emprise des cannibales». «Les défenseurs sauvages»: 19:30.

CHAMPLAIN (1): «Le verdict»: 19:20, 21:40.

CHAMPLAIN (2): «E.T. l'extra-terrestre»: 19:10, 21:20.

CHÂTEAU (1): «Mon papa a 15 ans»: 14:50, 18:20, 21:50. «Le con de la classe»: 13:10, 16:40, 20:10.

CHÂTEAU (2): «L'explosion du Poseidon»: 14:55, 18:15, 21:45. «La brigade antiracket»: 13:10, 16:30, 20:00.

CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «L'oeil du tigre»: 14:00, 17:50, 21:40. «L'homme des cavernes»: 12:15, 16:05, 19:55.

CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «1001 perversions de Felicia»: 12:50, 17:25, 22:00. «Cocktail spécial»: 14:40, 19:15. «La toubib prend du galon»: 15:40, 20:15.

CINÉMA DE PARIS: «Pirates of Penzance»: 13:00, 15:10, 17:20, 19:25, 21:35.

CINÉMA LA CITÉ (1): «Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux»: 18:05. 19:50, 21:35.

CINÉMA LA CITÉ (2): «Le bateau»: 18:30, 21.00

CINÉMA LA CITÉ (3): «Porté disparu»: 19:00, 21:15.

CINÉMA LUMIÈRE: «Casablanca»: 19:00. «The song remains the same»: 21:15.

CINÉMA RIVE-NORD (1) (Repentigny): «La vengeance des fantômes». «Sanglante confession»: 19:30.

CINÉMA RIVE-NORD (2): «E.T. l'extra-terrestre»: 19:30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: «La première charge à la machette»: 18:35. «Cecilia»: 20:35.

CINÉPLEX (1): «La cage aux folles»: 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20.

CINÉPLEX (2): «My Favorite Year»: 13:35, 17:40, 21:45. «Victor Victoria»: 15:15, 19:20.

CINÉPLEX (3): «L'as des as»: 13:40, 15:40, 17:40, 19:40, 21:40.

CINÉPLEX (4): «Peter Pan»: 13:35, 15:35, 17:35, 19:35, 21:25.

CINÉPLEX (5): «Come back to the 5 & Dime Jimmy Dean»: 13:55, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

CINÉPLEX (6): «The Sting 11»: 13:45, 15:35, 17:25, 19:20, 21:15.

CINÉPLEX (7): «Dark Crystal»: 13:50, 15:40, 17:30, 19:20, 21:10.

CINÉPLEX (8): «By Design»: 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20.

CINÉPLEX (9): «Diva»: 14:40, 17:00, 19:20, 21:40.

CLAREMONT: «The Year of living dangerously»: 19:00, 21:10.

COMMODORE: «Amour, désir et extase». «Estivantes pour homme seul. «Nea».

COMPLEXE DESJARDINS (1): «Et Dieu créa les hommes»: 12:15, 13:50, 15:25, 17:00, 18:35, 20:10, 21:45.

COMPLEXE DESJARDINS (2): «Les huîtres à la moutarde»: 12:05, 15:50, 19:35. «Pour la peau d'un flic»: 13:55, 17:40, 21:25.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «Aventures érotiques d'un conseiller conjugal»: 12:05, 14:05, 16:05, 18:05, 20:05, 22:05. «Les folles nuits de Nathalie»: 13:05, 15:05, 17:05, 19:05, 21:05.

COMPLEXE DESJARDINS (4): «La cigale»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Pickpocket»: 20:30.

CÔTE-DES-NEIGES (1): «The Verdict»: 19:30, 21:40.

CÔTE-DES-NEIGES (2): «Tootsie»: 19:00, 21:10.

CRÉMAZIE: «Tempête»: 18:30, 21:05.

DAUPHIN (1): «Le retour de Martin Guerre»: 19:00, 21:20.

DAUPHIN (2): «Le beau mariage»: 19:30, 21:30.

DÉCARIE SQUARE (1): «Sophie's Choice»: 18:30, 21:15.

DÉCARIE SQUARE (2): «Pirates of Penrance»: 19:00, 21:00.

DORVAL (1): «An Officer & A Gentleman»: 19:00, 21:15.

DORVAL (2): «Without a Trace»: 18:55, 21:10.

DORVAL (3): «48 Hours»: 19:40, 21:30.

ÉLYSÉE (1): «Au clair de la lune»: 19:30, 21:30.

ÉLYSÉE (2): «Invitation au voyage»: 19:10, 21:10.

FAIRVIEW (1): «The Entity»: 19:15, 21:25.

FAIRVIEW (2): «Love Sick»: 19:30, 21:30.

GREENFIELD (1): «Officier et gentleman»: 19:00, 21:15.

GREENFIELD (2): «Mon papa a 15 ans». «Les casseurs»: 18:30, 20:15.

GREENFIELD (3): «Les folies d'Élodie». «Devoirs de vacances»: 18:20, 20:00.

GUY: «Cover girl»: 12:00, 14:15, 16:30, 18:45,21:00. «Skin on skin»: 13:10, 15:25, 17:40, 19:55, 22:00.

IMPÉRIAL: «Lords of discipline»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.

JEAN-TALON: «Le verdict»: 19:15, 21:40.

KENT (1): «Love Sick»: 18:00, 19:50, 21:40.

KENT (2): «Without a Trace»: 19:00, 21:15.

L'AMOUR: «Cover girl»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:20. «Pussycat Ranch»: 13:15, 15:35, 17:55, 20:15, 22:35.

L'AUTRE CINÉMA: «La nouvelle publicité lave plus blanc...»: 19:00, 21:00. «La petite»: 19:15, 21:30.

LAVAL (1): «Officier et gentleman»: 19:00, 21:20.

LAVAL (2): «Les folies d'Élodie». «Devoir de vacances»: 18:35, 20:15.

LAVAL (3): «Le bateau»: 18:15, 20:40.

LAVAL (4): «La balance». «Attaque sur aile Delta»: 18:05, 20:00.

LAVAL (5): «Mon papa a 15 ans». «Les casseurs»: 18:40, 20:25.

LOEWS (1): «The Year of Living dangerously»: 12:25, 14:40, 17:00, 19:15, 21:35.

LOEWS (2): «The Boat»: 13:30, 16:00, 18:30, 21:00.

LOEWS (3): «Without a Trace»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.

LOEWS (4): «An Officer & A Gentleman»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:05, 21:30.

LOEWS (5): «Airplane 11»: 12:10, 14:05, 16:00, 18:00, 19:50, 21:45.

MASCOUCHE (1): «Les Charlots contre Dracula»: 19:30. «Les farceurs»: 21:00. «Rendez-moi ma peau»: 22:30.

MASCOUCHE (2): «E.T. l'extra-terrestre»: 19:30.

MERCIER: «1001 perversions de Felicia»: 19:00. «Cocktail spécial»: 20:50. «La toubib prend du galon»: 21:45.

MONKLAND: «Stevie»: 19:15. «Piaf»: 21:45».

MONTENACH (1, Beloeil): «2 filles au tapis»: 19:00. «La vengeance des fantômes»: 21:00.

MONTENACH (2): «La nuit de San Lorenzo»: 20:00.

MONTROSE: (Chattes ravageuses» 12:00, 14:25, 16:50, 19:10, 21:35. «Dolly l'initiatrice»: 13:00, 15:25, 17:50, 20:15.

NEW YORKER: «Jabbermocky»: 19:30. «The Spirit of the Beehive»: 21:30.

ODÉON LAVAL (1): «E.T. l'extra-terrestre»: 19:10, 21:20.

ODÉON LAVAL (2): «Les chariots de feu»: 19:15, 21:30.

OUIMETOSCOPE: «La maison du lac»: 19:30. «L'état des choses»: 21:30.

OUTREMONT: «Les aventuriers de l'arche perdue»: 19:00. «L'état des choses»: 21:30.

PALACE (1): «Love Sick»: 12:25, 14:15, 16:05, 17:55, 19:45, 21:35.

PALACE (2): «The Entityl»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.

PALACE (3): «Miss Nude America»: 13:50, 15:25, 17:00, 18:35, 20:10, 21:45.

PALACE (4): «Missing»: 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:15.

PALACE (5): «First Blood»: 12:40, 14:25, 16:10, 17:55, 19:40, 21:25.

PALACE (6): «48 Hours»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.

PARADIS (1): «Les Charlots contre Dracula». Lun., jeu.: 19:00. «Les farceurs»: 20:30. «Rendez-moi ma peau». Lun., jeu.: 22:00.

PARADIS (2): «La vengeance des fantômes». Lun., jeu.: 21:00. «Deux filles au tapis». Lun., jeu.: 19:00.

PARADIS (3): «Le lac des morts vivants». Lun., jeu.: 19:10. «Le manoir de la terreur». Lun., jeu.: 20:45.

PARALLÈLE: «Pull me Daisy». «Life dances on». «Energy and how to get it»: 19:30, 21:30.

PARIS (1, St-Hyacinthe): «Meurtres en direct»: 19:00. «L'as des as»: 21:00.

PARIS (2): «Dépucelage»: 19:00. «Échanges érotiques»: 19:55. «Fais-moi plaisir»: 20:55.

PARISIEN (1) «Officier & Gentleman»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:35.

PARISIEN (2): «Les uns les autres»: 13:00, 16:30, 20:00.

PARISIEN (3): «Les misérables»: 13:10, 16:45, 20:30.

PARISIEN (4): «La balance»: 13:25, 15:30, 17:35, 19:40, 21:45.

PARISIEN (5): «Yol»: 12:30, 14:40, 16:55, 19:05, 21:15.

PLACE DU CANADA: «Gandhi»: 12:00, 16:00, 20:00.

PLACE LONGUEUIL (1): «E.T. l'extra-terrestre»: 19:10, 21:20.

PLACE LONGUEUIL (2): «Tempête»: 18:30, 21:05.

PLACE VILLE-MARIE (1): «Coup de torchen»: 12:15, 14:35, 16:55, 19:15, 21:35.

PLACE VILLE-MARIE (2): «The night of the Shooting stars»: 12:43, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25.

PLAZA ALEXIS NIHON (1): «Sophie's choice»: 18:30, 21:15.

PLAZA ALEXIS NIHON (2): «Frances»: 18:45, 21:30.

PLAZA ALEXIS NIHON (3): «The Verdict»: 18:45, 21:30.

PUSSYCAT: «Outlaw Ladies»: 11:55, 14:20, 16:40. «The sensually Liberated female»: 11:00, 13:25, 15:50.

RIO (1): «Passions secrètes». «Symphonie érotique». «Vacances érotiques»: à compter de 19:00.

RIO (2): «Orange mécanique». «Au-delà du réel»: 19:00.

SAINT-DENIS (2): «Pour la peau d'un flic»: 17:05, 21:10. «À en crever»: 19:10.

SAINT-DENIS (3): «L'amant de Lady Chatterley»: 17:00, 19:00, 21:00.

SEVILLE: «The Sword and the Sorcerer»: 19:00. «Apocalypse now»: 21:15.

VERDUN: «1001 perversions de Felicia»: 21:40. «Cocktail Spécial»: 20:45. «La tobib prend du galon»: 19:05.

VERSAILLES (1): «Mon papa a 15 ans»: 18:00, 20:00.

VERSAILLES (2): «Explosion du Poseidon». «Brigade anti-racket»: 18:25, 20:00.

VERSAILLES (3): «Les folies d'Élodie». «Devoir de vacances»: 18:20, 19:55.

VILLERAY: «E.T. l'extra-terrestre»: 19:10, 21:20.

WESTMOUNT SQUARE: «Independance Day»: 19:10, 21:15.

YORK: «Pink Floyd The Wall»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.

MUSIQUE

CHRIST CHURCH CATHEDRAL — Katherine Shorzewska, violoncelliste, et Gerald Wheeler, claveciniste. Oeuvres de Bach. Entré libre: 12:30.

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — «La mort d'un commis voyageur», d'Arthur Miller: 20:00. Relâche dim., lun.

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «La bête dans la jungle», de James Lord. Du lun. au jeu.: 20:30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (94 o., Ste-Catherine) — «Le tir à blanc», d'André Ricard. Du mar. au ven.: 20:00.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis) — «La déprime», de Denis Bouchard, Rémy Girard, Raymond Legault et Julie Vincent. Du mar. au sam.: 20:00.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau) — «Cardinal, cardinal», de Vincent Nadeau. Du mar. au sam.: 20:30.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES (320 e., Notre-Dame) — «Les folles alliées». Du mar. au sam.: 20:30.

LA LICORNE (2075, St-Laurent) — «Addolorata», de Marco Micone. Du mar. au sam.: 20:30.

CAFÉ MOLIÈRE (1200, St-Hubert) — «T'se veux dire», avec Véronique Pinette, Réjean Wagner et Jacqueline Payette. Du mar. au dim.: 20:30

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS (4530, Papineau) — «En veux-tu des problèmes», avec Jean-Louis Millette, Gilles Latulippe et Jacques Salvail. Du lun. au dim.: 20:00.

THÉÂTRE MÉRIDIEN (Complexe Desjardins) — «Harmonica plaintif», de Pierre Lose. Du mer. au sam.: 20:30.

SALLE FRED-BARRY (4353 e., Ste-Catherine) — «Danse, p'tite désobéissance». Présentation du Théâtre de Carton. Du mer. au sam.: 20:30.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (2332, Edouard-Montpetit) — «L'oncle Vania» de Tchékhov: 20:30.

CENTRE SAIDYE-BRONFMAN (5170, Chemin de la Côte Ste-Catherine) — «Mass Appeal»: 20:00.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL (Auditorium, 1379 o., Sherbrooke) — «La couleur chante un pays», de Diane Bouchard, Suzanne Lebeau, Raymond Plante et Michèle Poirier. Du mar. au sam.: 20:30.

CENTAUR (453, St-François-Xavier) — «Moving», de David Fennario. Du mar. au sam.: 20:00.

THÉÂTRE MALENFANT (734, St-Jean-Baptiste, Terrebonne) — «Avec les mots des autres». Du mer. au sam.: 20:30.

VARIÉTÉS

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Dizzy Gillespie et Moe Koffman: 20:30.

ATELIER CONTINU (1200 e., Laurier) — «C'est la première impression qui compte...», avec Dorothée Berryman. Du mar. au dim.: 20:30.

CAFÉ CAMPUS (3315, chemin de la Reine-Marie) — Koren Young: 21:30.

7e CIEL (4177, St-Denis) — Street People (reggae): à compter de 21:30.

L'AVANT-SCÈNE (111 o., Laurier) Audition publique: 20:30.

CLUB SODA (5240, av. du Parc) — Lundi des Hal Hal: 21:00.

CASINO (310 o., Ste-Catherine) — Kermesse: 21:00.

Les Français se lancent dans les westerns

■ MONTE CARLO (UPI) — Il y a quelques années, la télévision

la décoration

par ALBERT BAZERGUI

Leçon 1

La décoration à votre portée

Qu'est-ce que la décoration intérieure ?

La décoration est un art; c'est l'art d'agencer, de coordonner plusieurs éléments qui, une fois réunis, vont former un ensemble harmonieux où il fera bon vivre. Pour réussir cet exploit, il faut naturellement avoir du goût; mais le goût s'acquiert et l'art s'apprend. Il faut bien se dire que cela est faisable et pas du tout impossible.

Pour plusieurs personnes, la décoration semble être tellement étrangère et inaccessible qu'elles n'osent même pas y penser; pour d'autres, c'est quelque chose qu'elles voudraient comprendre mais elles ne savent pas comment s'y prendre. Bref, pour plusieurs, la décoration reste vraiment « l'inconnu ».

Le goût s'acquiert, et l'art s'apprend.

Je vais essayer, dans cette série de cours, de « démystifier » la décoration intérieure, en la rendant accessible à **tous**.

J'exposerai les données du problème d'une manière simplifiée, ce qui vous permettra de découvrir graduellement cet art qui semblait tellement lointain et étranger.

La décoration est un besoin

La décoration est un besoin pour l'homme, car aussi loin que l'on remonte dans l'histoire de la civilisation on s'aperçoit que l'être humain a toujours eu trois besoins impératifs : se nourrir, se vêtir et se loger.

On remarquera qu'il cherchait par tous les moyens à se nourrir, et il se nourrissait de façon bien différente selon les époques de l'histoire.

Il cherchait aussi à se vêtir, et il se vêtissait très différemment au cours des différentes périodes de notre civilisation.

L'homme cherchait également à se loger, et son mode de logement variait au cours des siècles. Mais arrêtons-nous sur ce dernier point puisqu'il nous intéresse plus particulièrement.

Cet abri qu'il a toujours cherché, aussi loin que remonte l'histoire de notre temps, a toujours été décoré.

Si nous examinons le passé très lointain de l'âge de pierre, par exemple, nous remarquerons que les cavernes primitives, qui étaient les logements de cette époque, étaient ornées. L'ornementation était naturellement très simple. C'était des dessins sur pierre qui ont dû être gravés à l'aide d'autres pierres. L'homme préhistorique cherchait à créer un décor en gravant ou en peignant sur les parois des murs de son abri des dessins d'animaux sauvages. Plus tard, à travers les différentes civilisations, il a toujours senti le besoin d'orner son abri, ou plus tard sa maison. Que l'on étudie l'histoire d'une civilisation orientale ou occidentale, on remarquera que ce besoin était toujours présent chez lui.

Naturellement, cette ornementation et cette décoration étaient très différentes d'une civilisation à l'autre et d'une contrée à l'autre. Mais, fait certain, l'homme a toujours eu besoin de s'entourer d'un décor.

Pour l'homme primitif des cavernes, ou celui plus évolué des époques grecque, romaine, byzantine, égyptienne, hindou ou chinoise, ou encore plus près de nous, l'homme du XVIII[e], XIX[e], pour en arriver à nos jours, ce besoin a toujours existé et continuera à l'être.

Cet abri que l'homme a toujours cherché a toujours été décoré.

Pour se décorer, l'homme utilisait des matériaux accessibles sur place. D'abord la pierre, plus tard le marbre ou le bois, pour finir avec des matériaux synthétiques très divers tels que le plastic ou la fibre de verre qu'il a lui-même inventés. Il a toujours su tirer parti des différents matériaux qui étaient à sa portée pour créer un cadre à son goût où il se sentait heureux de vivre.

Mais si dans les siècles passés cet art était réservé aux chefs de tribus, et plus tard aux princes et aux rois, il s'est propagé de plus en plus avec l'évolution de la civilisation, et vers la fin du XVIII[e] siècle il s'étendit à la bourgeoisie pour atteindre actuellement toutes les couches de la société, et devenir à la portée de tout le monde.

La décoration pour tout le monde

Mon but est de démontrer que la décoration intérieure n'est pas une chose inconnue, ni impossible, mais plutôt un art qu'on peut comprendre et expérimenter. D'autre part, mon thème favori est « la décoration pour tout le monde »; quelle que soit la somme que l'on désire investir pour se créer un environnement, un cadre à sa vie de tous les jours, la décoration est aussi accessible à ceux qui possèdent de gros moyens financiers qu'à ceux à revenu plus modeste.

Quand on parle décoration, plusieurs pensent souvent à quelque chose d'élaboré, de sophistiqué, et qui coûte terriblement cher. Mais on oublie que si une décoration peut être riche ou somptueuse, elle peut être aussi, simple, reposante et économique. L'important c'est de créer un cadre qui va répondre à nos besoins et qui va nous donner une joie de vivre.

La décoration est aussi accessible à ceux qui possèdent de gros moyens financiers qu'à ceux à revenu plus modeste.

Certaines personnes sont à la recherche de grandes maisons de 20 pièces; d'autres se contentent d'un petit appartement. Certaines personnes désirent de grosses automobiles, luxueuses et donc coûteuses; d'autres préfèrent des voitures « sport » et rapides; d'autres encore préfèrent une automobile familiale ou une compacte économique. Certaines personnes aiment s'habiller de soie, de satin, de plumes et de fourrure; d'autres préfèrent la toile, le denim ou le coton.

Certaines personnes aiment les bijoux coûteux et rutilants; d'autres préfèrent les bijoux plus simples ou ceux faits avec du bois et de l'étain plutôt qu'avec des métaux précieux.

Certaines personnes voudront donc une décoration riche, élégante et coûteuse, d'autres seront plus heureuses dans un décor simple et peu onéreux. On voit donc que c'est avant tout une question de goût personnel.

D'autre part, on ne peut plus dire, de nos jours, qu'une maison, une automobile, un vêtement, ou un bijou sont exclusifs aux personnes riches seulement, car on trouve des logements, des autos, des vêtements, ainsi que des bijoux de fantaisie, pour tous les budgets. Il en est de même pour la décoration intérieure. Tout le monde sent le besoin de se créer un décor qui réponde à ses besoins et à ses goûts; et ce n'est plus l'apanage des gens riches ou des têtes couronnées, mais plutôt un droit pour tous.

Jadis, c'était les nobles, les riches marchands ou les bourgeois qui avaient des châteaux; et le reste de la population habitait dans des maisons très modestes. D'ailleurs, ces derniers ne possédaient ni carosse ni équipage; ils s'habillaient de tissus grossiers et se nourrissaient d'une manière frugale.

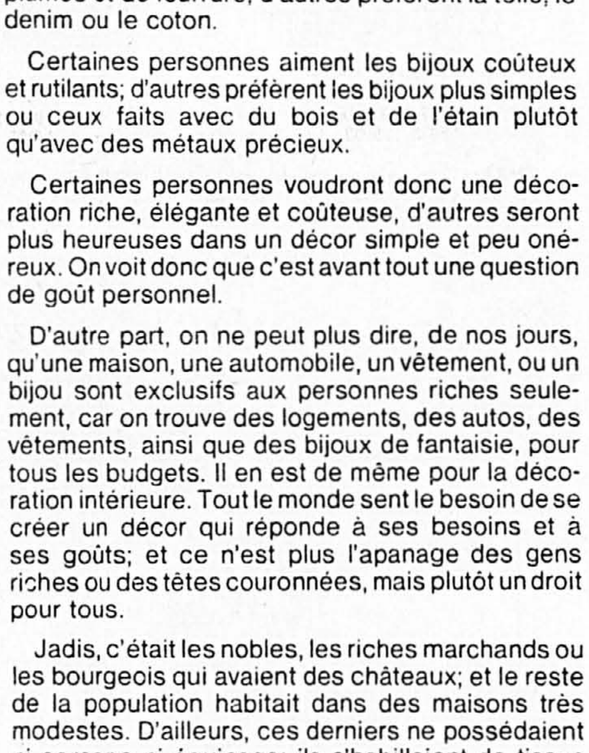

Toutes les bonnes choses étaient réservées à la classe dominante et privilégiée. Actuellement, la proportion d'automobiles par habitant est de plus en plus large, les vêtements prêt-à-porter habillent aussi agréablement les gens aisés ou modestes et le commerce des bijoux de fantaisie est aussi florissant que celui des pierres et des métaux précieux.

De nos jours, tout le monde a un abri, allant de la luxueuse demeure au bord d'un lac à la petite maison unifamiliale, ou encore au modeste sous-sol, ou à une simple chambre d'étudiant. Que l'on possède un luxueux « pent-house » ou un minuscule appartement, que l'on soit célibataire ou marié, qu'on vive seul ou avec d'autres personnes, qu'on ait ou non des enfants, qu'on soit étudiant ou travailleur, chacun de nous a un logis, et c'est ce gîte qu'il faut personnaliser et décorer selon ses goûts. Le logement peut être meublé et décoré de caisses d'emballage peintes de couleurs vives, de meubles hérités de grand-parents ou trouvés à l'Armée du Salut, ou encore de meubles choisis chez des antiquaires ou des magasins spécialisés; le secret est de bien agencer ces caisses d'emballage ou ces meubles élégants pour former un cadre approprié aux moyens et au goût de chacun. Ce cadre ainsi créé, qu'il soit fait de matériaux économiques et simples ou au contraire élégants et coûteux, sera le reflet de votre personnalité et vous donnera le goût de vous retrouver avec bonheur dans un environnement que vous avez voulu vôtre.

Naturellement, quelques-uns vont prétendre qu'on ne peut réussir une belle décoration qu'avec un gros budget; je répondrais que l'argent n'est pas l'unique critère pour parvenir à d'excellents résultats car il faut y joindre le goût et la note personnelle. Si une personne a peu de moyens financiers mais beaucoup de goût, elle pourra certainement réussir une décoration bien plus intéressante que celle qui ne possède qu'un compte en banque substantiel. D'autre part, il est inutile d'avoir des « ensembles » pour réussir une décoration intéressante. On peut agencer, sélectionner et coordonner différents meubles et réussir son décor.

Il n'est pas nécessaire de créer un décor permanent, mais il est plutôt indispensable d'avoir un décor adapté à nos besoins actuels. Avec tous les changements qui nous incitent à modifier notre mode de vie, il faut tenir compte que nos moyens financiers fluctuent, que notre état civil peut changer et que notre goût personnel peut évoluer également.

Il est important d'expérimenter différentes techniques de décoration selon nos besoins et notre goût.

La décoration, reflet de la personnalité

Quels que soient les moyens financiers que vous possédez, vous avez le **droit** d'avoir un environnement, donc une décoration intérieure qui réponde à votre goût et à vos besoins et qui sera le reflet de votre personnalité. Puisque chacun a une formation de goût différente, il est évident qu'il en est de même pour nos besoins. Ainsi, une personne vivant seule a des besoins différents de ceux d'une famille où il y a de « jeunes mousses » qui galopent à travers la maison. Le problème se pose d'une autre façon quand il s'agit de gens adultes, sportifs ou intellectuels. Pour rendre la chose facile et pratique, il est indispensable de répondre à un petit questionnaire. D'abord se situer :

1) Âge, état civil
2) Est-ce qu'on est dans le domaine agricole, ouvrier, bureaucratique, intellectuel, financier, artistique, etc. ?
3) Vit-on à la campagne ou en ville ?
4) La maison à décorer est-elle pour des vacances, ou est-ce un logement à l'année longue ?
5) Est-on locataire ou propriétaire ? Est-ce une grande maison ou un petit appartement ?

Puis on demande :

1) Qu'est-ce que j'aime ?
   Est-ce que j'aime les choses simples, ou plutôt élaborées ?
2) Est-ce que j'aime le genre « campagnard » ou plutôt « citadin » ?
3) Est-ce que j'aime l'ancien ? Et à cette question, il faudra préciser si on a une préférence pour un style particulier : le style français, ou anglais, etc. ou une époque plutôt qu'une autre ?
4) Est-ce que j'aime le moderne ? Avant de répondre à cette question, il faut étudier sa réaction devant des décors et des meubles d'avant-garde « osés », et se demander si on n'opterait pas plutôt pour un moderne confortable, mais plus « sage ».

Finalement, on termine par le questionnaire suivant :

1) Qu'est-ce que j'aime faire chez moi ?
   Bricoler ? Lire ? Écouter de la musique ? Recevoir ? Ou simplement, je ne rentre chez moi que pour dormir...
2) Quel genre de vie sociale je mène ?
   Est-ce que je reçois des amis ou des parents ? Souvent ou à l'occasion ?
   Est-ce que je reçois simplement en offrant un café ou un verre d'alcool, ou bien j'aime recevoir à dîner ?
   Est-ce qu'habituellement je reçois plusieurs personnes à la fois, ou c'est un ami ou deux qui viennent me voir « à la bonne franquette » ?
3) Est-ce que je travaille à la maison ?
   Travail intellectuel ou manuel ? etc.

Vous verrez rapidement que ce genre de questionnaire vous permettra de ne pas faire d'erreurs de base, comme consacrer la plus belle chambre de votre logis pour une grande salle à manger quand vous ne recevez jamais des personnes à dîner et que vous-même vous prenez souvent vos repas à l'extérieur; ou avoir une immense bibliothèque quand vous n'êtes pas un lecteur, ni assidu ni occasionnel. Mais une fois que vous aurez répondu à ce questionnaire, il est indispensable de le soumettre aux personnes avec qui vous vivez et qui partagent votre logement; car votre conjoint, compagnon, ou vos enfants doivent se retrouver et se sentir aussi heureux que vous dans le logis que vous habitez.

Il est impensable qu'une femme qui aime les meubles fragiles et les décors délicats les impose à son époux si celui-ci est sportif, aimant les choses solides, rustiques et simples; ou encore qu'elle demande à ses enfants qui sont énergiques et turbulents de vivre dans une ambiance où ils se sentiront mal à l'aise. Elle ne pourra que les rendre malheureux. Je retournerai d'ailleurs plus longuement sur cette question où il s'agit de plusieurs personnes partageant le même logement, avec des besoins différents. Si vous désirez que votre conjoint soit heureux, il faut qu'il se sente chez lui et n'ait pas l'impression qu'il est en visite chez vous.

Si vous demeurez en campagne, et que les habitants de la maison ont l'habitude de pêcher ou de chasser, il serait illogique que quand ils retournent de leurs expéditions, les souliers tachés de boue et les vêtements couverts de poussière, ils ne retrouvent que des matériaux fragiles ou des meubles délicats qui ne se prêtent nullement à la détente.

Maintenant, une question importante si on a des enfants : il est indispensable de connaître leurs goûts et leurs besoins, au moins pour décorer leur chambre et la salle familiale.

On se plaint souvent que les enfants, surtout les adolescents, ne restent jamais, ou peu, à la maison, et qu'ils finissent par quitter la demeure familiale : mais souvent, on se refuse d'étudier les raisons qui sont pour la plupart du temps causées par un manque de communication. Comment voulez-vous que des jeunes soient heureux de rentrer et de rester dans un foyer où tout leur semble étranger ? La plus grave des erreurs est de décorer leur chambre selon les goûts et les besoins des parents sans leur demander leur avis. Elle est finie et révolue cette époque où on donnait aux enfants les vieux meubles de la chambre à coucher des parents, parce que ceux-ci désirent acheter un nouveau mobilier. Ou encore, de vouloir décorer la chambre de leur jeune fille d'une manière romantique, avec des volants et des fanfreluches, quand cette demoiselle est sportive et qu'elle aimerait avoir un mobilier moderne et des couleurs vives.

Il faut avoir plaisir à rester chez soi ou à rentrer chez soi après une journée de travail, et ceci ne peut être réalisé que lorsque vous choisirez un décor qui sera vôtre.

D'ailleurs, quand un bon décorateur se présente chez de nouveaux clients, il doit prendre la peine d'étudier leurs besoins et leurs goûts. Il les questionne, non pas par curiosité, mais pour mieux les connaître; et il finit par trouver les idées qui vont lui permettre de créer un environnement qui sera exactement le reflet de leur personnalité. Deux maisons identiques de l'extérieur peuvent être décorées différemment de l'intérieur, parce que leurs habitants ont des besoins et des goûts personnels qui ne sont pas pareils.

Mais, qu'est-ce qui arrive quand on n'a pas les mêmes goûts ? Si l'époux aime le moderne et que sa femme préfère les meubles de styles ? Heureusement, la décoration a atteint actuellement un niveau encore jamais égalé. On peut mélanger les styles avec art, et ainsi satisfaire les besoins de chacun; ce qui veut dire qu'il ne faut pas le faire d'une manière désordonnée et irréfléchie. Les quelques règles de base que vous lirez dans ces cours vous aideront, je l'espère, à résoudre vos problèmes.

La décoration, joie de vivre

Voulez-vous vivre heureux ? Alors, il faut que vous vous entouriez d'êtres et de choses que vous aimez. Je vous laisse le choix des êtres chers pour ne parler que de l'environnement, car celui-ci doit vous rendre heureux; il faut que vous aimiez votre maison et sa décoration, et chérissiez les meubles et les objets, comme on chérit un livre favori, une peinture qu'on aime, une fleur spéciale et un beau paysage. Il faut avoir plaisir à rester chez soi ou à rentrer chez soi après une journée de travail, et ceci ne peut être réalisé que lorsque vous choisirez un décor qui sera vôtre. Souvent quand vous portez un nouveau vêtement, vous vous sentez mieux, car il vous va bien; parfois vous en affectionnez un autre plus confortable, d'une couleur qui va mieux avec votre teint, ou d'une coupe qui souligne votre corps ou l'amincit; alors vous êtes content. Quand vous admirez un paysage et que vous l'aimez, vous vous sentez heureux.

La réussite est due au fait que le tout est bien coordonné, planifié.

Il en est ainsi de votre décor; vous devez le choisir de manière à ce qu'il vous procure une joie de vivre. Quand vous êtes chez vous, cela doit vous remonter le moral et non vous énerver ou vous déprimer. Votre décor sera vraiment réussi dans la mesure où il suscitera à votre conjoint le désir de rentrer chez vous avec une certaine satisfaction. Naturellement, il y a d'abord vous qu'il aime retrouver, mais dans un décor qui satisfait les besoins de détente, confort, loisirs, etc. Vos enfants seront heureux d'avoir leur chambre meublée à leur goût. Quand j'ai choisi le métier de décorateur, mes parents voulaient s'assurer que je ne faisais pas fausse route, ou que ce n'était pas une fantaisie de jeunesse, et ils m'ont posé la question : « Pourquoi as-tu choisi ce métier ? » Ma réponse a été « pour rendre les gens heureux ». Car j'étais toujours convaincu qu'un bon environnement ne pouvait que les rendre heureux. Vous conviendrez avec moi qu'une personne qui aime et cherche le repos va certainement perdre le sourire et se sentir énervée à l'idée de rentrer à la maison si elle n'y trouve que couleurs vives et sièges inconfortables.

Par contre, celle qui sait qu'un bon fauteuil où elle pourra lire ou se reposer l'attend, qu'une table est à portée de main pour poser le cendrier ou le verre, que sa couleur favorite existe dans les tapis et sur les murs, que l'éclairage est fonctionnel etc. jouira de tous ces petits détails qui lui procurent un plaisir immense, celui d'être **chez soi**.

Si cette personne aime recevoir, et qu'elle sait mettre à l'aise ses invités par la disposition, le choix de ses meubles et les mille petits détails qui font qu'une décoration est réussie, elle va décupler son plaisir de recevoir. Souvent on entend dire dans une conversation « comme on est bien chez untel ». On ne sait pas pourquoi, mais on « est bien »; pourtant la maison n'est pas nécessairement luxueuse, il y a plusieurs objets qui viennent « d'aubaines ». Mais la réussite est due au fait que le tout est bien coordonné, planifié et pensé; car si une décoration est réussie, ce n'est jamais l'effet du hasard.

Si chaque meuble et chaque objet sont bien à leur place, si les couleurs sont assorties et l'éclairage adéquat, si même les fleurs dans les vases ou les coussins semblent indispensables au décor environnant, c'est que l'ensemble a été pensé et planifié.

Prochaine leçon

Les règles de base

La planification

Sommaire

La décoration à votre portée

- Qu'est-ce que la décoration intérieure
- La décoration est un besoin
- La décoration pour tout le monde

La décoration, reflet de la personnalité

La décoration, joie de vivre

Cours présenté par le

collège marie-victorin

en collaboration avec

la presse

14 maires veulent une loi pour casser les sentences arbitrales qui accordent aux policiers des hausses excessives

Quatorze maires de la région des Laurentides prient dans une lettre les 108 députés de l'Assemblée nationale de voir à ce qu'un projet de loi soit déposé, dès la reprise de la session parlementaire, afin de pouvoir faire annuler les arbitrages du ministère du Travail lorsqu'on juge qu'ils accordent de trop fortes haussesde salaire aux policiers.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les signataires de la lettre envoyée à chacun des députés, et dont *La Presse* a obtenu copie, demandent au gouvernement de respecter lui-même la directive qu'il faisait parvenir aux élus municipaux pour leur recommander la modération en matière politique salariale.

Dans le premier paragraphe de la requête, il est dit que les maires ont plusieurs fois attiré l'attention de Québec sur la situation critique dans laquelle se trouvent les municipalités contraintes, par décision des arbitres du ministère du Travail, d'accorder à leurs policiers des augmentations atteignant, dans certains cas, 35 p. cent en deux ans.

« Ces conseils de ville, affirment-on, se trouvent de ce fait placés devant un dilemme: ou bien écraser leurs contribuables en augmentant, dans les mêmes proportions, la rémunération de leurs cadres et de leurs autres employés; ou bien, en ne le faisant pas, s'aliéner ceux-ci, perdre leur confiance et sans doute leur colloboration. Dans les deux cas: injustice et chaos. »

Fonctionnaires provinciaux

Le 14 décembre, le président de l'Union des municipalités du Québec, le maire François Dufour, de Jonquière, rencontrait trois membres du cabinet Lévesque pour leur exposer la gravité du problème. « Le seul résultat de cette entrevue, affirment ces édiles, a été la promesse de rendre bientôt publiques des propositions d'amendement au Code du travail, et de consulter les municpalités à ce sujet. »

Ces élus précisent qu'ils ne peuvent s'empêcher de comparer la lenteur de cette procédure et la timidité des mesures envisagées, avec la rapidité et l'énergie dont le gouvernement a fait preuve lorsqu'il s'est agi d'ajuster le salaire de son propre personnel aux nouvelles conditions économiques et aux taux de rémunération en vigueur dans le secteur privé.

« Pour réduire le fardeau fiscal devenu intolérable, soulignent les signataires de la lettre, des salaires des personnels provinciaux, le Parlement a passé en hâte des lois spéciales. Mais le gouvernement réfléchit depuis un an à l'opportunité de vous soumettre le projet d'une loi ramenant les arbitres au sens des réalités, dans leurs décisions concernant les policiers municipaux. »

Le conflit actuel

Les maires rappellent aux 108 députés le refus du gouvernement de soumettre à la médiation son différend actuel avec les centrales syndicales, arguant qu'il ne peut perdre le contrôle de ses finances. « Mais dans le même temps, il continue de tolérer que les municipalités soient contraintes de s'en remettre à l'arbitrage, et quel arbitrage! lorsqu'elles se trouvent dans la même situation que lui. »

Dans l'avant-dernier paragraphe, les maires se posent la question suivante: « Pourquoi deux poids, deux mesures? Le contribuable municipal n'est-t-il pas le même citoyen et n'a-t-il pas droit, de la part du Parlement et du gouvernement, à la même sollicitude que le contribuable provincial? A quoi sert de contenir d'une main la croissance des impôts, si c'est pour augmenter, de l'autre, les taxes foncières perçues par les Villes? »

Les maires qui ont signé la lettre sont: Claude Desjardins, de Terrebonne; Paul Mercier, de Blainville; Jean-Guy Bergeron, de Deux-Montagnes; Laurent Belley, de Lorraine; Pierre Robitaille, de Rosemère; Jean Blanchard, de Sainte-Thérèse; Bernard Parent, de Saint-Jérôme; Michel Gagné, de Boisbriand; Jean-Paul Hogue, de Saint-Antoine; Zoël Saindon, de Lachute; Guy Théoret, de Sainte-Adèle; Guy Bélisle, de Saint-Eustache; Maurice Julien, de Sainte-Marhe-sur-le-lac, et Jean Laurin, maire de Mirabel, décédé depuis.

Zecs: sursis d'un an pour la carte de membre obligatoire

Les chasseurs d'ours et les mangeurs de bleuets bénéficieront d'un sursis en 1983: les participants au 4ème Colloque national des zones d'exploitation contrôlée (zec) se sont en effet prononcés, samedi, contre une proposition visant à rendre la carte de membre d'une zec obligatoire, universelle et à tarif annuel variant de 0 à $5.

Ils sont ainsi allés à l'encontre des souhaits du ministre de la Chasse et de la Pêche, Guy Chevrette, lequel s'incline, mais réaffirme son désir de voir ce changement effectué pour l'an prochain. M. Chevrette insiste en outre sur la nécessité d'instaurer une carte interzonale, de façon à assurer aux Québécois un meilleur accès aux ressources de la faune.

A ses yeux, la chose est importante non seulement pour les pêcheurs et les chasseurs, mais aussi pour tous les citoyens: « La famille qui se rend à une zec pour faire une promenade en villégiature ou encore la cueillette de fruits sauvages devrait pouvoir le faire sans débourser de sommes prohibitives », dit-il.

Le ministre, qui a passé la journée de samedi avec les congressistes réunis dans la métropole, s'est également fait le promoteur d'une fédération des zecs pour une consolidation plus poussée du réseau, une perception plus homogène des problèmes et une meilleure concertation dans l'élaboration de solution. Heureusement, il semble que la santé financière des zecs soit meilleure que jamais.

APPRENEZ L'ANGLAIS CHEZ BERLITZ POUR AUSSI PEU QUE 264$.*

Vous ne pensiez pas qu'un cours Berlitz pouvait être si abordable? Eh bien, c'est vrai! En plus de vous enseigner l'anglais dans une ambiance détendue et chaleureuse, selon la méthode éprouvée Berlitz reconnue dans le monde entier, nous vous offrons des cours de langue à partir de 264$. Et pour vous permettre de partir du bon pied, nous offrirons, à titre gracieux, un pratique dictionnaire de poche anglais/français aux 50 premières personnes qui se présenteront sur rendez-vous chez Berlitz pour une entrevue.

*Groupes de 4 à 7 élèves. Minimum de 4 élèves par groupe

BERLITZ®
DEPUIS 1878
2020, RUE UNIVERSITY 288-3111
50, PLACE CRÉMAZIE 387-2566
Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver et dans 22 pays à travers le monde.

Pas encore une nouvelle formule!

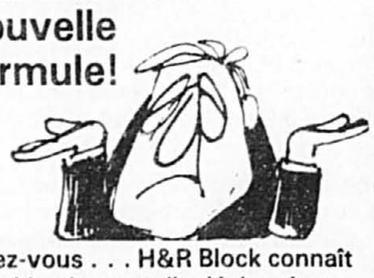

Détendez-vous . . . H&R Block connaît déjà très bien la nouvelle déclaration provinciale.

Pour H&R Block, une nouvelle formule n'est pas un mystère. Passez nous voir entre 9h et 21h en semaine ou entre 9h et 17h le samedi: vous verrez, chez H&R Block . . . on l'a la formule!

La solution
H&R BLOCK®
pour votre impôt
Plus de 60 bureaux dans le grand Montréal. Pour une liste complète des endroits, consultez page 569 de l'annuaire des Pages Jaunes.
9h à 21h SUR SEMAINE — 9h à 17h LE SAMEDI
RENDEZ-VOUS DISPONIBLE

Aussi à ces endroits aux heures des magasins
la Baie | Sears
Bonimart | EATON

AUTRES BUREAUX
Beloeil, Chambly, Châteauguay, Dorion, Iberville, Ile Perrot, LaPrairie, Lachute, Repentigny, Rosemère, St-Hyacinthe, St-Eustache, Saint-Jean, Sainte-Agathe, Saint-Jérôme, Terrebonne, Valleyfield, Marleville

L'influence parisienne: des silhouettes élégantes qui irradient la joie de vivre.

La mode à l'italienne... sélection de chaussures au «Salon Vendôme», centre-ville seulement

Escarpin «Baldan». Marine/glace ou beige/taupe. 7½ à 9, largeur AA; 5 à 10, largeur B. $145

Sandale «Pieraccioli». Bout ouvert, bride arrière. Rouge ou beige. 5 à 9½. $160

Escarpin «Buccheri» avec bride à la cheville. Garniture cuir verni. Blanc/bleu/rose chaud. 5 à 8½, largeur B. $225

Escarpin «Geller» avec garniture multicolore. Bleu: 5 à 9½, largeur B; 9 à 10½, largeur AA. Beige: 7½ à 9 largeur AA; 5½ à 9, largeur B. $120

Escarpin «Buccheri». Blanc, garniture multicolore. 5 à 8½, largeur B. $195

Sandale «Attache». Ambre ou multicolore. 5 à 10. $60

Brogue «Attache». Ton-sur-ton beige. 8½ à 10, largeur étroite; 5 à 10, largeur moyenne. $80

Salon Vendôme

La mode... telle que la porte la femme de distinction, remarquée sans qu'elle se mette en évidence. La mode... telle que vue dans ce pays où les tissus de la meilleure qualité et le travail exceptionnellement soigné font la fierté de ses habitants.
Voici aussi notre nouvelle blouse «Rouie»... un complément tout-aller cette saison.
Rayon 308, Salon Vendôme, au troisième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou et St-Bruno (sauf indication contraire).

$95
1. DE «VERDOSA» DE PARIS. Pantalon en flanelle légère, plissé à la taille, à revers. Polyester/laine. Blanc, marine ou moutarde. 6 à 16. Centre-ville et Fairview seulement.

$295
2. DE «DEJAC» DE PARIS, la veste à devant croisé, en gabardine de laine, non doublée. Naturel, noir, taupe, rouge ou jaune. 8 à 14. Centre-ville seulement.
Pour achat en personne seulement.

$95
3. DE «VERDOSA» DE PARIS, une jupe évasée, froncée à la taille. Flanelle polyester/laine, doublure acétate. Blanc, marine ou moutarde. 6 à 16. Centre-ville et Fairview seulement.

$55
4. LA BLOUSE «ROUIE» À COL ENVELOPPANT, avec fermeture asymétrique et liséré contrastant. Crêpe de chine polyester. Blanc/marine. 4 à 16.

Mode Simpsons
DIRECTION
Printemps 83
Maintenant en plein essor jusqu'au samedi 12 mars.
Jetez un coup d'oeil à ce super cahier-mode de 32 pages couleur. Il est destiné à ceux et celles qui vivent la mode d'aujourd'hui.

Simpsons MD

Simpsons ACTION CARD CARTE D'ACTION 1 123 456 789 0
la Baie | VISA | AMERICAN EXPRESS | MasterCard

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à17h
COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT

CENTRE-VILLE 977, ouest rue Ste Catherine Montréal, Québec H3B 3Y7
FAIRVIEW 6790, autoroute Trans-Canadienne Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
LES GALERIES D'ANJOU 7895, boul. Les Galeries d'Anjou Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
LE CARREFOUR LAVAL 3045, boul. Le Carrefour Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7
LES PROMENADES ST-BRUNO 800, boulevard des Promenades St-Bruno, Québec J3V 5J9
CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS 4695, rue Hickmore, Ville St-Laurent, Qué. H4T 1K5 (Une rue dépassée l'Entrepôt Simpsons)
Du lundi au mercredi: de 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi: de 9h30 à 21h
Samedi: de 9h à 17h